



S.O.S.
Toujours la
même histoire

Une étude contextuelle sur les ressources naturelles
de la **République démocratique du Congo**

I Recommandations

CE RAPPORT marque le début d'un grand projet qui examinera la gouvernance des ressources naturelles en République démocratique du Congo.

Global Witness recommande que la communauté des donateurs internationaux et les Nations unies :

- se concentrent sur les questions de gouvernance des ressources naturelles comme domaine critique de préoccupation pendant la période de transition et pour la paix et le développement à long terme de la République démocratique du Congo.

La communauté des bailleurs de fonds internationaux doit :

- réaligner et recentrer les programmes d'aide, donnant la priorité aux problèmes de gouvernance des ressources naturelles pendant le mandat du gouvernement de transition et au-delà. On ne peut pas et on ne doit pas ignorer le problème de gestion des ressources naturelles dans l'élan de reconstruction et de développement de la RDC.
- développer et mettre à exécution des capacités institutionnelles et réglementaires au sein de l'Administration du gouvernement de la RDC pour veiller à ce que les lois et les codes soient respectés et que les recettes soient gérées avec transparence et responsabilité.
- les différents pays et organismes donateurs doivent coordonner leurs activités et leurs politiques afin de renforcer les activités visant à améliorer la gouvernance des ressources naturelles. Il faut poursuivre et développer le soutien des initiatives contre la corruption.
- apporter un soutien financier et logistique à la société civile locale visant à améliorer la gestion des ressources et la transparence, et collaborer avec les groupes locaux pour éduquer la société civile de base par rapport aux problèmes de ressources naturelles.
- développer et approfondir les approches régionales des politiques d'aide et de développement pour assurer une uniformité d'approche dans toute la région des Grands Lacs. Les projets de développement économique, politique et social de la RDC ne doivent pas être traités isolément : la politique et l'économie des pays voisins sont étroitement liées à celles de la RDC.
- l'analyse du développement, de la politique et de l'économie réalisée par les pays souhaitant aider la RDC doit incorporer les caractéristiques régionales du commerce. Par exemple, les organisations régionales et sous-régionales comme l'Union africaine ou le COMESA ont le potentiel de fournir des stratégies transfrontalières créatives pour contrôler les échanges commerciaux et la contrebande.

Les Institutions financières internationales doivent :

- prendre en compte les réalités sur le terrain lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques pour générer des revenus provenant de l'extraction des ressources. Ces réalités incluent : « l'économie parallèle » énorme et sophistiquée, les déficiences épouvantables des capacités du cadre réglementaire à contrôler les activités des industries extractives et la situation sécuritaire de constante instabilité dans l'est de la RDC. Les institutions financières internationales doivent de toute urgence réexaminer le recours à une approche purement fiscale pour reconstruire et relancer l'économie de la RDC.

- développer des solutions innovantes à effet immédiat et à long terme pour mettre fin au parcours historique de l'exploitation abusive des ressources de la RDC. Etant donné que la richesse naturelle de la RDC a été identifiée comme la clé d'une croissance économique rapide et de la reconstruction de l'après-guerre, il est nécessaire d'accorder une attention toute particulière aux défis de conciliation du besoin d'investissement, de réformes et de respect des lois avec les réalités sur le terrain.
- apporter soutien et participation de façon active à la diffusion, auprès du public, des informations contenues dans les nouveaux codes minier et forestier et assurer que de sérieuses concertations ont lieu avec les communautés locales dans toute la RDC sur les questions relatives à la gestion des ressources et des revenus.

Le Gouvernement de l'Unité Nationale de la RDC doit :

- s'engager fermement à traiter en priorité la lutte anti-corruption, la transparence et l'obligation de rendre des comptes, et à l'approche des élections nationales, tous les membres du nouveau gouvernement doivent déclarer publiquement tous leurs biens et intérêts dans des entreprises.
- coopérer avec la communauté internationale et les institutions internationales afin de renforcer les capacités institutionnelles et réglementaires.
- s'efforcer de mettre le Processus de Kimberley totalement en application.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies doit :

- modifier, lors de l'examen prévu pour le 30 juillet 2004, le mandat de la Mission d'observation de l'ONU en RDC (MONUC) pour y inclure l'autorisation de surveiller et de rendre compte sur l'exploitation des ressources naturelles en RDC. Ceci est particulièrement important dans l'est de la RDC où le trafic d'armes est étroitement lié à l'exploitation des ressources naturelles.
- apporter de nouvelles modifications au mandat de la MONUC pour intensifier la coopération régionale entre l'Union africaine et les Missions des Nations unies dans la région des Grands Lacs, y compris celles qui sont déjà en place au Burundi, en République centrafricaine, au Soudan, en Angola et au Rwanda. Toutes les missions doivent coordonner leurs objectifs et travailler ensemble pour surveiller les liens entre les ressources naturelles et l'insécurité dans la région des Grands Lacs.
- poursuivre sa collaboration pour amener les pays limitrophes de la RDC à dialoguer ensemble afin de trouver des solutions transfrontalières à la gouvernance des ressources. La Conférence de la région des Grands Lacs est un parmi plusieurs dispositifs et organismes africains qui pourraient fournir des occasions de développer des solutions innovantes à des problèmes d'une grande complexité.
- faire appliquer plus strictement les résolutions actuelles du Conseil de sécurité relatives à la RDC et le droit international. La mise à exécution draconienne d'embargos ciblés sur l'aviation, les matières premières et les armes, des régimes de certification, des conventions contre le blanchiment d'argent et la corruption réduiraient considérablement les possibilités d'exploiter les ressources naturelles de façon illicite en RDC et au-delà de ses frontières.
- adopter une définition des « ressources du conflit » et créer un organisme permanent rattaché au Conseil de sécurité des Nations unies habilité en permanence à enquêter sur les abus et à les sanctionner. Global Witness recommande la définition suivante : « Des ressources naturelles qui ont été échangées et qui alimentent le violent conflit armé ou qui menacent la sécurité nationale ou régionale. »

S.O.S.

Toujours la même histoire

Une étude contextuelle sur les ressources naturelles de la République démocratique du Congo

Table des matières

1	<i>Recommandations</i>	1
	<i>Abréviations</i>	3
2	<i>Sommaire</i>	4
3	<i>Introduction</i>	5
	<i>Méthodologie de l'étude</i>	5
4	<i>Contexte historique de l'extraction des ressources naturelles en RDC</i>	6
	4.1 Léopold II (1884 – 1907) & l'autorité coloniale belge (1908 – 1960)	6
	4.2 Méthodes d'exploitation des ressources	6
	4.3 Création d'une économie parallèle et évolutions sociétales	7
	4.4 Développement des infrastructures de transport	7
	4.5 Indépendance	7
5	<i>Mobutu (1965 – 1997)</i>	8
	5.1 Exploitation des ressources naturelles	8
	5.2 Croissance de l'économie parallèle	8
	5.3 Routes clandestines du commerce	8
	5.4 Déclin du contrôle central	9
	5.5 Chute de Mobutu	9
6	<i>Laurent-Désiré Kabila (1997 – 2001)</i>	10
	6.1 Exploitation des ressources naturelles	10
	6.2 La seconde guerre: 1998 – 2003?	10
	6.3 Groupe d'experts	11
	<i>Les principaux groupes rebelles armés</i>	12
7	<i>Joseph Kabila, le dialogue inter-congolais et le gouvernement de transition</i>	15
	7.1 L'accord de Lusaka et le dialogue inter-congolais	15
	7.2 Gouvernement de transition	15
	7.3 Implication des Institutions financières internationales (IFI)	16
8	<i>Les ressources naturelles de la RDC</i>	17
	8.1 Vue d'ensemble	17
	8.2 Ressources naturelles et conflit en RDC	17
	8.3 Le secteur minier	18
9	<i>Production, contrôle et négoce de ressources naturelles</i>	19
	9.1 Le colombite-tantalite (coltan)	19
	Utilisations du coltan • Demande en coltan • Découvertes de coltan • Principales zones d'extraction • Extraction et traitement • Routes du commerce • Statistiques des échanges • Entreprises impliquées dans l'extraction du coltan • Contrôle politique • Cassitérite (étain)	
	9.2 Le cuivre et le cobalt	23
	Evolution historique de l'extraction minière du cuivre/cobalt • Centres de production et traitement • Routes du commerce • Statistiques des échanges • Contrôle politique • Avenir de l'extraction minière du cuivre/cobalt • Le cadmium • L'argent • Le zinc • L'uranium	
	9.3 Les diamants	28
	Evolution historique de l'industrie des diamants en RDC • Gisements de diamants • Extraction minière artisanale des diamants • Production et négoce des diamants à usage commercial • Diamants illicites et diamants du conflit en RDC • Routes du négoce international • Statistiques des échanges	
	9.4 L'or	32
	Statistiques officielles des échanges • Routes du commerce	
	9.5 Le pétrole et le gaz	34
	Relations entre le conflit et le pétrole • Statistiques des échanges • Le gaz	
	9.6 Le bois	35
	Système des concessions • Effet de la guerre sur l'industrie du bois • Risques post-conflit • Le Nord-Est • Province de l'Equateur et le Nord-Ouest • Parcs nationaux: Etude du cas Virunga • Territoire détenu par le gouvernement • Bois du conflit dans les zones détenues par le gouvernement – la filière zimbabwéenne • Statistiques commerciales	
	9.7 Ressources de « moindre d'importance »	39
	Le charbon • Le plomb • Le minerai de fer • Le manganèse	
10	<i>Transports</i>	40
	10.1 Les routes	40
	10.2 Les fleuves et les lacs	40
	10.3 Les transports aériens	40
	10.4 Les lignes ferroviaires	41
11	<i>Résumé des échanges internationaux de la RDC</i>	42
	11.1 Note sur la méthodologie statistique	42
	11.2 Exportations de la RDC	43
12	<i>Conclusion</i>	45
13	<i>Citations</i>	46
14	<i>Interviews</i>	48
15	<i>Liste des organisations contactées</i>	48
	<i>Appendice 1: Les aéroports et aérodromes</i>	49
	<i>Références</i>	50

Abréviations

ALC	Armée de libération du Congo
ABIR	Anglo-Belgian India-Rubber Company
ADFL	Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo
AIC	Association internationale du Congo
AlIR	Armée de libération du Rwanda
BCK	Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga
RC	République centrafricaine
CEEC	Centre pour l'évaluation, l'expertise et la certification des métaux précieux
CFC	Compagnie du chemin de fer du Congo
CFL	Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands lacs africains
Coltan	Columbite-tantalite
CSK	Comité spécial du Katanga
RDC	République démocratique du Congo
FAC	Forces armées congolaises
FAPC	Forces armées du peuple congolais
FAR	Forces armées rwandaise
FDD	Forces de défense pour la démocratie
FEC	Fédération des entreprises congolaises
Forminière	Société internationale forestière et minière du Congo
Gécamines	Générale des carrières et des mines
IDI	International Diamond Industries (Industries internationales de diamants)
FMI	Fonds monétaire international
IPIS	International Peace Information Service (Service international d'Information pour la paix)
IPR	International Panorama Resources Corp
KMC	Kababankola Mining Company
PK	Processus de Kimberley
MLC	Mouvement pour la libération du Congo
MIBA	La Société minière de Bakwanga
MONUC	Mission d'observation des Nations Unies au Congo
NALU	National Army for the Liberation of Uganda
NCP	National Contact Point (Point de contact national)
ONG	Organisation non gouvernementale
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OKIMO	Office des mines d'or de Kilo-Moto
OSLEG	Operation Sovereign Legitimacy
PUSIC	Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo
RCD	Rassemblement congolais pour la démocratie
RCD-Goma	Rassemblement congolais pour la démocratie – Goma
RCD-K-ML	Rassemblement congolais pour la démocratie-Kisangani- Mouvement de libération
RCD-ML	Rassemblement Congolais pour la Démocratie- Mouvement de libération
RCD-N	Rassemblement congolais pour la démocratie-National
APR	Armée patriote rwandaise
RPF	Front patriote Rwandais
SADC	Southern African Development Community (Communauté pour le développement de l'Afrique du Sud)
Sakima	Société aurifère du Kivu et du Maniema
Sedico	Société d'évaluation de diamants au Congo
Sediza	Société d'évaluation de diamants au Zaïre
Sicobois	Société industrielle commerciale des bois – Négoco de Bois
SIDC	Société internationale de diamants congolais
SIFORCO	Société industrielle et forestière du Congo
SMKK	Société minière de Kabolela et Kipese
SOCEBO	Société congolaise d'exploitation du bois
SOCIGAZ	Société internationale d'exploitation, de transport et de commercialisation du gaz méthane du lac Kivu
SOCIR	Société congo-italienne de raffinage
SOFORMA	Société forestière du Mayumbe
SOZIR	Société zaïro-italienne de raffinage
SOMIGL	Société minière des Grands Lacs
SOMINKI	Société minière et Industrielle du Kivu
SPIAF	Service permanent d'inventaire et d'aménagement forestiers
STL	Scories du terril de Lubumbashi
SST	Stratégie de soutien de transition
UMHK	Union minière du Haut-Katanga
Nations Unies	Nations Unies
UNITA	União Nacional para a Independência Total de Angola
UPC	Union des patriotes congolais
UPDF	Uganda People's Defence Forces
ZDF	Zimbabwean Defence Forces

2 Sommaire

CE RAPPORT donne un aperçu de l'évolution historique des schémas d'extraction de ressources naturelles en République démocratique du Congo. Les parties 5 et 6 du rapport mettent en relief la manière dont les vastes richesses naturelles de la RDC furent exploitées à l'origine au profit des intérêts commerciaux d'un petit nombre d'élites du monde des affaires et politiques aux dépens de la grande majorité du peuple congolais depuis la fin du XIX^e siècle. Dans le sillage de la décolonisation rapide au début des années 60, Mobutu a adopté des politiques désastreuses entraînant une mauvaise gestion corrompue de l'économie congolaise et des secteurs des ressources naturelles, privant les caisses de l'État des milliards nécessaires pour gérer efficacement les institutions gouvernementales d'un pays de la taille de l'Europe occidentale. En encourageant un contrôle militaire direct des ressources et en adoptant la stratégie du « diviser pour mieux régner », les politiques de Mobutu ont également conduit les Congolais à compter sur la contrebande et le commerce illicite pour survivre.

Comme les parties 7 et 8 le démontrent, les schémas d'extraction des ressources naturelles établis sous Mobutu se manifestent toujours aujourd'hui par l'économie parallèle qui fonctionne côte à côte avec réseaux militaires transfrontaliers qui se sont développés pendant la guerre civile de 1998. La trajectoire actuelle perturbée de la RDC doit donc s'inscrire fermement dans un contexte historique, économique et politique.

La RDC est incroyablement riche en termes de ressources naturelles mais il y a longtemps qu'elle est sous la malédiction de cette richesse. Les parties 9 et 10 fournissent davantage de détails concernant l'éventail des ressources naturelles exploitées en RDC ainsi que sur les formes prépondérantes d'extraction des ressources, les centres de production principaux, le contrôle des ressources, les voies de l'exportation et les liens entre la richesse de ressources et le pouvoir politique. Lorsque c'était nécessaire, Global Witness a inclus une analyse du rôle et de l'influence des pays limitrophes

(particulièrement l'Ouganda, le Rwanda, le Zimbabwe, la République centrafricaine, la République du Congo) et a fourni des informations sur les circuits connus des échanges commerciaux. Global Witness a également compilé des informations statistiques accessibles au public sur les flux (en volumes et en valeurs) du coltan, des diamants, du cuivre, du cobalt, du bois, du pétrole, de l'or et autres ressources clés.

Ce rapport est principalement une recherche documentaire. Pour la préparation de ce rapport Global Witness a bénéficié d'une aide financière comptabilisée provenant du *Department for International Development* (DFID), le ministère britannique pour le développement international. Bien que le contenu du rapport ait été discuté avec le DFID, les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de Global Witness. Le but de l'aide financière comptabilisée était d'avoir une compréhension du contexte historique de la gouvernance de l'extraction des ressources en RDC à l'intention du DFID, des autres donateurs, du gouvernement de transition et autres parties prenantes. La recherche documentaire sur la RDC présente des limites inhérentes et la partie 13 conclut par la recommandation d'une liste de sources d'informations supplémentaires pour l'approfondissement des recherches.

Le gouvernement de transition actuel et la communauté internationale qui essaient d'aider à mettre fin à la guerre dévastatrice à l'est du Congo, doivent faire face à une tâche difficile. La RDC est fragmentée, extrêmement fragile, et la richesse de ses ressources naturelles sembleraient être le moyen évident pour relancer l'économie en situation défailante. Cependant, étant donné que les ressources naturelles de la RDC n'ont jamais été gérées d'une façon entièrement comptabilisée et durable, le gouvernement de la RDC, le secteur privé et la communauté internationale doivent se montrer très prudents. Le peuple congolais mérite de récolter les bénéfices issus des richesses de son pays et non pas être retenu en otage des modèles d'exploitation mis en place il y a des décennies.

3 Introduction

LA GUERRE en la République démocratique du Congo (RDC) a causé la mort de 3,5 millions de personnes depuis 1998. Une combinaison de conflits ethniques, d'ingérence militaire étrangère et de convoitise de la richesse en ressources naturelles a mené à l'un des conflits les plus dévastateurs que le monde ait jamais vu. Malgré de nombreux rapports fournis par les Groupes d'experts des Nations Unies, les universitaires et organisations non gouvernementales, aucune mesure ferme n'a été prise à l'échelon national ou international pour traiter le problème de l'exploitation abusive des ressources naturelles en RDC. Alors que le pays avance lentement vers la paix pendant la période du gouvernement de transition, c'est le destin du peuple congolais qui est en jeu. Soit les erreurs du passé seront répétées et la malédiction des ressources naturelles continuera de semer la misère, soit les ressources naturelles pourraient être utilisées durablement au profit des populations congolaises. Les Congolais méritent et ont besoin que la communauté internationale collabore avec eux pour mettre fin au contrôle militarisé et corrompu des richesses naturelles du Congo.

Le pillage des ressources naturelles de la RDC qui a été largement documenté depuis 1998 n'est pas un nouveau phénomène. Depuis la fin du XIX^e siècle le peuple congolais a souffert aux mains d'hommes d'affaires étrangers et locaux et face à la détermination des dirigeants politiques d'exploiter le caoutchouc, l'ivoire, les diamants, l'or, le cuivre, le cobalt, le bois et autres ressources. Le climat politique actuel volatile de la RDC et une concurrence vorace pour les ressources naturelles doivent être placés dans ce contexte historique. Ce rapport explique comment la trajectoire perturbée de la RDC de contrôle militarisé et corrompu des ressources n'est que la continuation des schémas historiques d'exploitation établis sous Léopold II et l'autorité coloniale belge. Tout comme l'exploitation de ressources par la Belgique n'a apporté quasiment aucun avantages économiques ou sociaux au peuple congolais, l'extraction contemporaine des ressources ne rapporte de façon similaire que très peu à la majorité des Congolais. Au contraire, la concurrence avide pour les richesses naturelles du Congo est une raison importante pour laquelle le conflit dévastateur de 1998 continue de causer la mort de milliers de personnes qui habitent dans le nord-est de la RDC.

Ce rapport a été compilé de donner un aperçu des problèmes de gouvernance des ressources auxquels la RDC est confrontée aujourd'hui. Le rapport commence par remonter à la fin du XIX^e siècle et par faire une étude du développement des schémas d'extraction des ressources et le commerce parallèle de ressources depuis Léopold et l'autorité coloniale belge, en passant par Mobutu et jusqu'à Laurent et Joseph Kabila. Après une illustration du contexte historique, politique et économique, le rapport passe à une étude de 18 ressources naturelles différentes que l'on trouve en RDC aujourd'hui : le coltan, la cassitérite, le cuivre, le cobalt, le zinc, l'uranium, l'argent, les diamants, l'or, le pétrole, le gaz, le bois, le charbon, le plomb, le fer et le manganèse y sont inclus.

Dans la mesure du possible, Global Witness a collecté des informations sur les principaux centres d'extraction, de production et de transformation, des informations sur les routes du négoce, des statistiques sur les échanges enregistrés, et des sommaires des principales organisations commerciales et militaires qui participeraient à l'exploitation pour chaque ressource. Le rapport se poursuit en décrivant comment les moyens de transports officiels se sont développés afin de faciliter l'extraction des ressources, et il donne ensuite un résumé statistique de l'exportation des principales ressources naturelles de la RDC.

Dans ce rapport, la référence à des activités *illégales* signifie les activités ou entreprises contraires aux lois du pays. Les activités *illicites* sont des activités ou entreprises qui sont illégales si elles n'ont pas reçu une autorisation délivrée par le gouvernement. Les activités *officielles* sont des activités ou entités qui ont l'approbation ou l'autorisation du gouvernement du pays, en l'occurrence, le gouvernement de Kinshasa.

Les activités parallèles signifient les activités économiques qui ne sont pas enregistrées de façon précise dans les chiffres et la comptabilité du gouvernement. L'économie parallèle qui est en général celle qui échappe à l'impôt, inclut normalement les biens et les services y compris les échanges sur le marché noir.¹

Un des buts principaux du rapport était de déterminer quelles recherches devraient être menées pour une meilleure information étayant la politique domestique et internationale sur la gouvernance des ressources naturelles en RDC. Manifestement, il y a des défis importants auxquels le nouveau gouvernement de l'unité nationale de la RDC et la communauté des donateurs internationaux doivent faire face pour apporter leur soutien au peuple congolais. Malgré de nombreux rapports provenant des gouvernements, des groupes d'experts des Nations Unies et des ONG qui décrivent les tragédies de la guerre du Congo, et le rôle fondamental des ressources naturelles dans les hostilités, peu de mesures ont été prises au niveau international. Peu a également été réalisé pour préparer le pays à une transition extrêmement difficile vers une paix durable. En effet, il est peu probable que la paix se maintienne à moins que la question de la gouvernance des ressources naturelles ne soit traitée avec fermeté au cours des deux prochaines années.

Méthodologie de l'étude

Comme ce projet de recherche est principalement basé sur des sources documentaires, les informations contenues dans ce rapport proviennent de revues universitaires, de livres d'auteurs, de rapports écrits par les ONG telles que Amnesty International, IPIS et Human Rights Watch, ainsi que de sources provenant des médias, de rapports des gouvernements britannique et belge et des rapports du Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC. Global Witness a également rendu une courte visite d'étude à l'Institut africain du Musée royal de l'Afrique centrale à Bruxelles où plusieurs experts sur le Congo ont été interviewés et des études d'archives ont été effectuées. Le rapport a bénéficié des connaissances institutionnelles de Global Witness grâce à ses études sur les diamants à l'origine du conflit et sur le bois extrait de la RDC. Une équipe de Global Witness a passé trois semaines en RDC à la fin de 2002 pour développer les travaux effectués antérieurement sur l'implication du Zimbabwe dans le conflit en 2001. Global Witness est retourné en RDC au milieu de 2003 pour enquêter sur les diamants dans le cadre de ses travaux sur le Processus de Kimberley.

Les recherches documentaires menées pour réaliser ce rapport ont révélé des quantités importantes de renseignements sur une palette de sujets. Cependant, les connaissances sont moins étendues dans certains domaines. Par exemple, il y a des écarts considérables entre la quantité de documentation disponible sur certaines ressources naturelles. Il y a beaucoup de sources d'informations sur le coltan et les diamants, mais peu de renseignements sont disponibles sur les ressources telles que la bauxite (l'aluminium), le charbon, le manganèse et le zinc. Les différences de quantité et de qualité des informations disponibles se reflètent dans les descriptions des principaux centres de production, les méthodes d'extraction et les circuits du négoce en partie 10.

La quantité et la qualité des statistiques officielles sur le commerce des ressources naturelles en RDC reflètent également l'importance de comparer certaines ressources par rapport à d'autres pour l'économie officielle de la RDC. Ce rapport fournit des statistiques qui démontrent les niveaux d'échanges transfrontaliers et les principaux partenaires commerciaux pour les diamants, l'or, le coltan, le pétrole, le bois, le cobalt et le café. Aucune ou très peu d'informations ont été trouvées sur le cadmium, la cassitérite (le minerai d'étain), le charbon, le minerai de fer, l'argent, l'uranium ou le zinc de 1998 à aujourd'hui.

Une des caractéristiques principales de ce rapport est qu'il donne un aperçu des principaux circuits du commerce. Cependant, une contrainte de l'étude documentaire a été de déterminer la mesure dans laquelle les routes commerciales contemporaines sont « historiques » ou « naturelles ». Les discussions contenues dans ce rapport concernant les usages et lieux d'échanges clandestins de ressources naturelles sont basées sur des recherches menées par d'autres organisations telles que le Groupe d'experts des Nations Unies. Ces recherches tendent à se focaliser sur des ressources spécifiques provenant de certaines régions, telles que le coltan. D'autres études sur « l'économie parallèle » ont été menées au début des années 90. Des recherches sur le terrain seront nécessaires pour donner un aperçu plus actualisé et précis des routes commerciales utilisées pour le transport des ressources naturelles par les groupes armés et les réseaux criminels.

4 Contexte historique de l'extraction des ressources naturelles en RDC

TOUT AU LONG du siècle dernier, quels que soient le système de gouvernement ou les personnalités politiques au pouvoir, les ressources humaines et naturelles de la République démocratique du Congo ont été systématiquement exploitées au profit de quelques individus mais aux dépens de la grande majorité du peuple congolais. Les élites politiques et militaires reproduisent aujourd'hui les habitudes établies par le roi Léopold II de Belgique au XIX^e siècle de l'usage brutal de la force pour piller les ressources naturelles. Dépourvus de tous les avantages tangibles de l'exploitation officielle des ressources naturelles, les Congolais ont depuis longtemps mis en place une « économie parallèle » pour survivre. Une grande variété de produits de consommation de base et de ressources naturelles entrent et sortent du Congo par voie de contrebande depuis des décennies, et les réseaux informels d'échanges, fréquemment basés sur les liens ethniques et la corruption routinière des fonctionnaires locaux, se sont développés.

La trajectoire turbulente de la RDC avec le contrôle militarisé des ressources naturelles doit donc être perçue comme la continuation d'habitudes d'exploitation héritées du passé établies sous Léopold II et l'autorité coloniale belge. Tout comme l'exploitation des ressources par la Belgique n'a pratiquement pas profité au peuple congolais, l'extraction contemporaine des ressources ne rapporte que très peu à la majorité des Congolais. Au contraire, une compétition militante pour s'approprier les richesses naturelles a été un facteur important contribuant à la guerre paralysante qui a tué plus de trois millions de personnes au cours des six dernières années. Bien que des accords de paix aient été passés, de violents conflits continuent dans certaines zones.

4.1 Léopold II (1884 – 1907) et l'autorité coloniale belge (1908 – 1960)

En 1879, Léopold II roi des Belges demanda à Henry Morton Stanley d'établir l'autorité du roi sur le bassin du Congo afin de contrôler les routes commerciales vers l'Afrique occidentale et centrale le long du fleuve du Congo. Bien que Léopold utilisa en public des arguments humanitaires et contre l'esclavagisme pour justifier son autorité au Congo, il était avant tout motivé par un désir d'ouvrir un vaste territoire au commerce. C'est ce que fit Stanley en persuadant plus de 400 chefs locaux de signer des « traités » cédant la propriété des terres à l'*Association Internationale du Congo (AIC) sous l'autorité du roi*. Stanley passa ensuite à la création de centres de négoce le long du fleuve Congo de Boma à Kisangani.²

La prétention de Léopold sur le Congo fut formellement reconnue à la Conférence de Berlin (1884-85), et le 30 avril 1885 Léopold signa une ordonnance créant « l'Etat libre du Congo » établissant un contrôle légal et officiel d'une énorme entreprise très lucrative.

L'ordonnance de 1885 imposa une restriction aux peuples indigènes d'avoir accès à la terre et depuis lors, les communautés locales n'ont eu que des droits de propriété très restreints. Sous Léopold et l'autorité de la Belgique, la majorité des gens ne pouvait obtenir que des baux à court terme et étaient soumis à des restrictions concernant la possibilité d'étendre leurs parcelles de terrains. Le but des lois foncières répressives était de veiller à ce qu'aucune élite au pouvoir et leurs complices n'aient accès aux vastes réserves de ressources naturelles du Congo.

4.2 Méthodes d'exploitation des ressources

Au départ, les élites au pouvoir de l'Etat libre du Congo de Léopold se concentrèrent sur l'exploitation de l'ivoire du Congo, et par la suite celle du caoutchouc.³ Plus tard, lorsque le caoutchouc produit dans les plantations d'autres pays fit diminuer la demande de caoutchouc congolais, l'huile de palme devint la principale ressource exportée du Congo par la Belgique. Léopold utilisa les travaux forcés et une armée privée de mercenaires, la *Force publique* pour contrôler le Congo et pour réaliser d'énormes bénéfices sur le commerce du caoutchouc. Plus tard, la Belgique continua d'utiliser cette armée pour contrôler le Congo mais aussi le Rwanda.

A partir de la fin des années 1880, le Congo fut administré comme une entreprise commerciale plutôt que comme un Etat : les relations politiques et sociales étaient fondées sur la base du capitalisme colonial.⁴ Le Congo était divisé en provinces contrôlées par le pouvoir central basé à Léopoldville (Kinshasa), et de grandes concessions furent données aux compagnies minières étrangères pour exploiter l'or, le cuivre, et autres minerais à l'est du Congo, et des exploitants de caoutchouc, de coton et d'huile de palme reçurent généralement des concessions dans les Kasais, au Bandundu et au nord du Congo. Les compagnies privées les plus connues impliquées dans l'exploitation du caoutchouc au Congo furent l'Anglo-Belgian India-Rubber Company (ABIR) et la *Compagnie du Kasai*.⁵ Les concessions allouées à l'ABIR et aux autres leur donnèrent les pleins droits d'exploiter tous les produits des forêts ainsi que le droit de maintenir l'ordre et de retenir « physiquement » les personnes habitant sur ces concessions en échange du partage de leurs profits avec l'Etat.⁶

Le caoutchouc fut d'abord extrait des caoutchoutiers particulièrement en abondance dans le Kasai. Une force brutale était utilisée pour veiller à ce que les communautés locales satisfassent les quotas élevés de caoutchouc fixés par les chefs de la *Force publique* et leurs associés en affaires. Le caoutchouc était transporté par des porteurs aux fleuves Congo et Ubangi et leurs affluents pour être embarqué sur des barges à vapeur à destination de Stanley Pool et Léopoldville (Kinshasa), et était ensuite transporté par le train au port fluvial de Matadi. De là, le caoutchouc était embarqué vers l'Europe et les Etats-Unis depuis le début des années 1890 jusque dans les années 1930.⁷

Recherchant d'autres sources de revenus et d'exploitation après une chute brutale de la production de caoutchouc du Congo entre 1900 et 1905, plusieurs compagnies minières furent créées pour exploiter les ressources minières localisées par des études géologiques conduites à la fin des années 1890. Ces compagnies incluent la géante *Union Minière du Haut-Katanga* (UMHK) (fondée en 1906), et la *Compagnie du Katanga* (fondée en 1891), qui devint le *Comité spécial du Katanga* (CSK) en 1900. Le CSK à lui seul contrôlait une concession minière englobant un tiers de la province du Katanga.⁸ L'huile de palme devint également une source importante de revenus, et des sociétés comme la *Société des Huileries du Congo Belge* gérée par Lever Brothers expropriaient les communautés locales d'un nombre considérable de palmiers à huile.⁹ Ces compagnies et d'autres exportaient la majorité de leurs marchandises en Belgique et en Amérique.

4.3 Création d'une économie parallèle et évolutions sociétales

Léopold céda l'Etat libre du Congo à la Belgique en 1907 mais peu de choses changèrent sur le terrain: de grandes compagnies parapubliques et privées continuèrent d'exercer des monopoles commerciaux sur de vastes zones géographiques. Cependant, la poursuite des habitudes de contrôle brutal de la production commerciale de l'huile de palme, du caoutchouc, du coton et d'autres ressources mena au développement d'une économie parallèle étendue.

Après 1907 les populations locales continuèrent d'être forcées de travailler dans les plantations, les mines et à la construction de routes et voies ferrées vitales sur le plan économique. Pour éviter les travaux forcés et le paiement de taxes agricoles, les gens s'enfuirent souvent dans les pays voisins et commencèrent à exploiter des voies alternatives (la contrebande) pour le commerce de biens de consommations. Il est probable que les routes du commerce précoloniales furent utilisées dans ces mouvements.¹⁰ C'est particulièrement vraisemblable étant donné que le royaume du Kongo avant la colonisation (concentré auparavant autour du Bas-Congo) et l'empire Luba (situé auparavant dans la région Kasai-Katanga) avaient eu auparavant des économies prospères bâties autour de l'agriculture et des échanges de longue distance.¹¹ De plus, il y avait des réseaux bien établis avant l'ère coloniale entre la province du Katanga et l'Angola pour le commerce de marchandises telles que l'ivoire, les étoffes, le cuir, le sel, et les perles de collier.¹²

A part le développement d'une vaste « seconde » économie parallèle, une autre conséquence majeure du pillage des ressources humaines et naturelles fut la transformation des sociétés africaines. George Nzongola-Ntalaja explique cela:

La production des paysans fut progressivement subordonnée aux besoins d'exportation de matières premières des monopoles. La classe traditionnellement au pouvoir...fut incorporée dans la structure d'autorité de l'Etat colonial afin de faciliter les tâches d'extraction et de répression... La production artisanale ou de matières premières à l'état brut perdit beaucoup de son caractère indigène, devenant un appendice du marché capitaliste des matières premières et du secteur des services...¹³

Pendant l'ère coloniale, la Belgique manipula l'économie politique préexistante et les liens sociaux pour maximiser la productivité et les profits. Par exemple, les chefs traditionnels de tribus étaient maintenus en tant qu'administrateurs du système social, du respect des lois, devenant également les agents économiques au niveau local de l'administration coloniale. Soutenus et récompensés pour leur loyauté par les Belges, les chefs traditionnels survécurent malgré l'infiltration des modes capitalistes de production dans les communautés rurales. En influençant et en contrôlant les chefs de tribus, les administrateurs et concessionnaires belges avaient accès à une main d'œuvre nombreuse et bon marché pour les aider à extraire les ressources, à construire des routes et des voies de chemin de fer.¹⁴ Les structures sociétales traditionnelles ont continué d'être façonnées par les élites politiques au cours des six dernières décennies. Une évolution importante fut que les réseaux de commerce illicite devinrent contrôlés par certaines communautés ethniques.¹⁵

4.4 Développement des infrastructures de transport

La construction du réseau ferroviaire pendant la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle fut principalement stimulée par la motivation d'exporter les abondantes ressources agricoles et minières du Congo.¹⁶ La ligne ferroviaire reliant le Bas-Congo de Léopoldville (Kinshasa) à Matadi fut achevée par la *Compagnie du chemin*

de fer du Congo (CFC) en 1898, ouvrant ainsi une liaison commerciale très importante sur le plan économique avec l'océan pour l'exportation de marchandises à destination de l'Europe et de l'Amérique.¹⁷ La *Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga* (BCK) étendit le réseau ferroviaire reliant la région du Katanga (ou Shaba) riche en ressources minières avec les ports de Matadi (Congo), de Benguela (Angola) via Dilolo, et par l'intermédiaire des réseaux ferroviaires portugais et rhodésien, à Beira (Mozambique) depuis Sakania au début du XX^e siècle. La BCK développa les réseaux de transports et commerciaux le long des 1820 kilomètres de voie ferrée entre Ilebo et Sakania, et 520 kilomètres entre Tenke et Dilolo.¹⁸

La construction de ces lignes ferroviaires vint compléter le réseau commercial historique installé le long du fleuve Congo et de ses affluents. Dans les années 20, il y avait trois capitales commerciales bien établies au Congo: Boma/Léopoldville (Kinshasa), Elizabethville (Lubumbashi) et Stanleyville (Kisangani).¹⁹ D'autres villes importantes pour le commerce incluait Buta, Bukavu, Goma, Isiro, Kalémié, Kindu, Likasi, Moba, et Uvira. Sous l'administration belge, un réseau routier fut construit reliant ces villes à d'autres villes du Haut-Congo (aujourd'hui appelé l'Ituri), les Kivus et le Maniema.²⁰ L'objectif était d'ouvrir l'accès aux ressources et de rendre plus efficace l'exportation de marchandises comme l'or, le café et le sucre. Les routes et le chemin de fer permirent également de générer des revenus fiscaux et douaniers sur les matières premières. Ceci rendait parfois les lignes ferroviaires et les infrastructures minières la cible de sabotage par les gens qui participèrent aux rébellions au Katanga et au Kasai dans les années 1940.²¹

4.5 L'indépendance

Des années de rébellions, d'insurrections, et des manifestations politiques et grèves intermittentes des travailleurs contre les systèmes de travaux forcés, d'oppression brutale et d'exploitation sociale et économique abusive s'intensifièrent avec la ferveur anticoloniale des années 50. Un mouvement d'indépendance à l'échelle nationale du Congo et le nationalisme prirent une pleine ampleur, et après une rébellion le 4 janvier 1959 à Kinshasa, la Belgique décida d'accorder au Congo son indépendance. Le Congo devint indépendant le 30 juin 1960, avec le militant nationaliste Patrice Lumumba comme Premier ministre. Cependant, un départ rapide des Belges du Congo priva M. Lumumba de moyens efficaces pour l'administration: il n'y avait pratiquement aucun fonctionnaire congolais formé pour gérer l'administration des ministères du gouvernement. A peine deux semaines après l'indépendance, Lumumba fut confronté à une mutinerie à l'échelon national par l'armée et par un mouvement de sécession appuyé par l'occident dans la région riche en ressources minières du Katanga et du Sud-Kasai.

La « crise du Congo » de 1960 – 1965 fut caractérisée par la guerre et l'instabilité politique. Les transports et autres services publics souffrirent en conséquence et de la confusion administrative, de la désorganisation et de la multiplicité des centres décisionnels, menant à une détérioration des infrastructures.²² Des opportunités de développer un état unifié et une économie nationale stable pour distribuer équitablement les bénéfices de la richesse des vastes ressources humaines et naturelles du Congo furent manquées. Au lieu d'aider le nouvel Etat qui venait de gagner son indépendance à se stabiliser et à établir des structures de gouvernement solides, la Belgique et les Etats-Unis s'immiscèrent secrètement dans les structures politiques embryonnaires. M. Lumumba fut renvoyé par le Président congolais Kasavubu en 1960 pour être ensuite remplacé par Moïse Tshombe (le leader du mouvement séparatiste katangais) en tant que Premier ministre. M. Lumumba fut assassiné en 1961.

5 Mobutu (1965 – 1997)

MOBUTU SESE SEKO est arrivé au pouvoir par un coup d'état militaire soutenu par la Belgique en 1965, expulsant Kasavubu et Tshombe. Comme Léopold et la Belgique avant lui, Mobutu géra le Congo (renommé « Zaïre » en 1971) comme son entreprise personnelle. Il étendit son contrôle politique absolu dans tout le territoire congolais par des méthodes répressives, supprimant l'opposition politique et par la distribution patrimoniale de l'accès aux richesses naturelles du Zaïre.²³ Son autorité fut caractérisée par la brutalité, la corruption, les héritages de contrôle patrimonial, une grossière incompétence dans la gestion économique, et une absence épouvantable d'investissement dans les services publics. Les ressources naturelles du Zaïre étaient principalement exploitées au bénéfice exclusif de Mobutu et ses amis tandis que la vaste majorité des Congolais languissait dans une pauvreté affligeante. Il n'y a pas de meilleure exemple du « paradoxe de l'abondance » que le Zaïre sous Mobutu.

5.1 L'exploitation des ressources naturelles

Mobutu dilapida et détourna des milliards de dollars de revenus provenant de l'exploitation du cuivre, du cobalt, des diamants et du café de l'Etat. Comme son gouvernement était soutenu par les Etats-Unis et leurs alliés pendant toute la durée de la Guerre froide, l'Occident ferma les yeux sur la gestion désastreuse et la brutalité de Mobutu. Protégé de la surveillance extérieure, Mobutu utilisait ses relations personnelles et les lois patrimoniales pour exploiter les vastes richesses naturelles et pour étendre son contrôle politique sur tout le pays. Des tyrans locaux furent introduits dans le réseau relationnel de Mobutu par le biais des entreprises commerciales, une stratégie qui avait été utilisée par la Belgique pour contrôler les chefs traditionnels des communautés.²⁴

Au début, Mobutu garda le système des « concessionnaires » créé par les Belges mais en 1966 il changea la loi si bien que l'Etat était propriétaire de tous les droits sur les terres et les ressources minières du Zaïre, coupant ainsi l'herbe sous les pieds des compagnies minières étrangères qui avaient continué leur exploitation après 1960. En 1967, Mobutu nationalisa la société minière privée belge UMHK (mentionnée précédemment) et créa une entreprise minière d'Etat, la *Générale des carrières et des mines*, ou Gécamines.²⁵ Celle-ci fut suivie en 1973 par la « Zaïrianisation » de toutes les entreprises commerciales, industrielles, et agricoles détenues par les étrangers. Ceci augmenta encore le pouvoir économique de la classe régnante comme Mobutu redistribuait la gestion et le contrôle de ces entreprises à ses amis et leurs proches dont la plupart n'avaient aucune connaissance des affaires et ne payaient pas d'impôts.²⁶ A la fin des années 70, Mobutu invita des étrangers à gérer les mines d'Etat comme moyen d'utiliser les richesses minières de façon plus efficace mais les fonds de l'Etat continuèrent d'être dilapidés.²⁷

Sous Mobutu, la forme de contrôle militarisé des ressources naturelles et des routes du commerce commença par un maintien de la *Force publique*. Utilisant la stratégie du « diviser pour mieux régner » afin d'empêcher une résistance coordonnée, Mobutu encouragea la compétition entre les chefs d'entreprises en concurrence et les unités militaires rivales en leur permettant de garder leur propre territoire et de développer leurs propres opportunités d'affaires concentrées sur les diamants, l'or, le café, le bois, le cobalt et les armes.²⁸ Le contrôle des ressources

naturelles devint également plus décentralisé lorsque les chefs des unités militaires reçurent leur autonomie pour exploiter les ressources du négoce.

5.2 La croissance de l'économie parallèle

Plus de 25 ans de gestion financière désastreuse et corrompue des ministères du gouvernement et les sociétés paragonnementales ont mené à un effondrement de l'économie et à la faillite de l'Etat au milieu des années 80. Des pratiques rapaces et le détournement d'énormes sommes d'argent des caisses de l'Etat entraînaient qu'il n'y avait pratiquement aucun investissement dans les services publics indispensables ou les infrastructures de transport. Pour survivre, beaucoup de gens exclus de la machine lucrative de l'Etat se préférèrent se tourner progressivement vers l'économie parallèle qui avait été établie pendant l'ère coloniale sous l'autorité belge. En effet, une conséquence importante des échecs de Mobutu fut l'enracinement de réseaux commerciaux clandestins étendus au niveau régional et national. En particulier, les régions de culture du café et aurifères du Kivu Nord et Sud, le Haut-Congo (Orientale), le Bas-Congo et les régions diamantifères du Kasai oriental ont vu le développement relativement sophistiqué d'entreprises de la seconde économie.

Reconnaissant la menace que l'économie parallèle posait à ses propres intérêts, le gouvernement introduisit des mesures pour lutter contre la contrebande. En 1982 les prix des denrées alimentaires furent libérés et les entreprises du secteur de l'or et des diamants furent déréglementées. Mais comme l'Etat avait le monopole de la vente et de l'exportation de l'or et des diamants, la contrebande continua sans relâche, surtout dans les régions reculées où la main d'œuvre sans emploi dans les régions minières et agricoles devint frénétiquement impliquée.²⁹ Le problème fut exacerbé par des bureaucrates corrompus et soucieux de préserver leurs propres intérêts qui ne respectaient pas les lois requérant l'imposition de sanctions contre toute personne surprise en train de passer des marchandises en contrebande à l'extérieur du Zaïre.³⁰ La détérioration des infrastructures de transport nationales ne fit qu'augmenter encore les activités de contrebande, comme Mobutu insistait pour que les réseaux ferroviaires, routiers et fluviaux internes inefficaces soient utilisés pour transporter les ressources minières et autres marchandises jusqu'au propre port d'exportation du Zaïre.³¹

Les politiques du gouvernement de l'époque révèlent également à quel point les politiques pour lutter contre la contrebande étaient dépassées par la réalité. Le café en fournit une bonne illustration: en 1985 l'*Office Zaïrois de Café* détenu par le gouvernement payait les exploitants 7 cents par kilogramme de café alors que les contrebandiers le payaient 42 cents.³²

5.3 Les routes clandestines du commerce

Plusieurs études universitaires sur l'économie parallèle du Zaïre ont été menées dans les années 80 et 90.³³ Les ressources passées en contrebande à l'extérieur du Zaïre incluaient le sucre, l'huile de cuisine, le maïs, les étoffes, les voitures volées et le carburant. Ces études montrent que les contrebandiers utilisaient les routes, les chemins de fer, les fleuves Lufra, Luvua et Lualaba, et le Lac Tanganyika pour transporter les marchandises à l'intérieur du pays et au-delà des frontières nationales. Par exemple, au Katanga (le Sud du Zaïre), l'ivoire était passé en contrebande depuis le centre de commerce de

Lubumbashi jusqu'à Moba ou Kalémié sur les rives du Lac Tanganyika, pour traverser le lac et prenait ensuite la direction de Lusaka, Dar es Salaam ou Johannesburg pour être vendu à Hong-Kong. Le cuivre et le cobalt étaient transportés de Kolwezi à Sakania et passaient ensuite la frontière de la Zambie par camion jusqu'à la ville zambienne de Ndola avant d'être transportées en Afrique du Sud par le train.

Les Kivus (composés maintenant de Maniema, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu), riches en ressources et proches de des frontières avec le Rwanda et le Burundi, avaient un positionnement idéal pour les activités commerciales transfrontalières non comptabilisées. La position géographique des Kivus procurait un degré d'autonomie politique et économique par rapport à Kinshasa, renforcé par le rôle historique de la région en tant que zone de transit pour le commerce de la région.³⁴ Une route importante du commerce reliait le nord-est du Zaïre à l'Ouganda via Beni et Butembo, deux grands centres des échanges commerciaux. Depuis Beni et Butembo les marchandises telles que l'ivoire, l'huile de palme, l'or et le café étaient apportées à la ville de Kasindi près de la frontière entre le Zaïre et l'Ouganda. Les marchandises agricoles et produits manufacturés, ainsi que l'or et l'ivoire étaient apportées le long de la seconde route importante entre Bukavu et Kampala via Goma et Rutshuru.³⁵ Il y avait une autre route importante entre Uvira et Bujumbura (la capitale du Burundi) traversant le Lac Tanganyika.³⁶

Dans le Haut-Zaïre (Province orientale), les villes d'Aba, Base et Liwara à la frontière entre le Zaïre et le Soudan recevaient l'or, le café et l'ivoire d'Isiro qui traversaient ensuite la frontière à destination de l'Europe, de l'Inde et de l'Arabie Saoudite.³⁷ Dans la province de l'Equateur, Zongo est un point de sortie et d'entrée traditionnel du commerce avec Bangui, la capitale de la République centrafricaine. De façon similaire, la proximité de Kinshasa et de Brazzaville rend leurs ports fluviaux des points évidents d'échange pour le commerce officiel mais également clandestin.

Les limites de cette courte étude documentaire permettent difficilement de déterminer avec précision jusqu'à quel point on comptait sur les routes traditionnelles ou « historiques » du commerce pour transporter les marchandises par l'intermédiaire de l'économie parallèle sous l'autorité de Mobutu. L'omniprésence de la corruption à tous les niveaux du gouvernement semble indiquer que les patrouilles de contrôle officiel des frontières sur les routes, dans les ports et le long des lignes de chemin de fer, lorsqu'il y en avait, auraient été évitées en payant des pots de vin ou des commissions sur la vente des marchandises illicites. La partie 11 décrit le transport et le commerce de façon plus détaillée.

5.4 Déclin du contrôle central

D'après le peu d'informations disponibles sur l'économie parallèle qui s'est développée à partir des années 70 les résultats sont frappants : pendant la fin des années 80 il est estimé que 40% du café du Haut Congo (Province orientale) était passé en contrebande en Ouganda par les routes. Au Katanga, le cobalt et le cuivre étaient volés à la Gécamines et passés en contrebande en Zambie et en Afrique du Sud par les routes. En 1988, l'or et les diamants passés en contrebande du Zaïre représentaient presque 94% des importations belges du Burundi et 88% des importations du Congo-Brazzaville.³⁸ Plus de la moitié de la production locale de papayes, de thé et de quinquina exportée par l'aéroport international de Goma dans les années 80 aurait été vendue par le biais de l'économie parallèle.³⁹

Le tableau suivant illustre les statistiques commerciales enregistrées de minerais et de diamant provenant du Zaïre dans les six années à partir de 1989. Cependant, étant donné l'étendue de l'économie

Tableau 1: Echanges enregistrés provenant du Congo (Zaïre), 1989-1995 (en millions d'USD)

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Cobalt	\$404,0	\$418,0	\$218,0	\$125,0	\$54,0	\$120,0	\$160,0
Café	\$692,0	\$548,0	\$483,0	\$487,0	\$330,0	\$432,0	\$450,0
Cuivre	\$813,0	\$892,0	\$525,0	\$302,0	\$136,0	\$120,0	\$150,0
Diamants	\$400,0	\$320,0	\$220,0	\$200,0	\$289,0	\$296,0	\$376,0
Pétrole	\$167,0	\$148,0	\$165,0	\$40,0	\$130,0	\$156,0	\$160,0
Etain	\$16,4	\$14,2	\$8,2	\$5,3	\$3,9	\$5,0	\$5,5
Zinc	\$82,0	\$79,0	\$59,0	\$28,0	\$0,0	\$0,0	\$12,0
Aide au développement provenant de l'étranger	\$634,0	\$823,0	\$494,0	\$262,0	\$178,0	\$235,0	N/a
Total	\$3.208,4	\$3.242,2	\$2.172,2	\$1.449,3	\$1.121,9	\$1.364,0	\$1.323,5

Source: Reno, *Warlord Politics*, 156.

parallèle qui s'opérait à cette époque et la nature complètement corrompue du gouvernement zaïrois, il est probable que ces chiffres illustrent seulement une petite proportion du total des revenus perçus par l'extraction de ressources pendant cette période.

La fin de la Guerre froide entraîna la fin du franc soutien de Mobutu par les Etats-Unis et par les créanciers internationaux impatients, l'hyperinflation et une plus forte opposition politique. En 1990, Mobutu fut forcé d'annoncer qu'un système pluripartite de gouvernement serait introduit. Cependant, il continua de générer de nouvelles opportunités d'affaires en utilisant le pouvoir réglementaire de l'Etat, le blanchiment d'argent, la vente de passeports et le trafic de drogue. Pour contrôler le processus de privatisation des compagnies parastatales encouragées par les institutions financières internationales et pour garder la mainmise sur son réseau, Mobutu compta de plus en plus sur le développement de son autorité politique en contrôlant le marché. Cependant, cet exercice de contrôle contrariait les autorités locales qui étaient indépendantes auparavant et qui utilisaient le commerce illicite pour se protéger contre l'effondrement de l'Etat zaïrois. En 1992, Mobutu n'exerçait plus aucun contrôle sur le Zaïre.⁴⁰

5.5 La chute de Mobutu

Entre 1990 et 1993, le Zaïre fut caractérisé par des politiques économiques incohérentes, des troubles sociaux et un chaos politique. Entre 1990 et 1992 des attentats violents forcèrent plusieurs sociétés étrangères comme Chevron Oil à abandonner le pays. En même temps, les principales ressources qui génèrent des revenus comme le cuivre et les mines de cobalt étaient en dépérissement total car elles n'étaient pas entretenues et les machines n'étaient pas modernisées. La conduite des affaires au Zaïre fut rendue quasiment impossible lorsque les services bancaires s'effondrèrent. L'effondrement économique et des décennies de corruption par les officiers supérieurs de l'armée laissèrent les soldats ordinaires sans solde, sans formation et sans équipements appropriés.

Le 18 juin 1994, deux semaines après que Kendo wa Dondo était devenu le Premier ministre nommé par Mobutu d'un gouvernement de transition, un million de réfugiés Hutu du Rwanda arrivèrent à Goma. Cet afflux augmenta les tensions ethniques existantes dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu car les hommes politiques locaux utilisèrent les réfugiés pour exploiter les rivalités entre les Tutsis congolais (les Banyanrwanda et les Banyamulenge)

et les autres groupes ethniques congolais. L'année suivante, le parlement de transition introduisit une loi refusant la nationalité congolaise aux Congolais d'origine tutsi. Les Banyarwanda protégèrent leurs terres avec l'aide des soldats tutsi du Rwanda. En faisant cela, le nouveau gouvernement rwandais à domination tutsi chercha à se protéger contre les extrémistes hutu *Interahamwe* et les troupes de l'ex-FAR qui avaient perpétré le génocide et avaient trouvé refuge de l'autre côté de la frontière où ils s'organisaient de nouveau. Pendant ce temps, le gouvernement de transition de Mobutu continua de perdre du terrain sur le front de la bataille contre l'effondrement économique. La situation au début de 1995 fut décrite par l'*Economist Intelligence Unit* de la façon suivante:

La situation économique et politique actuelle du Zaïre est le résultat de l'effondrement de l'Etat zaïrois. Plusieurs groupes ethniques sont en guerre les uns contre les autres. L'armée est éclatée en différentes factions tandis que des milices privées abondent. Il n'y a pas de gouvernement national effectif et pas d'économie intégrée. L'économie officielle s'est complètement atrophie en comparaison avec l'économie parallèle.⁴¹

L'afflux de ce mélange instable de groupes en RDC, associé à la faillite totale de l'Etat zaïrois furent les catalyseurs de la fin de Mobutu. Les pays limitrophes, menacés par la présence de rebelles opérant à partir de

leur base au Zaïre avaient maintenant des raisons solides pour intervenir et précipiter la chute de Mobutu. En 1996, l'ancien chef de la guérilla qui était devenu négociant en or et en ivoire, Laurent-Désiré Kabila, (formé et financé par le Rwanda et l'Ouganda) s'empara de Goma et des parties à l'est du Zaïre. Le 17 mai 1997, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (ADFL) entra à Kinshasa avec peu de résistance des forces du gouvernement. Kabila se proclama Président du pays renommé la République démocratique du Congo; Mobutu s'enfuit et mourut plus tard la même année au Maroc.

Mobutu laissa derrière lui un pays divisé et extrêmement pauvre au bord de l'effondrement économique et social. Comme ce fut le cas à la fin de l'ère coloniale belge, les Congolais moyens n'avaient obtenu aucuns bénéfices de l'exploitation des richesses naturelles du Zaïre contrôlées par le réseau prédateur d'élites militaire et politique. Il avait également placé le Zaïre sur une trajectoire dangereuse où le contrôle rapace des militaires sur les ressources naturelles s'était ancré et où la corruption était devenue endémique à tous les niveaux du gouvernement. La société congolaise était plus fragmentée et stratifiée qu'elle ne l'avait jamais été auparavant du fait des politiques du « diviser pour mieux régner », de la légitimation de la violence en tant que moyen de contrôle économique, social et politique.⁴²

6 Laurent-Désiré Kabila (1997 – 2001)

LE CHOIX du chef de l'ADFL par le Rwanda et l'Ouganda fut au départ accueilli par les Etats-Unis et les autres pays avec enthousiasme. L'Angola, dont le groupe rebelle, *União Nacional para a Independência Total de Angola (UNITA)*, avait reçu pendant des années le soutien de Mobutu s'en félicita également. Lorsqu'il prit la Présidence et renomma le Zaïre la République démocratique du Congo, Laurent-Désiré Kabila promit de restaurer la démocratie et la viabilité économique. Cependant, malgré son opposition déclarée au régime de Mobutu, l'autorité de Kabila ne fut pas vraiment différente. Bien qu'il soit parvenu à stabiliser la monnaie de la RDC et qu'il ait entamé plusieurs programmes de travaux publics, Kabila a exercé un style de contrôle personnel semblable à celui de Mobutu sur les ressources de l'Etat et reprit les méthodes de son prédécesseur, comptant sur le népotisme et la corruption pour consolider son pouvoir.

6.1 L'exploitation des ressources naturelles

Pendant sa première année en tant que Président, Laurent Kabila généra des revenus rapidement en passant des accords, octroyant sans discrimination des concessions sur les ressources minières et le bois. Certaines de ces concessions avaient déjà été allouées à d'autres sociétés sous le gouvernement Mobutu. On peut donc comprendre la colère et la confusion qui régnait. La mauvaise gestion des ressources naturelles continua car le gouvernement n'exerçait pratiquement aucun contrôle sur les entreprises publiques et parastatales comme la Gécamines et la *La Société Minière de Bakwanga* (MIBA).⁴³

6.2 La seconde guerre : 1998 – 2003

En juillet 1998, méfiant de ses anciens alliés l'Ouganda et le Rwanda, Kabila demanda officiellement aux Présidents Kagame et Museveni de retirer leurs troupes.

Il se plia à la demande, mais quelques semaines plus tard, les Rwandais revinrent en tant qu'envahisseurs et parvinrent même à capturer la base militaire de Kitona à l'embouchure du Congo.

Kabila fit appel à l'aide des pays membres de la *Southern African Development Community (SADC)*. Le Zimbabwe et la Namibie envoyèrent des troupes pour sécuriser l'aéroport de Kinshasa, et l'Angola, possédant l'armée la plus forte et expérimentée d'Afrique centrale, envoya des forces qui stoppèrent les incursions rwandaises et ougandaises près de Kinshasa. L'Angola, calculant que Kabila resterait contre l'UNITA, persuada Kabila que le Rwanda avait noué une alliance avec l'ancienne armée de Mobutu qui soutenait alors l'UNITA.

La guerre devint bientôt un des conflits internationaux les plus complexes jamais connus, étant à la fois une guerre civile et internationale. Elle a été appelée la Première Guerre de l'Afrique. A la fin de 1998, des troupes du Zimbabwe, d'Angola, du Tchad et de Namibie combattaient aux côtés de leurs alliés de l'ADLF contre les rebelles à l'est et les soldats du Rwanda, d'Ouganda et du Burundi. Le Rwanda et l'Ouganda soutenaient les groupes rebelles y compris le *Rassemblement congolais pour la démocratie* (RCD). Au début de 1999, les forces rwandaises et ougandaises, et les rebelles congolais qu'elles soutenaient et armaient, contrôlaient un tiers de la RDC. L'occupation étrangère n'était pas bienvenue dans l'est : les Congolais des territoires occupés prirent les armes contre la présence rwandaise et ougandaise, utilisant le terme traditionnel *Mai-Mai* (ou *Mayi-Mayi*) pour décrire leur statut en tant qu'unités de défense locales.

Fin 1999, des fractures commencèrent à apparaître dans l'alliance entre l'Ouganda et le Rwanda. Leurs approches et plans différents les menèrent à soutenir des groupes rebelles congolais différents et rivaux. C'est alors que le MLC fut formé et entraîné par les Ougandais. Le MLC développa des liens étroits avec la République centrafricaine et le Congo-Brazzaville, des relations qui étaient très importantes pour le commerce des diamants et autres ressources. Les deux pays et leurs groupes

rebelles commencèrent à être en concurrence pour le contrôle des ressources. Ces facteurs menèrent à des affrontements directs entre les forces armées rwandaises et ougandaises.

Il y a eu beaucoup d'autre documentation sur les causes, les principaux acteurs et les conséquences de la guerre de 1998 en RDC, ainsi que sur le rôle que les ressources naturelles ont joué dans la prolongation du conflit. La guerre a été caractérisée par des alliances très fluides : depuis 1998 les groupes rebelles ont fréquemment éclaté, changé d'allégeance et attaqué d'anciens alliés. Le paysage du conflit s'est modifié régulièrement et dresser un tableau complet des chefs des différents groupes armés, de leurs sympathisants, de l'éthnicité et des différentes sources de financement est difficile et prend beaucoup de temps. Néanmoins, certaines tendances ont été identifiées par des rapports du Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies et autres. Comme première étape pour comprendre la complexité du conflit, le schéma de la page suivante illustre certains des principaux groupes armés et leurs alliés.

6.3 Groupe d'experts

En juin 2000, le Président du Conseil de sécurité des Nations Unies a demandé au Secrétaire général de former un Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles et autres formes de richesses de la République démocratique du Congo. Il fut demandé au Panel d'examiner toute exploitation illégale de ressources naturelles et autres formes de richesses, et d'étudier les liens entre l'exploitation de ressources naturelles et la poursuite du conflit. Quatre rapports du groupe d'experts ont été publiés, avec la majorité du rapport final rendue publique le 23 octobre 2003.⁴⁴ Une autre partie classée « confidentiel » fut transmise plus tard au Conseil de sécurité des Nations Unies. Le groupe des experts fut dissolu peu après la publication du rapport et certains documents révélés par le Groupe ont maintenant été archivés pour 25 ans par les Nations Unies.

Les trois premiers rapports du Panel ont fourni un aperçu très précieux du lien avec les ressources naturelles de la guerre de 1998, et certaines de leurs conclusions ont été confirmées par de nombreux rapports fournis par des organisations de recherche indépendante sur les droits de l'homme. Ces rapports ont décrit comment les stratégies et les habitudes d'exploitation des ressources sont différentes entre les divers groupes et leurs alliés. Pour éclaircir les différences entre les groupes rebelles, le Tableau 1 (ci-après) donne une vue d'ensemble du commandement et de la genèse du MLC, du RCD-Goma, du RCD-K-ML et du RCD-N.

Dans le cas de l'Ouganda, par exemple, le schéma de l'exploitation des ressources naturelles est caractérisé par un réseau décentralisé et vaguement hiérarchisé, au centre duquel se trouvent un petit groupe d'officiers et d'hommes d'affaires ougandais. Les personnalités-clés dans ce groupe sont le frère du Président: le Général maintenant à la retraite et ancien Premier ministre adjoint Salim Saleh, et le général de division James Kazini, ancien chef de l'armée ougandaise. La plupart de ses activités sont menées par l'intermédiaire de mandataires, tels que Jean-Pierre Bemba, chef du MLC, Adèle Lotsove, le gouverneur hema de la zone administrative de l'Ituri (dans la Province orientale) et Roger Lumbala, chef du RCD-National (RCD-N).⁴⁵

Le réseau ougandais aurait généré des revenus en exportant du Coltan de la RDC, des diamants, du bois et de l'or ainsi que par l'intermédiaire des monopoles sur les importations des produits de consommation. Ce réseau utiliserait l'intimidation armée par le biais de l'armée ougandaise et des milices alignées, et ses activités seraient favorisées par une façade de légitimité procurée par des administrations rebelles amicales et la fraude de devises.

Le rapport du groupe d'experts publié en octobre 2002 devint controversé en illustrant les liens entre les groupes rebelles, leurs associés politiques et commerciaux régionaux et internationaux ; et en nommant 85 individus et sociétés qui contrevenaient aux directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales.⁴⁶ Le rapport d'octobre 2002 nommait également 70 autres sociétés et individus qui avaient prétendument violé les normes internationales d'éthique des affaires. Les sociétés et individus nommés furent invités à envoyer leurs réactions au Panel et leurs réponses furent publiées dans un document annexé au rapport d'octobre 2002 le 20 juin 2003.

Le rapport final publié en octobre 2003 était très différent des trois premiers rapports. Le Groupe reconnaît dans le rapport que l'exploitation de ressources « demeure une des principales sources de financement pour les groupes impliqués dans la perpétuation du conflit ».⁴⁷ Cependant, plutôt que de fournir une analyse détaillée des liens entre l'exploitation illécite de ressources naturelles et le conflit, le Groupe consacra la plupart de son attention aux réactions du rapport controversé d'octobre 2002. Il divisa les sociétés nommées dans le rapport d'octobre 2002 qui contrevenaient aux directives de l'OCDE en cinq catégories : « dossiers classés », « dossiers résolus en fonction de la conformité au contrôle du *National Contact Point (NCP)* », « dossiers non résolus référés au NCP », « dossiers en instance avec les gouvernements », et « Parties qui n'ont pas donné leur réaction concernant le rapport du Groupe des experts. » Ainsi, le Groupe a confié la charge des enquêtes, des vérifications, des mesures plus approfondies aux gouvernements, principalement par le biais de leurs Points de contact national concernant les directives de l'OCDE.

L'invocation par le Groupe des directives de l'OCDE comme référence à une conduite des affaires ethniques et acceptables en RDC démontre qu'il y a un outil, bien qu'il n'ait été testé jusqu'à présent et qu'il soit purement volontaire, pour que les gouvernements puissent demander à des individus et des sociétés de rendre des comptes sur leurs activités. Cependant, malgré les liens évidents entre certaines entreprises et individus impliqués dans l'exploitation de ressources naturelles et la perpétuation du conflit sanglant en RDC, les gouvernements ont été lents à enquêter et effectuer des vérifications sur les conclusions du Groupe, et à mettre un terme aux mauvaises pratiques des entreprises en RDC.

Comme il est mentionné en d'autres endroits dans ce rapport, la communauté des donateurs internationaux commence maintenant à fournir une aide étrangère substantielle à la RDC pour aider à reconstruire le pays. Les institutions financières internationales, les donateurs et le gouvernement de transition de la RDC ont également identifié la vaste richesse naturelle de la RDC comme « starter » essentiel pour relancer l'économie de la RDC. Il faut saluer et encourager l'assistance soutenue et engagée fournie à la RDC. Cependant, il semble illogique aux gouvernements étrangers d'injecter des montants énormes d'aide financière dans un pays déchiré par la guerre où les entreprises enregistrées dans leurs zones administratives ont été accusées d'être complices de la perpétuation de la guerre. Pour que l'aide étrangère ait un maximum d'impact, les gouvernements impliqués dans la réhabilitation de la RDC doivent s'assurer que leurs dons et programmes d'aide sont en ligne avec les engagements stricts de faire rendre des comptes aux sociétés et aux individus liés à la continuation de l'exploitation illécite des ressources et à la perpétuation du conflit de la RDC. Se concentrer aveuglément sur les investissements futurs et sur l'aide au développement n'a aucun sens sans tirer au préalable des leçons du passé et particulièrement par rapport aux liens entre le conflit, le commerce et l'extraction des ressources naturelles en RDC.

Les principaux groupes rebelles armés

Name: **Mouvement pour la libération du Congo (MLC)**
 Date de création : **octobre 1998**
 Dirigeant : **Jean-Pierre Bemba**
 Alliés : **Ouganda, RCD-National.**
 Zone contrôlée : **Province de l'Equateur, une partie de la Province orientale**
 Matières premières contrôlées: **Or, diamants, bois**

Le MLC s'est fait d'abord connaître lorsqu'il a attaqué et fixé l'itinéraire d'une grande force tchadienne près de Aketi dans la Province de l'Equateur en novembre 1998. Mené par les hommes d'affaires milliardaires Jean-Pierre Bemba, un partisan de Mobutu et le fils de Bemba Saolona, un important homme d'affaires qui était proche de Mobutu, le MLC a été entraîné et financé par l'Ouganda comme alternative au RCD à domination rwandaise. Comme il n'était pas rongé par les mêmes rivalités internes que le RCD, il fut capable de s'établir avec grand succès comme le groupe rebelle le mieux organisé. Le MLC a signé un accord de paix à Sun City avec le gouvernement Kabila en avril 2002, un accord accepté par toutes les parties sauf le RCD.

Nom : **Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD).
Plus tard connu sous le nom Rassemblement pour la démocratie – Goma (RCD-G).**
 Date de création : **1er août 1998**
 Dirigeants:
1er août 1998 – 19 mai 1999: **Professeur Ernest Wamba dia Wamba**
19 mai 1999 – 29 oct. 2000: **Général Emile Ilunga**
29 oct. 2000 – 16 juin 2003: **Général Adolphe Onusumba**
16 juin 2003 – actuellement : **Général Azarias Ruberwa**
 Alliés: **Rwanda, Burundi, Union des patriotes congolais (UPC),**
 Zone contrôlée : **De grands territoires du Kivu Nord et Sud, les régions de Maniema, la région orientale et le Katanga.**
 Matières premières contrôlées: **Diamants, or, bois, coltan, cassitérite**

Le RCD était un mouvement rebelle qui déclencha le début de la guerre contre le régime Kabila en août 1998, appuyé par le Rwanda et l'Ouganda. C'était une coalition informelle de forces anti-Kabila qui se sont rassemblées avec pour seul objectif de renverser le régime. Il était composé de trois forces principales : les partisans du Professeur Ernest Wamba dia Wamba, un professeur d'histoire de l'université de Dar Es Salaam et critique de Mobutu ; d'anciens membres de l'AFDL, le groupe d'opposition que Kabila a utilisé pour arriver au pouvoir dans la première guerre contre le Président Mobutu; et d'anciens mobutistes sous le commandement de Lunda Bululu, un Premier ministre sous le dictateur.

Avec l'appui solide de l'Armée patriote rwandaise, la poussée du RCD parvint à gagner le contrôle d'une énorme portion du pays car ils avancèrent jusque de l'autre côté de la frontière du Rwanda et de l'Ouganda. Après que l'attaque du RPA sur Kinshasa fut contrecarrée par les troupes angolaises, l'avance commença à stagner et le RCD commença à se fragmenter.

Le RCD fut formé à Kigali plutôt qu'au Congo, et n'obtint pas le soutien de la population locale, étant une coalition basée sur les intérêts privés d'individus plutôt qu'un mouvement populaire. En réaction à cela, un groupe éphémère appelé le Nouveau-RCD apparut en nov. 1998 qui reprochait au mouvement de ne pas être capable de mobiliser le peuple du Congo.

Un coup militaire contre le Professeur Wamba dia Wamba le fit destituer en tant que leader, et il fut remplacé par le chef de l'armée du RCD et ex-général dans l'armée zairoise, Emile Ilunga. Wamba se retira à Kisangani pour former une faction dissidente : le Mouvement de libération RCD – Kisangani. Ceci eut pour effet que le RCD d'origine fut alors appelé le RCD (Goma).

Le RCD-Goma constitue une faction importante du gouvernement de transition, avec un vice-président, un quart des ministères.

Nom : **Rassemblement congolais pour la démocratie – Kisangani /
Rassemblement congolais pour la démocratie – Mouvement de libération (RCD-K / RCD-K-ML)**
 Date de création : **mai 1999. Recréé en septembre 1999 en tant que RCD-ML**
 Dirigeants :
19 mai 1999 – 19 nov. 2001 : **Professeur Ernest Wamba dia Wamba**
19 nov. 2001 – actuellement : **Mbusa Nyamwisi**
 Alliés: **Ouganda, MLC, Kinshasa**
 Zone contrôlée : **Le nord du Nord-Kivu, l'Ituri, des parties de la Province orientale**
 Matières premières contrôlées : **Coltan, or**

Le Professeur Wamba dia Wamba et ses partisans se retirèrent de Goma à Kisangani après que son leadership du RCD fut disputé. Il y fonda le RCD – Kisangani. Wamba était soutenu par les Ougandais qui continuaient de croire en sa popularité en tant que chef des rebelles. Cependant, des tensions entre le Rwanda et l'Ouganda, en partie à cause du soutien de l'Ouganda pour le RCD-K, menèrent à la bataille de Kisangani en août 1999 entre les deux factions qui étaient alliées auparavant. Wamba et ses alliés furent à nouveau expulsés, pour trouver refuge cette fois dans la ville de Bunia.

Wamba prit la fuite pour Kampala et y fonda le RCD-ML, nommant comme adjoints Mbusa Nyamwisi et Tibasima Ateenyi. Ils montèrent leur propres bases de pouvoir : Nyamwisi dans sa ville natale de Beni au Nord-Kivu, et Tibasima parmi ses amis hema à Bunia. Comme les deux adjoints commencèrent à développer leurs propres structures administratives, ils commencèrent à tenter de se débarrasser de Wamba dia Wamba en tant que chef du mouvement. Ceci culmina en mars 2000, lorsque Wamba essaya de vérifier le pouvoir croissant de Nyamwisi et Tibasima.

La faction Nyamwisi/Tibasima était en rébellion presque constante contre Wamba jusqu'à l'absorption du RCD-ML par le Front de libération du Congo (FLC) soutenu par l'armée ougandaise en janvier 2001. En juin 2001 des conflits furent rapportés entre les forces appartenant à Bemba et celles de Nyamwisi résultant de la défection de Nyamwisi par rapport à l'alliance. Des pourparlers en août pour mettre fin aux combats furent décisifs car Wamba dia Wamba en fut délibérément exclu ; l'Ouganda avait reconnu Nyamwisi comme la force principale derrière le RCD-ML.⁴⁸ Néanmoins, les efforts ougandais de réconciliation n'eurent aucun succès et peu après le MLC se retira de l'Ituri, le FLC ayant irrévocablement éclaté lorsque Tibasima quitta les rangs de Bemba, rejoint par Nyamwisi pour renverser Wamba définitivement et établir leur propre leadership du RCD-ML.⁴⁹ Cependant, les combats entre le MLC et le RCD-ML continuèrent.

Après son triomphe sur Wamba, Nyamwisi comença à forger des liens plus étroits avec les Lendu, les cousins ethniques de sa propre tribu, les Nande, en partie pour limiter le pouvoir de Thomas Lubanga, son ministre de la Défense qui est un Hema. Début 2002 il nomma Jean-Pierre Lompondo, un outsider, en tant que gouverneur de la province de l'Ituri et remplaça l'archevêque catholique Hema de Bunia par un Nande, changements qui écartèrent ses partisans encore plus des Hemas. La division croissante entre Nyamwisi et Lubanga culmina lors de l'assassinat du garde du corps de Nyamwisi par Lubanga, et les escarmouches qui s'ensuivirent entre l'APC (Armée populaire congolaise, l'aile militaire du RCD-ML) et la nouvelle UPC. Ceci renforça les liens entre les Lendu et l'APC.⁵⁰

Alors que les Ougandais continuèrent initialement de soutenir Nyamwisi, en arrêtant même Lubanga et en l'envoyant à Kinshasa, ils changèrent cependant de côté pour aider l'UPC et le MLC à sortir le RCD-ML de Bunia qui se réfugia à Beni en août 2002. Ceci entraîna un réalignement des groupes rebelles, le RCD-ML recevant le soutien du gouvernement de Kinshasa.

Ce réalignement monta tous les groupes rebelles contre le RCD-ML, avec le RCD-N, l'UPC, le MLC et le RCD-Goma, attaquant tous à un moment ou à un autre les partisans de Nyamwisi dans une tentative d'obtenir plus de territoire avant de finaliser l'accord de paix et l'institution du gouvernement de transition. Le RCD-ML fut réduit à un petit groupe qui contrôlait très peu de territoire. Néanmoins, il reçut deux ministères dans le gouvernement : Nyamwisi devint Ministre de la Coopération régionale, et Tibasima Ateenyi Ministre du Logement et du Développement urbain. Il reçut également une des dix zones militaires qui furent créées.

Nom : **RCD-National**
 Date de création : **juin 2000**
 Dirigeants : **Roger Lumbala**
 Alliés : **Ouganda, MLC**
 Zone contrôlée : **Environ de Bafwasende et Isiro, Province orientale**
 Matières premières contrôlées : **Or, diamants**

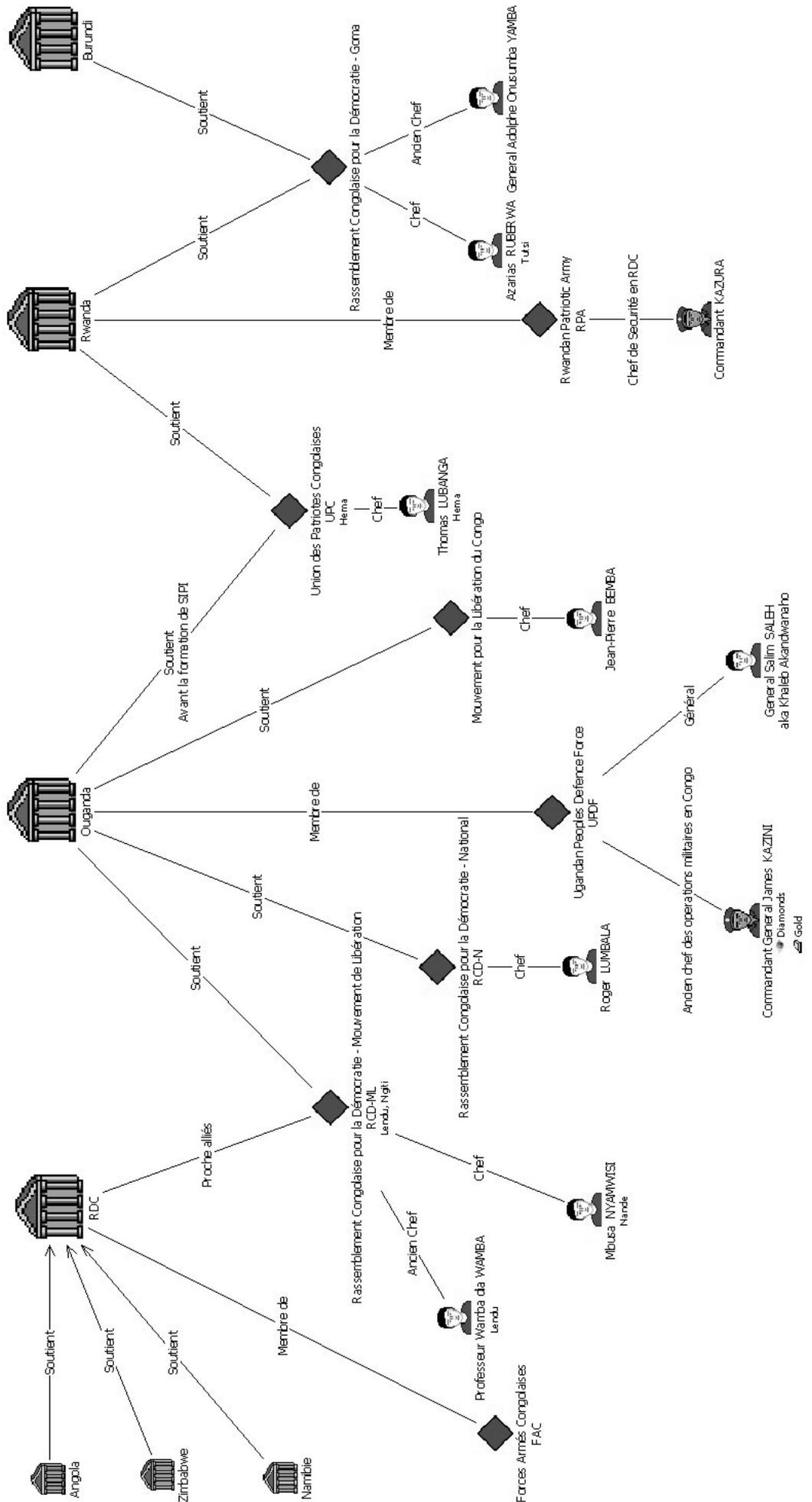
Le RCD-National fut créé par Roger Lumbala, un transfuge du RCD-Goma pour le RCD-ML qui, ayant été posté comme officier de la mobilisation à Bafwasende, procéda à l'organisation de la milice au sein de son propre groupe rebelle.⁵¹ Ce groupe demeura loyal à l'Ouganda, et il n'y eut pas de conflit direct entre le RCD-N et le RCD-ML.

En janvier 2001 le RCD-N, le RCD-ML et le MLC furent incorporés au FLC, un groupe unique conçu par les Ougandais et Lumbala fut nommé secrétaire national de la mobilisation et de la propagande. Lorsque le FLC éclata en juin, le RCD-N s'allia au MLC, et parvint à capturer un nombre important de villes sous la coupe du RCD-ML, y compris Isiro et Bafwasende. Ces combats continuèrent jusqu'en décembre 2002 lorsqu'un accord de paix fut conclu entre les trois parties belligérantes, tandis qu'au même moment le RCD-N et MLC avançaient sur la base de Nyamwisi à Beni.⁵² Cependant, il n'est pas certain si l'accord de paix a été respecté. Il est également discutable que le RCD-National puisse être considéré comme force militaire viable, ou qu'il soit simplement un front pour les forces du MLC.⁵³ Dans le gouvernement de transition, le RCD-N reçut un portefeuille ministériel, celui du commerce extérieur mais pas de zones militaires.

En plus de ces principaux groupes, il y a un autre groupe armé important : l'Union des patriotes congolais (UPC). L'UPC débuta en tant que faction dissidente du RCD-ML. L'UPC est commandée par Thomas Lubanga, un Hema Gegere qui fut ministre de la Défense sous Mbusa Nyamwisi. Il se prononça contre le fait que Nyamwisi favorisait de plus en plus son propre groupe ethnique les Nande, et leurs cousins ethniques, les Lendu, et par conséquent il fut démis de ses fonctions. Il forma l'UPC en juin 2002, gagnant un grand soutien de la part du commandant ougandais James Kazini. Le 6 septembre 2002, l'Ouganda signa l'accord de Luanda dans lequel il acceptait de se retirer du Congo. L'accord proposait également la création d'une Commission de pacification de l'Ituri, et la réduction du rôle de l'UPC à celui de toute milice ou délégation de la société civile. Cependant, l'UPC refusa de signer un accord de cessez-le-feu en décembre 2002 et au contraire s'allia au RCD-Goma et au Rwanda.⁵⁴ De surcroît, en février 2003, l'ex-membre de l'UPC, le Chef Kahwa forma le Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo (PUSIC) avec un autre Hema mécontent de l'UPC. D'après Human Rights Watch, le PUSIC semble avoir des liens étroits avec les autorités ougandaises.⁵⁵

L'implication du Rwanda, de l'Ouganda et le Zimbabwe qui soutiennent de nombreux groupes armés est illustrée dans le graphique de la page suivante.

Un diagramme montrant les pays principaux et les groupes armés impliqués en conflit au RDC



7 Joseph Kabila, le dialogue inter-congolais et le gouvernement de transition

LAURENT KABILA fut assassiné à Kinshasa le 16 janvier 2001 et son fils, le Chef de l'armée, Joseph Kabila, accéda à la présidence. Joseph Kabila a semblé faire des efforts pour mettre fin au conflit en RDC et il a coopéré avec les institutions financières internationales pour réformer les lois régissant les ressources minières et forestières. Cependant, il reste à vérifier si ces réformes seront suffisantes pour changer des méthodes ancrées de contrôle patrimonial et de gestion corrompue des ressources naturelles.

7.1 L'Accord de Lusaka et le dialogue inter-congolais

Les mouvements vers les négociations de paix commencèrent en 1999 après une impasse entre les forces du gouvernement, le MLC soutenu par l'Ouganda et le RCD-Goma soutenu par le Rwanda. En juillet 1999, un accord fut proposé à Lusaka en Zambie que toutes les parties avaient signé en août. L'accord de Lusaka appelait au cessez-le-feu, au déploiement d'une opération de maintien de la paix par les Nations Unies (MONUC), au retrait des troupes étrangères, au désarmement volontaire, au rapatriement de tous les groupes armés étrangers, et au lancement d'un « Dialogue inter-congolais » pour former un gouvernement de transition menant à des élections.⁵⁶ Cependant, l'Accord de Lusaka ne parvint pas à sécuriser une paix durable car les factions belligères n'appliquèrent pas les dispositions de l'Accord.

Après la mort de son père en 2001, Joseph Kabila ouvrit de nouveau le dialogue inter-congolais. Des progrès lents furent réalisés jusqu'en février 2002 lorsque le dialogue reprit de nouveau en Afrique du Sud à Sun City. Ces pourparlers de Sun City incluaient des représentants du gouvernement, des groupes rebelles armés, de l'opposition politique et de la société civile. En avril 2002, le dialogue échoua presque lorsque Joseph Kabila et le MLC signèrent un accord de partage du pouvoir qui laissait le RCD-Goma sans aucun pouvoir exécutif.⁵⁷ Séparément, mais toujours dans le cadre de l'accord de Lusaka, des accords furent passés entre la RDC et le Rwanda, et la RDC et l'Ouganda pour que leurs forces se retirent de la RDC.

Une combinaison de pression régionale et internationale facilita un retour à la table des négociations et en septembre 2002 les pourparlers recommencèrent en Afrique du Sud entre les différents groupes rebelles.⁵⁸ De septembre 2002 à mars 2003, les discussions entre les différentes factions présentaient de nombreuses tensions. Le RCD-N, un petit groupe rebelle associé au MLC, se retira des pourparlers en novembre. RCD-K-ML, un autre petit groupe soutenu par le gouvernement Kabila, se retira également, se plaignant qu'il avait été mis à l'écart.⁵⁹ Ces deux petits groupes reprirent les combats l'un contre l'autre au Nord-Kivu en décembre 2002.⁶⁰

Néanmoins, en novembre 2002, le gouvernement et les groupes rebelles de la RDC se rencontrèrent à Pretoria pour négocier un gouvernement multipartite de transition qui partagerait le pouvoir jusqu'à ce que des élections aient lieu dans deux ans. Les négociateurs parvinrent finalement à un accord en mars 2003 et se mirent d'accord pour rédiger une constitution et discuter les questions militaires, y compris l'intégration des milices rebelles dans une armée nationale. Le Président Kabila signa la nouvelle constitution en avril 2003 et d'autres accords sur le contrôle des forces armées furent

obtenus en juin 2003. Ceci ouvrit la voie à la nomination de représentants d'un nouveau gouvernement de transition.

7.2 Gouvernement de transition

Le gouvernement de transition est entré en fonction entre juillet et septembre 2003. Le gouvernement est composé de responsables du gouvernement Kabila, de l'opposition politique, des représentants du RCD-Goma, du MLC, de la société civile et des Mayi-Mayi soutenus par le gouvernement. Selon la nouvelle constitution, Kabila restera le Chef du gouvernement jusqu'en 2005 où des élections auront lieu. Il y a quatre vice-présidents : Yerodia Abdoulaye Ndombasi (gouvernement), Jean-Pierre Bemba (MLC), Arther Zahidi Ngoma (opposition politique et société civile) et Azarias Ruberwa Manywa (RCD-Goma).

Trente-six ministères de cabinet sont également divisés en quatre groupes, et sont soutenus par 25 ministres adjoints. L'administration Kabila dirige les ministères de l'Intérieur, de la Décentralisation et de la Sécurité, des Finances, de l'Energie et de l'Industrie. Le RCD-Goma détient la Défense, la Démobilisation et les Anciens combattants, l'Economie, les ministères des Entreprises parastatales et des Télécommunications, et le MLC détient le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, de la Planification et du Budget. Une Assemblée nationale de 500 membres et un Sénat de 120 membres complètent le nouveau gouvernement.

La constitution de transition requiert l'installation d'un Haut Conseil de Défense qui inclut le président en tant que Commandant en chef des forces armées et des représentants des différents ex-belligérants. Le 5 septembre 2003, les nouveaux responsables de la nouvelle armée nationale unifiée prêtèrent serment, avec 30 nouveaux officiers du RCD-Goma, du MLC, du RCD-K/-ML et des Mayi-Mayi promettant de ne participer à aucune activité militaire ou politique sans autorisation et de défendre l'intégrité territoriale de la RDC. Le Général de corps des armées Liwanga Mata Nyamunyobo des forces armées de l'ancien gouvernement de Kinshasa fut nommé chef d'état-major. Il fut assisté de quatre adjoints dont deux sont le Général de brigade Bahuma Ambamba du RCD-Goma, le chef des opérations et le Général de brigade Malik Kijige du MLC, chef de la logistique. Le Major général Sylvain Mbuki du RCD-Goma, chef des forces terrestres, le Major général Dieudonne Amuli Bahigwa du MLC, chef de la marine, et le Major général John Numbi de l'ex-gouvernement Kinshasa, chef des forces aériennes.⁶¹

Reste à voir comment la création d'une armée nationale unifiée et le gouvernement de transition seront gérés et quel effet cela aura sur la RDC. En particulier, il est encore peu clair où se trouve le contrôle politique effectif des secteurs miniers et forestiers de la RDC. D'autres recherches détaillées sur cette question sont vivement recommandées.

7.3 Implication des Institutions financières internationales (IFI)

La Banque mondiale a rouvert son bureau à Kinshasa en décembre 2001, suite à la suspension de son assistance financière à la RDC en 1993. La Banque mondiale a affirmé qu'une plus grande implication des bailleurs de fonds est essentielle pour assurer que les progrès du

processus de paix sont accompagnés d'amélioration des conditions de la vie quotidienne. La Banque mondiale et le FMI sont les organismes les plus adéquats pour apporter les réformes nécessaires à la reconstruction mais l'expérience ailleurs dans le monde illustre les risques inhérents à ne pas tenir compte des leçons du passé.

Depuis 2001, certaines des initiatives de la Banque mondiale ont été les suivantes :

- Un « soutien d'urgence pour les réunifications économique et sociale » de 14 millions de dollars comprenant un don de 164 millions de dollars et un prêt de 50 millions de dollars. Le prêt est remboursable sur 40 ans mais les paiements ne commencent pas avant 2013.
- Apport de conseils techniques sur la conception de nouveaux codes miniers, forestiers et d'investissement, ainsi que sur la gestion de la dette, le contrôle des dépenses publiques, la réforme des entreprises publiques et la lutte contre la corruption.
- La Stratégie de soutien de transition (SST) qui soutient les réformes économiques, les travaux de réhabilitation et fournit des conseils de politique.
- Le 28 juillet 2003 la BM et le FMI ont annoncé que la RDC remplissaient les conditions requises pour une aide au soulagement de sa dette de 10 milliards de dollars dans le cadre de l'Initiative renforcée pour les PPTE, et que l'IDA et le FMI fourniraient environ 1,2 milliards de dollars de celle-ci, le reste devant être divisé entre les autres créanciers.
- Un Crédit de redressement économique de 450 millions de dollars a été approuvé le 13 juin 2002, pour soutenir les réformes économiques.
- Un crédit de 454 millions de dollars pour un Projet de réhabilitation et de reconstruction multisectoriel (EMRRP), approuvé par le Conseil en juillet 2002. L'EMRRP fait partie d'un programme d'aide prioritaire plus large de 1,74 milliards de dollars, conçu avec l'aide de la BM et soutenu par une large palette de bailleurs de fonds. Il inclut des activités dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau, du développement urbain et rural, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation et de la protection sociale.
- Un don de 50 millions de dollars accordé par l'IDA, approuvé par le Conseil en juillet 2001, et maintenant pleinement engagé. La subvention a fourni les ressources nécessaires pour ouvrir la voie à une assistance supplémentaire, renforçant les compétences dans les domaines-clés, entamant des travaux urgents de réhabilitation, et aidant à s'attaquer à l'épidémie de VIH/SIDA.
- L'IDA a accordé un don de 120 millions de dollars pour un Programme pour la RDC de démobilisation, de rapatriement, de relocalisation et de réintégration soutenu par les Nations Unies et l'IDA.⁶²

- Soutien des indemnités de licenciement pour les employés de la Gécamines afin d'éviter un conflit, inclus dans la tranche flottante du secteur minier.⁶²
- Projet de développement du secteur privé et de compétitivité (PSDC) devant être soumis au Conseil le 31 juillet 2003 afin de soutenir le renforcement des compétences au gouvernement pour faire appliquer un code minier et aider la restructuration en cours de la Gécamines.⁶²

La BM a également été impliquée de près dans la formulation et la révision des codes minier et forestier. Dans le cas du code forestier, la BM a joué un rôle positif en encourageant le gouvernement à augmenter les diverses taxes concernant les forêts dans le but de dissuader les spéculateurs, en faveur des industries forestières officielles (voir partie sur les forêts). Une grande partie des efforts de la BM pour la reconstruction de l'économie s'est concentrée sur la société minière parastatale Gécamines et ses opérations dans la province du Katanga.

La Banque mondiale et le FMI ont un rôle particulièrement important à jouer dans la promotion de la transparence des revenus à cause de leurs hautes compétences techniques et de leur rôle central dans la restructuration macroéconomique. La Banque mondiale n'offre qu'une aide financière directe au développement mais elle est également impliquée dans l'investissement direct dans le secteur des industries extractives. Une évaluation interne de la performance du Groupe Banque mondiale dans le secteur des industries extractives en 2003, transmise par la suite à Global Witness, met en relief l'échec de la Banque mondiale par rapport à son engagement financier actuel dans ce secteur. Elle mentionne qu'en raison des « liens entre la pauvreté et la gouvernance médiocre ... l'accroissement de l'investissement dans les IE [industries extractives] conduira probablement à de mauvais résultats de développement *pour beaucoup sinon la plupart des clients de la Banque* [citation de l'emphase originale] ». ⁶³ Le rapport fait appel à « une réorientation fondamentale du travail de la Banque ... s'éloignant de la priorité accordée à l'attraction de nouveaux investissements et au renforcement des compétences et à une assistance technique concentrée sur le renforcement de la capacité du gouvernement à maximiser les avantages et à minimiser les risques de l'investissement actuel dans les IE ». ⁶⁴

Tandis que l'engagement de la Banque mondiale et du FMI en RDC est essentiel, il est vital de se conformer aux objectifs et aux points de référence et que l'exploitation de ressources naturelles ne soit permise que conjointement aux améliorations de la capacité réglementaire et exécutoire. Il est recommandé que d'autres études soient menées sur les défis de conciliation du besoin d'investissement, des réformes de l'application des lois avec les réalités sur le terrain.

8 Les ressources naturelles de la RDC

8.1 Vue d'ensemble

Cette étude examine les ressources naturelles suivantes en RDC :

- le coltan et la cassitérite
- le cuivre, le cobalt, l'uranium, le zinc et l'argent
- les diamants
- l'or
- le pétrole et le gaz
- le manganèse
- le plomb
- le charbon
- le bois

8.2 Ressources naturelles et conflit en DRC

DE NOMBREUX commentateurs ont fait remarquer que le conflit en RDC a en partie été entraîné par le commerce des ressources naturelles. Le Groupe d'experts des Nations Unies a décrit l'exploitation illégale de ressources naturelles en RDC en avril et en novembre 2001, et en mai et en octobre, tous les éléments menèrent à la conclusion évidente que la convoitise des ressources naturelle de la RDC a joué un rôle important dans la prolongation du conflit. Le premier rapport du Groupe mentionnait :

Le conflit en République démocratique du Congo est devenu principalement au sujet de l'accès, du contrôle, du

CONGO KINSHASA



Cette carte illustre l'emplacement des plus grands gisements de cuivre et de cobalt (Co et Cu), de zinc (Zn), d'or (Au), et de diamants (Dm). Les gisements de cassitérite (étain) sont indiqués par le signe (Sn). Les ressources individuelles et des indications plus précises sur leur emplacement suivent dans les parties consacrées spécifiquement à chaque ressource.

commerce de cinq ressources minérales principales : le coltan, les diamants, le cuivre, le cobalt et l'or. La richesse du pays est attrayante et il est difficile d'y résister dans ce contexte de non-respect des lois et de faiblesse de l'autorité centrale.⁶⁵

Alors que cela est vrai, il est important de placer le pillage des ressources naturelles de la RDC dans le contexte historique, économique, politique et social. Particulièrement au nord-est de la RDC, les côtés économiques du conflit sont inextricablement liés à la haine tribale et ethnique, aux disputes quant à l'accès aux terres, une désintégration profonde du tissu social, un fort taux de chômage et de pauvreté, ainsi que l'implication de différents groupes rebelles étrangers et des armées du Burundi, du Rwanda et d'Ouganda. En tant que tel, il est plus exact de décrire la violence à l'est du Congo comme étant motivée par un mélange de sentiments d'inquiétude par rapport à la sécurité et à l'économie.⁶⁶

L'économie parallèle qui s'est développée dans les années 1970 et 1980, particulièrement dans l'Est de la RDC, devint cruciale pour la survie des communautés locales après le début du conflit en 1998. Les réseaux du commerce reliant les communautés des villes de l'est au reste de l'Afrique ont également servi d'intermédiaires très pratiques de financement grâce aux groupes armés locaux et leurs partisans étrangers.⁶⁷

Les belligérants du conflit en RDC ont utilisé différentes stratégies économiques pour générer des revenus des différentes ressources naturelles accessibles. Par exemple, le gouvernement de la RDC a levé des fonds pour son effort de guerre par le biais de la vente de concessions minières et forestières, habituellement sous la forme d'accords de joint-venture entre les entreprises parastatales et étrangères. Le MLC, en revanche, a perçu des revenus en instaurant des monopoles sur la production et le commerce de matières premières de son territoire, y compris les diamants, l'or et le café.

Les groupes armés étrangers et locaux ciblerent particulièrement les diamants alluvionnaires, l'or et le coltan pour lever des fonds. Ces trois ressources sont faciles à exploiter par des méthodes artisanales, ont des coefficients élevés de poids par rapport à la valeur, peuvent être facilement dissimulés et passés en contrebande, et sont rapidement absorbés par les marchés internationaux soutenus par une forte demande en Europe, aux États-Unis et en Asie du Sud-est.⁶⁸ Le manque de contrôles efficaces aux frontières et une absence de systèmes de traçage des ressources et de mécanismes coercitifs efficaces au niveau international pour l'or, le coltan et le bois font de ces ressources des proies faciles.

Les ressources naturelles génèrent des revenus à la fois de la vente et du négoce de marchandises aux acheteurs à l'intérieur et à l'extérieur de la RDC. Les ressources sont échangées contre de l'argent, des armes, des équipements et autres approvisionnements. Le contrôle des ressources présente également des opportunités pour lever des revenus par le biais des revenus des impôts et droits de douane. Une conséquence directe de cela est que les combats tendaient à se concentrer autour des lieux d'échanges stratégiques d'un point de vue économique. En mai 2002 le Groupe d'experts des Nations Unies a indiqué que :

Les batailles ont été menées pour le contrôle de Buta, Isiro, Watsa, Bafwasende et Bunia, toutes dotées à des degrés variables de gisements d'or, de diamants, de coltan ou de cassitérite et d'étals pour le bois. Butembo, un centre d'importation et de distribution important où se trouve le second poste douanier du pays, fut également attaqué à plusieurs reprises... Pendant la durée du conflit, divers groupes armés s'affrontèrent au sujet de ces zones stratégiques sur le plan économique, s'échangeant continuellement le contrôle entre eux.⁶⁹

8.3 Le secteur minier

Il est largement reconnu que la RDC possède les gisements les plus riches en cuivre et en cobalt d'Afrique ainsi que d'abondantes réserves d'or, de diamants et de coltan. Cependant, des décennies de contrôle patrimonial, de corruption endémique, de guerre, de sous investissement dans les transports nationaux et autres infrastructures ont fondamentalement sapé le potentiel du secteur minier officiel de la RDC.

En plus des activités des entreprises gérées par l'État (parastatales) et des sociétés minières privées, des activités minières artisanales considérables ont lieu à travers le pays. L'or, les diamants, le coltan et autres minéraux extraits par les petites entreprises artisanales sont échangés et exportés par la voie des circuits parallèles. En tant que telles, les statistiques disponibles du commerce et de la production ne sont pas tout à fait représentatives des vrais niveaux de la production et du commerce du secteur minier de la RDC. En particulier, le commerce de minerais et de bois après 1998, stimulé par le conflit, a faussé les chiffres officiels du commerce.

Le secteur minier de la RDC a été soumis à des changements significatifs sous la pression de la Banque mondiale et du FMI entre le début et le milieu des années 90. En 1996 et 1997 plusieurs sociétés étrangères d'exploitation minière signèrent des accords de coentreprise avec la compagnie minière de l'État Gécamines pour réhabiliter 20 mines de cuivre-cobalt et de zinc et les installations de traitement. D'autres entreprises parastatales ciblées pour faire l'objet de joint ventures et de privatisation étaient le producteur d'or-étain la *Société Minière et Industrielle du Kivu* (SOMINKI), le producteur de diamants *Société Minière de Bakwanga* (MIBA), et le producteur d'or *Office des Mines d'Or de Kilo-Moto* (Okimo). Selon le *United States Geological Service*, à la fin de 1997, plus de 100 accords préliminaires de coentreprise et de privatisation minière avaient été signés et 200 étaient en attente.⁷⁰

Plusieurs des accords préliminaires furent négociés par le gouvernement Mobutu. Lorsque Laurent Kabila devint président, plusieurs de ces contrats furent révisés. Certaines des sociétés étrangères furent affectées par ces révisions comme Ashanti Goldfields Company Limited (à cause d'un accord avec Okimo), Banro Resource Corporation (pour des concessions aurifères et diamantifères au Sud-Kivu et au Maniema), American Mineral Fields (pour un projet sur les résidus de cuivre-cobalt au Katanga), et De Beers Centenary AG (concernant un contrat signé pour la vente exclusive de diamants avec la société MIBA).

La raison principale de la révision des contrats en 1998 était de doper rapidement les revenus des ventes au rabais de concessions minières qui suivirent dans le sillage de la seconde rébellion en août de cette année-là. Des recherches plus approfondies sont recommandées pour étudier comment et pourquoi ces contrats furent révisés, qui profita de la réallocation des concessions et autres droits miniers qui s'ensuivit. D'autres recherches devraient être effectuées pour déterminer l'effet produit par le nouveau Code et la réglementation sur les ressources minières parrainé par la Banque mondiale sur l'allocation passée et future des concessions minières et des droits d'exploration.

La partie 9 fournit des détails plus précis sur les principaux centres de production et de contrôle des ressources naturelles de la RDC.

9 Production, contrôle et commerce des ressources naturelles

CETTE PARTIE fournit des renseignements sur les principaux centres de production, de traitement, les filières commerciales, et sur le contrôle des ressources naturelles suivantes : le coltan, le cobalt/cuivre, les diamants, l’or, le pétrole et le bois. Des données statistiques officielles sur les échanges de la RDC et sur ses principaux partenaires et voisins commerciaux sont également fournies pour chaque ressource.

La présente partie fait également de brefs résumés des informations collectées sur d’autres ressources naturelles qui n’ont que peu ou pas retenu l’attention du Groupe des experts des Nations Unies, des universitaires, des ONG, des sources de l’industrie et des médias. Le manque de statistiques des échanges commerciaux sur ces ressources indique que les volumes d’échange de ces ressources sont très peu élevés, peut-être est-ce une indication des faibles volumes d’extraction, d’exportation ou de valeur en comparaison avec d’autres ressources. Ces ressources sont : la bauxite, le cadmium, la cassitérite, le charbon, le café, le plomb, le minerai de fer, le manganèse, l’argent, le zinc, et l’uranium. Des résumés sur le cadmium, le zinc, l’argent et l’uranium sont contenus dans les encadrés de la partie 10.2 (cuivre et cobalt), et la cassitérite est décrite en partie 10.1 (coltan) car ces ressources tendent à se trouver dans les mêmes zones. Des détails sur ces ressources de « moindre importance » suivent en partie 10.7.

9.1 Le columbite-tantalite (Coltan)

Le coltan est un minerai à partir duquel les métaux précieux tantale (Ta) et le columbium (Cb) – également connu sous le nom de niobium (Nb) – sont extraits.

Usages du coltan

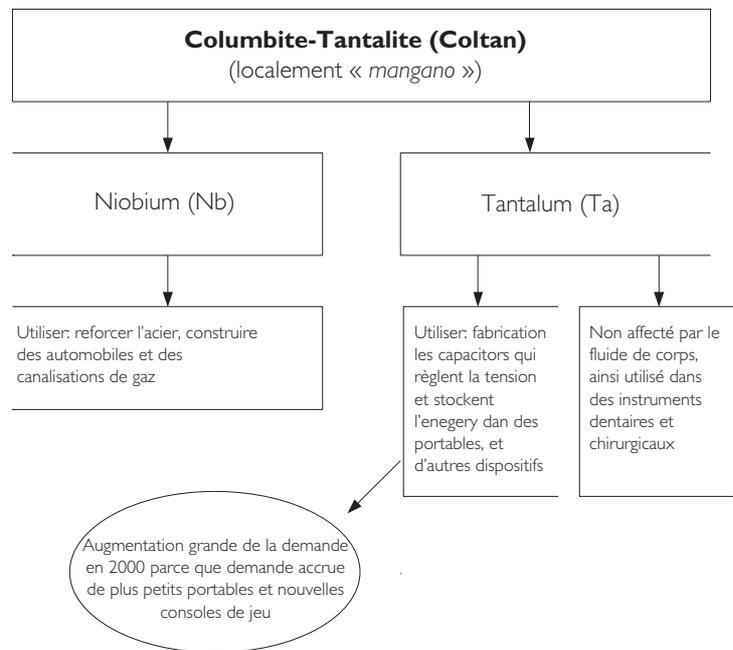
Demande en coltan

La consommation mondiale a connu une augmentation brutale en 2000 pour atteindre environ 5.000.000 livres (2.267.573 kg), une augmentation de 38% par rapport à l’année précédente, principalement poussée par la croissance dans le secteur de l’électronique, comme la vente de téléphones et ordinateurs portables. Les prix ont atteint leur sommet en novembre 2000 à 365 dollars par livre de tantale et la population du Kivu, dans l’Est de la RDC, fut soudainement entraînée dans une « ruée sans précédent vers le coltan »⁷¹. Cependant, l’essor du coltan fut bref et il devint bientôt évident que le rythme de croissance auquel on avait assisté en 2000 ne pourrait pas être soutenu car l’économie mondiale commençait à ralentir. Malgré cela, les estimations pour la croissance future se maintiennent à un niveau de 10 à 20% par an et un accroissement de la capacité de production de la matière première sera nécessaire pour répondre à une telle demande.

Découverte de coltan

Le coltan fut découvert dans la région du Kivu de la RDC en 1910 par la *Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains* (CFL) alors qu’elle construisait la ligne de chemin de fer entre Kindu et Kongolo. Cependant, le coltan qui est souvent trouvé près des gisements de cassitérite, n’était extrait et commercialisé qu’en tant que dérivé relativement peu important de la cassitérite jusque dans les années 90 lorsque des avancées technologiques contribuèrent à accroître la demande mondiale pour ce minerai.⁷²

Bien que l’Australie soit actuellement un des plus grands producteurs de tantale, on pense que la RDC détient les plus grandes réserves du monde. Il est estimé que 80% des ressources mondiales connues de coltan sont en Afrique et on pense que 80% de celles-ci sont situés en RDC. Beaucoup de gens dans le secteur pensent que la RDC deviendra le plus grand fournisseur de coltan du monde lorsque la situation concernant la sécurité se sera améliorée.



Principales zones d'extraction

Le coltan se trouve en abondance dans les régions montagneuses près des rivières et au fond des rivières ou sous une forme cachée partout dans les provinces des deux Kivus et de Maniema dans l'Est de la RDC. La « coltan belt » s'étend de Bunia à Goma, Bukavu et Kindu, Bukavu servant de centre de négoce principal pour le minerai. Dans la province du Sud-Kivu, le coltan est pour la plupart exploité dans les forêts, constituant des habitats critiques pour la préservation de la biodiversité et le bien-être des communautés tandis qu'au Nord-Kivu, de nombreux gisements ont été enregistrés sur des terres non protégées.⁷³ Le coltan est exploité depuis plusieurs années à Bunia, Kalima et Lugushwa, et plus récemment, des gisements ont été découverts à Masisi (Nord-Kivu).

Sous l'autorité de Mobutu, le coltan était exploité au Nord-Kivu et au Sud-Kivu mais la production a diminué depuis que Mobutu a perdu le contrôle des territoires de l'Est. Au moment du génocide au Rwanda en 1994 et avec l'afflux de plus d'un million de réfugiés, la production minière avait presque complètement cessé.⁷⁴

Bien qu'il ait été rapporté au cours des quelques dernières années que des blancs parlant anglais ont été aperçus avec des instruments de mesure sophistiqués dans les provinces du Kivu, jusqu'à présent aucune société ne s'est encore aventurée dans ces zones avec ses propres employés et instruments pour développer une exploitation industrielle d'envergure. Cependant, cela pourrait changer avec le processus de paix actuel.

Extraction et traitement

Le coltan est en général exploité à ciel ouvert principalement dans les mines d'étain abandonnées où le coltan se trouve parmi les scories d'étain. On pense que le coltan du Kivu est de haute qualité et facilement accessible et ne requiert pas d'instruments spécialisés pour son extraction. Depuis que la guerre a éclaté en 1998, les concessions d'exploitation industrielle existantes ont été remplacées par une exploitation artisanale et parallèle des ressources.

Le coltan est exploité dans l'Est de la RDC par un système assez primitif semblable à celui qui était utilisé pour exploiter l'or en Californie pendant les années 1800. Des dizaines d'hommes travaillent ensemble, creusant de grands cratères dans le lit des rivières, enlevant la saleté de la surface en raclant afin d'obtenir le coltan qui se trouve dessous. Les travailleurs remuent ensuite l'eau et la boue dans de grands bacs, permettant au coltan de se reposer au fond en raison de son poids plus lourd. Un travailleur peut produire jusqu'à un kilo de coltan par jour.⁷⁵

Un travailleur moyen gagne 10 dollars par mois tandis qu'un mineur de coltan peut gagner une somme comprise entre 10 dollars à 50 dollars par semaine.⁷⁶ Par conséquent, on a assisté à un exode de populations vers les régions minières de coltan au cours des cinq dernières années. De nombreux Congolais ont abandonné leurs activités agricoles et pastorales pour l'exploitation minière artisanale et les enfants ont laissé tomber l'école pour devenir des mineurs de coltan. De vastes régions où les produits alimentaires étaient cultivés, comme l'Ituri et les Kivus, ne sont plus cultivées.

Les routes du commerce

De 1998 à 2003, le coltan était transporté principalement par voie aérienne, utilisant des Antonovs russe qui peuvent transporter jusqu'à 20 tonnes. L'aéroport de Kavumu au Sud-Kivu était occupé par de petits avions qui volaient plusieurs fois par jour vers les zones riches en coltan de Walikale et de Mwenga dans l'intérieur, inaccessible par la route.⁷⁷

Les prix du coltan congolais sont fixés à Kigali et à Kampala. Les matériaux sont ensuite transportés par avion vers les pays industrialisés via la Belgique et Dubaï. La compagnie aérienne belge Sabena a suspendu le

transport de coltan peu après la publication du premier rapport des Nations Unies sur le pillage des ressources de la RDC mais une compagnie hollandaise, Martinair, a pris le relais de Sabena et il a été rapporté qu'elle assurerait la liaison deux fois par semaine entre Kigali et Amsterdam⁷⁸.

Les statistiques des échanges

Le minerai et concentrés de tantale brut provenant de la RDC, et vendus par les Rwandais, Ougandais et leurs groupes rebelles affiliés ont été expédiés par navire vers la Malaisie, l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Inde, le Pakistan, les Etats-Unis et la Russie.⁷⁹ Pendant toute la durée des années 90, le gouvernement des Etats-Unis et les sociétés américaines ont importé une quantité importante de tantale d'Afrique centrale jusqu'en 2002, les Etats-Unis étant la principale destination des exportations de coltan de la RDC. Cependant, en 2002 la Chine est devenue le principal acheteur du coltan congolais (voir plus bas).

Comme la production du coltan congolais a été monopolisée par le Rwanda, il est fort possible que le total enregistré dans les importations des Etats-Unis et de l'Europe occidentale comme provenant du Rwanda soit en fait le tantale congolais.

Tableau 2: Part de la RDC dans les exportations de coltan en provenance d'Afrique centrale

Pays d'importation	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f. nominale)				
Rwanda	4	4	8	13	6
RDC	0,8	0	5	0,7	2
Zimbabwe	0,1	0,2	0,3	0,4	3
Congo	3	2	0,0	2	0
Burundi	2	0	3	0,0	0
Zambie	0	0	0	0,0	0,6
Autres	0,4	0,8	0,5	0,0	0,8
	Weight (tonnes)				
Rwanda	256	162	261	378	349
RDC	131	0	173	13	63
Zimbabwe	10	28	5	14	95
Congo	175	81	1	53	0
Burundi	62	13	23	0	0
Zambie	0	0	0	0	38
Autres	18	33	26	0	34

Source: World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

Note 1: codes de marchandise HS – 261590* et 26209020

Note 3: statistiques données un chiffre après la virgule (valeur) ou au chiffre rond le plus proche (poids)

Ce tableau montre une augmentation substantielle, à la fois en termes de poids et de valeur, des exportations de coltan de la RDC en 2000 – pendant le « boom du coltan » – qui ont ensuite baissé considérablement en 2001. Cependant, en 2001 et 2002, le Rwanda a connu une forte augmentation de ses exportations de coltan. Etant donné que l'APR contrôlait l'exploitation de coltan dans l'Est de la RDC pendant cette période, des études plus approfondies sont nécessaires pour constater si le coltan enregistré dans les chiffres d'exportation du Rwanda provenaient de la RDC.

Tableau 3: Exportations de coltan de la RDC

Pays d'importation	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f. nominale)											
Etats-Unis	1,0	3,6	0,9	0,2	0,7	0,3	0,5	0,2	0,0	4,7	0,5	0,0
Chine	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	2,2
Allemagne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Poids (tonnes)												
Etats-Unis	70	208	48	10	32	13	36	10	0	166	4	0
Chine	0	0	60	0	0	0	0	0	0	7	9	63
Allemagne	0	0	0	0	440	0	0	121	0	0	0	0

Source: World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

Note 1: codes marchandise HS – 261590* et 26209020

Note 2: Déclarations du pays d'importation présumées correspondre 1:1 aux chiffres d'exportations fournis par le pays exportateur

Note 3: statistiques arrondies un chiffre après la virgule (valeur) ou au chiffre rond le plus proche (poids)

Dans ce tableau on peut voir que les Etats-Unis étaient l'importateur principal du coltan congolais jusqu'en 2001 lorsque leurs importations ont chuté considérablement et en 2002, la Chine était leur seul importateur répertorié de coltan en provenance de l'Est de la RDC.

Les entreprises impliquées dans l'extraction du coltan

Dans le cycle d'exploitation du coltan, certains critiques ont indiqué que les sociétés multinationales impliquées dans l'accès illicite au coltan en RDC fournissent des instruments pour les phases 1, 2 et 5 du cycle d'exploitation illustrés.⁸⁰

Phase 1: **Exploration**

Phase 2: **Détection**

Phase 3: **Extraction**

Phase 4: **Transport**

Phase 5: **Traitement** (transformation-commercialisation)

Au cours des dernières années, de nombreuses entreprises internationales ont importé du coltan de la RDC via le Rwanda pour être utilisé en Europe, en Asie et aux Etats-Unis. Une fois que le coltan est vendu sur les marchés internationaux, il est impossible de remonter sa trace depuis le produit fini jusqu'aux mines.

A partir de 1976, les activités minières à l'Est de la RDC furent dominées par la Société Minière et Industrielle de Kivu (Sominki) de l'Etat mais la crise de l'économie zaïroise dans les années 80 eut pour effet que la Sominki dut fermer beaucoup de ses opérations industrielles et permit à des individus de se lancer dans l'exploitation minière artisanale sur ses concessions. Cette mesure est à l'origine de l'exploitation artisanale qui caractérise l'exploitation du coltan en RDC aujourd'hui.⁸¹

Jusqu'en 1995, les mineurs artisanaux travaillaient dans un environnement contrôlé mais ceci changea lorsque le capital belge se retira de la Sominki et que l'Etat s'effondra dans l'Est du Zaïre⁸². La Sominki fut alors vendue à la firme américaine Cluff Mining et à la société canadienne Banro Corporation. En 1996, Banro racheta les actions de Cluff Mining et créa ensuite la filiale congolaise, Sakima⁸³.

Mais en 1998, Laurent Kabila annula le contrat de Banro pour motif qu'il avait été créé sous l'autorité de Mobutu et créa une nouvelle entreprise appelée la Société Minière du Congo (Somico). Les actifs de la Sakima, y compris son bureau à Kinshasa, furent alors saisis par le gouvernement au nom de la Somico le 31 juillet⁸⁴.

Toutefois, le 2 août 1998, une rébellion du RCD fut lancée et le groupe rebelle, avec le soutien des directeurs

de la Sakima, prit le contrôle des concessions de la Sominki et réquisitionna un stock de 312 tonnes de coltan et 190 tonnes de cassitérite⁸⁵. Trois mois plus tard, les forces rwandaises et leurs alliés du RCD organisèrent l'enlèvement et le transport des stocks de la Sominki à destination de Kigali. Variant selon les sources, entre 2000 et 3000 tonnes de cassitérite furent déplacées entre novembre 1998 et avril 1999.⁸⁶

Un certain nombre de sociétés ougandaises et rwandaises ont été créées pour faciliter l'exploitation de minerais en RDC. Du côté rwandais, la plupart des entreprises qui font le commerce du coltan congolais (comme Rwandan Metals) sont soit la propriété du gouvernement, soit sont détenues par des individus très proches du gouvernement.⁸⁷

Contrôle politique

Depuis la fin de 1998, le Sud-Kivu et une partie du Nord-Kivu sont sous la tutelle du RCD et de l'armée Rwandaise. L'armée ougandaise contrôle le reste du Nord-Kivu. Le Rwanda et l'Ouganda ont soutenu diverses factions du RCD et du MLC pendant toute cette période.⁸⁸

Au cours des cinq dernières années, le système a fonctionné de façon que le seul rôle attribué aux Congolais est l'extraction et la remise aux courtiers rwandais (et quelquefois ougandais). Les Rwandais ne permettent habituellement pas les transactions directes entre les Congolais et les acheteurs étrangers. L'exploitation et l'imposition sont organisées centralement depuis une entité administrative appelé le Congo Desk, située dans une cellule du Ministère de la Défense du Rwanda.⁸⁹ Pendant toute la guerre, le Rwanda a bénéficié directement de l'exploitation du coltan dans l'Est de la RDC et il a été indiqué qu'entre la fin de 1999 et la fin de 2000, l'armée rwandaise à elle seule a dégagé des revenus d'au moins 20 millions de dollars par mois.⁹⁰

Lorsque le RCD prit le pouvoir au Kivu en août 1998, le secteur minier était complètement désorganisé. Cependant, au lieu de restructurer les équipements et de rechercher une nouvelle gestion des mines dans leur territoire, les chefs du RCD cherchèrent rapidement à piller les stocks restants de coltan et de cassitérite avec leurs partenaires rwandais. Peu après, le nouveau gouvernement rebelle au pouvoir décida de collecter ses propres impôts sur les exportations de minerai, en utilisant les institutions héritées de l'ère Mobutu.⁹¹

De 1998 à 2000, le RCD obligea chaque poste de négoce ou *comptoir* opérant dans son territoire de payer 15.000 dollars pour un permis pour une durée de validité de 12 mois. De plus, les comptoirs sous licence devaient payer une taxe estimée à 8% sur la valeur totale des exportations. La SONEX fut fondée en mars 1999 à Kigali par le RCD-Goma et dirigée par Emmanuel

Kamanzi, pour servir de branche financière de l'organisme et pour établir un plan de référence pour le transfert de ressources – principalement de coltan et de cassitérite – du RCD vers Kigali.⁹² Malgré ces développements, le RCD resta très dépendant du soutien financier des Rwandais pour financer son déploiement militaire dans les régions.

Il y eut un changement à cela le 20 novembre 2000 avec la création de la société SOMIGL, à laquelle le RCD-Goma accorda un monopole de toutes les exportations de coltan des territoires détenus par les rebelles. Le monopole fut institué pour financer l'effort de guerre du RCD-Goma et c'était une réaction directe à la flambée des cours du coltan.

Erik Kennes décrit comment le boom des cours du coltan à la fin de 2000, causé par un goulet d'étranglement sur le marché mondial, mena les sociétés étrangères à faire affaire avec les groupes rebelles en RDC:

Une pénurie temporaire du niobium-tantalite devait être comblée par tous moyens, même s'il fallait acheter le coltan du réseau de creuseurs artisanaux sous la tutelle des forces armées. Lorsque les entreprises eurent l'opportunité d'avoir un flux régulier et stable de production provenant d'ailleurs, elles tournèrent le dos au Congo.⁹³

La SOMIGL aurait permis au RCD de financer sa propre armée pour la première fois. Sous la tutelle de Nestor Kiyimbi, le ministre des ressources minières du RCD, l'argent du Coltan aurait été utilisé pour entretenir une armée de 40.000 hommes. Cependant, les cours chutèrent brusquement à la fin mars 2001 (pour atteindre un niveau plancher en octobre 2001, à moins du tiers de leur plus haut niveau) et le chef du RCD décida d'abandonner le monopole de la Somigl, libéralisant de nouveau le marché.⁹⁴

En plus de ce contrôle de l'exploitation du coltan par l'armée rwandaise et par le RCD, il a été rapporté que des groupes Maï-Maï collectent des impôts sur le coltan des creuseurs à Ntoto dans la zone Masisi, au Nord-Kivu.⁹⁵

La cassitérite (étain)

L'étain est une matière première importante dans le commerce international mais il ne peut être extrait qu'en tant que minerai d'étain et non comme métal. Le minerai d'étain qui est de loin le plus important est la cassitérite, un oxyde de l'étain qui se produit naturellement.⁹⁶ Bien que la majorité de l'étain est obtenue de l'exploitation des minerais d'étain, la cassitérite se trouve en association avec les minerais de tungstène, de tantale, et de plomb, et des petites quantités d'étain sont récupérées comme sous-produits de l'exploitation de ces métaux. Comparé aux gisements viables d'un point de vue commercial de cuivre, de plomb de zinc, de nickel et de bauxite les gisements d'étain sont généralement peu productifs. En RDC, la cassitérite est très fréquemment associée au minerai de coltan.

L'étain est utilisé pour recouvrir les autres métaux pour empêcher la corrosion (par exemple, les boîtes de conserve sont faites en acier recouvert d'étain) et il est principalement utilisé dans les emballages alimentaires, les équipements culinaires, les jointures de composants électroniques, la plomberie, les plombages dentaires et les ignifugeants.

La plupart des approvisionnements d'étain du monde proviennent de Malaisie, d'Indonésie, de Thaïlande, du Brésil et de Bolivie mais une quantité importante provenait de la RDC dans le passé. La cassitérite est un produit du Kivu depuis longtemps et elle est exploitée dans l'Est de la RDC depuis l'époque coloniale. La cassitérite comme le coltan, fut tout d'abord découverte dans la région du Kivu de la RDC en 1910 par la

Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (CFL) alors qu'elle construisait la ligne de chemin de fer entre Kindu et Kongolo. La cassitérite, avec le coltan, est trouvée en de nombreux endroits de l'Est de la RDC, dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Katanga et du Maniema. De nombreuses pegmatites riches en étain ont été repérées dans les régions du Kivu et du Maniema bien qu'elles n'aient pas toutes fait l'objet d'une exploitation industrielle jusqu'à présent.⁹⁷

Au milieu des années 40, la RDC était le second producteur mondial après la Bolivie et la ressource principale des opérations minières de l'ère post-coloniale jusqu'au milieu des années 90 était la cassitérite exploitée dans l'Est du pays.⁹⁸ Cependant, depuis 1989 la production de cassitérite de la RDC a beaucoup baissé principalement en raison de l'effondrement des cours mondiaux de l'étain et du transport cher et long depuis les régions retirées où il est exploité.⁹⁹

Traditionnellement, la plupart des concessions d'exploitation minière extensive de l'Est du Congo étaient détenues par la Sominki qui fut créée en 1976 suite à une fusion entre plusieurs sociétés minières belges. Les activités de la Sominki étaient composées à 80% de l'exploitation de l'or et 20% de cassitérite et de coltan. Lorsque la Sominki ferma plusieurs de ses opérations industrielles d'exploitation minière pendant la crise de l'économie zaïroise dans les années 80, la cassitérite, tout comme le coltan, commença à être exploitée par des moyens artisanaux. Cependant, pendant cette période la *Compagnie Zaïrétain* resta responsable des mines à ciel ouvert dans la région du Shaba.

Depuis le déclenchement de la guerre au mois d'août 1998, la plupart des concessions de cassitérite auraient été revendues par le RCD-Goma à des intérêts rwandais et similaires, mais moins bien organisées, des relations se sont développées au Nord-Kivu entre le RCD-ML et des intérêts ougandais. La grande majorité de la cassitérite semble avoir été exportée, avec le coltan, via l'Ouganda et le Burundi et le plus communément, via le Rwanda. Un réseau très efficace a été mis en place par le RCD-Goma et l'armée rwandaise pour transporter les ressources par avion et camion depuis l'Est de la RDC à destination de Kigali. Comme le Rwanda est également un producteur de cassitérite, elle « se perd » facilement parmi les propres approvisionnements du pays. Le rapport de 2001 du Groupe des experts identifiait des sociétés belges, allemandes, malaises, canadiennes, tanzaniennes, hollandaises, russes, et indiennes comme principaux importateurs de cassitérite provenant de la RDC via le Rwanda.¹⁰⁰

Pierre Baracyetse, un ingénieur des mines prétend que jusqu'au milieu des années 80, lorsque le cours de l'étain sur le marché mondial tombait, la cassitérite passait par les contrebandiers burundais, congolais, et ougandais via Kampala et Bujumbura.¹⁰¹ Cependant, en 1985 ces contrebandiers se désintéressèrent de la cassitérite pour se tourner vers les activités plus rentables des mines d'or.

En avril 2001, le Groupe d'experts des Nations Unies a estimé qu'entre 1998 et 2000, environ 1.800 camions transportant de la cassitérite, du bois et du café, parmi d'autres ressources ont transité par l'Ouganda.¹⁰² La cassitérite est souvent transportée par navire de Mombasa et Dar es-Salaam vers l'Europe.

Depuis le milieu des années 90, la cassitérite est devenue une ressource moins importante et avec la valeur du coltan qui augmente considérablement grâce au développement du secteur de l'électronique, elle a davantage été traitée comme un sous-produit du coltan de valeur inférieure.¹⁰³

9.2 Le cuivre et le cobalt

La RDC a de vastes réserves de cuivre (Cu) et de cobalt (Co) qui se trouvent dans les gisements sédimentaires de cuivre le long de la « ceinture de cuivre » de l'Afrique centrale qui s'étend le long des frontières entre la RDC et la Zambie et entre la RDC et l'Angola au Sud du Katanga. La ceinture de cuivre contient 34% des réserves mondiales de cobalt et 10% des réserves mondiales de cuivres.¹⁰⁴ La ceinture de cuivre du Katanga a également des gisements de minerais associés au cuivre, comme le zinc, l'argent, l'uranium, le plomb et le germanium. Le cuivre, le cobalt et minerais associés sont généralement extraits de grandes mines industrielles à ciel ouvert ou de carrières, ou de barrages de tailings contenant des résidus de cuivre et de cobalt qui ont été accumulés pendant des années d'exploitation minière.

Le cobalt est reconnu comme une importante source potentielle de revenus pour la RDC. Le cobalt est un métal utilisé dans toute une gamme d'applications industrielles et militaires. L'utilisation la plus importante est les superalliages, qui sont utilisés pour fabriquer des moteurs de turbine à gaz.¹⁰⁵ Le cobalt est extrait du cuivre par un processus de grillage des minerais de cuivre, suivi de l'application d'une solution acide puis d'une électrolyse.

Evolution historique de l'exploitation minière du cuivre et du cobalt

Le cuivre fut tout d'abord produit en 1911 au Katanga par la UMHK qui en 1923, était le troisième producteur mondial de cuivre.¹⁰⁶ A partir des années 20, le cuivre fut la source la plus génératrice de revenus d'exportation pour le gouvernement colonial belge et pour Mobutu. En 1967, après l'introduction du programme de « nationalisation », la Gécamines fut créée. La Gécamines reprit les mines gérées auparavant par l'UMHK, selon les termes de la politique de nationalisations de Mobutu. Après cela, la Gécamines contribua largement au budget de l'Etat.¹⁰⁷

A partir des années 70, la Gécamines s'est implantée dans les trois zones principales de gisements de minerai au Katanga (Sud, Centre et Ouest). A part la Gécamines, le seul autre grand producteur de cuivre sous l'autorité de Mobutu était Sodimco. Cependant, au début des années 90, Sodimco vit sa production chuter considérablement.¹⁰⁸

Avant 1978, l'approvisionnement mondial de cobalt était presque exclusivement fourni par le Zaïre et la Zambie en tant que sous-produit du cuivre.¹⁰⁹ Cependant, une forte augmentation des cours du cobalt en 1978 (poussée par des craintes de perturbations des approvisionnements) eut pour conséquence que les acheteurs trouvèrent des substituts et une baisse de la demande s'ensuivit. La demande reprit au début des années 90 lorsque le cobalt commença à être utilisé dans des applications spécialisées.¹¹⁰ Toutefois, à ce stade, la proportion de cobalt fournie par le Zaïre et la Zambie avait décliné car davantage d'entreprises d'Etat qui fournissent le minerai s'étaient établies. Néanmoins, la RDC reste parmi les cinq premiers producteurs de cobalt à l'échelon mondial, derrière la Zambie, l'Australie, le Canada et la Russie.

D'autres minerais comme le cadmium, le zinc et l'argent furent extraits de la région du Katanga à partir des années 50.

Les centres de production et de traitement

Les principaux centres de production de cuivre et de cobalt sont les suivants. La majorité des mines et gisements suivants reste sous la propriété partielle ou totale de la Gécamines:

- Le « Big Hill » (ou *Scories du Terril de Lubumbashi (STL)*) des tailings de cuivre-cobalt et un projet de fonderie près de Lubumbashi est géré en coentreprise entre le

géant minier américain OMG, le Groupe George Forrest (GGF) et la Gécamines. Le cuivre-cobalt est transporté par navire à l'usine de traitement d'OMG en Finlande. Cette mine est également la source du minerai de germanium, un métal rare utilisé dans les fibres optiques, les objectifs à infrarouge et les satellites de télécommunications.

- La mine artisanale de cuivre-cobalt d'Etoile près de Lubumbashi et le gisement de cuivre-cobalt de Kansuki à l'est de Kolwezi où des mineurs artisanaux ont été recrutés pour sélectionner des oxydes à forte teneur (hétérogénite) pour être directement embarqués vers les usines de traitement en Afrique du Sud.
- La mine de cuivre-cobalt de Kabolela et les mines d'or-cobalt de Kipese près de Likasi sont la propriété de La *Société Minière de Kabolela et Kipese* (SMKK, joint venture entre Gécamines (40%) et Melkior Ressources Inc. (60%)). Kabolela fut exploité par le prédécesseur de la Gécamines, l'UMHK, entre 1939 et 1945.¹¹¹ Cependant, en raison de ressources en capitaux limitées, le projet a été suspendu depuis 2000.
- Le projet de traitement de tailings de cuivre-cobalt de Kakanda et Kambove fut réalisé par une joint venture entre International Panorama Resources Corp (IPR) du Canada et la Gécamines. Les opérations ont été réduites en raisons d'inquiétudes au niveau de la sécurité en 2000.
- Le gisement de cuivre-cobalt de Kamfundwa devait être développé par une coentreprise entre la Gécamines, la Harambee Mining Corp et la Sogemin suisse mais les opérations ont été suspendues depuis 1999 en raison d'inquiétudes concernant la sécurité.
- La mine souterraine de cuivre-cobalt de Kamoto et les usines de traitement sur site près de Kolwezi ont récemment fait l'objet de controverse. En 2003 un contrat de coentreprise fut signé entre Gécamines et Kinross-Forrest pour réhabiliter la mine malgré un accord préexistant et effectif entre Kumba Natural Resources Ltd et le gouvernement de la RDC.¹¹² Au moment de la rédaction de ce rapport, le litige entre Kumba, le gouvernement de la RDC et Kinross-Forrest n'a toujours pas été résolu.
- La mine de cuivre-zinc de Kipushi près de Lubumbashi était auparavant exploitée de façon rentable entre 1925 et 1993 (par la Gécamines) mais elle fut mise en entretien-maintenance à cause d'une pénurie de devises étrangères nécessaires pour maintenir les opérations.¹¹³ Une coentreprise entre l'American Mineral Fields International et Zinc Corp. d'Afrique du Sud sont en train de négocier avec la Gécamines, et une étude de faisabilité pour un projet initial de développement à petite échelle est en train d'être menée.¹¹⁴
- Le gisement de tailings de cuivre-cobalt de Kolwezi qui est une des ressources de tailings de cuivre-cobalt les plus importantes du monde a fait l'objet de plusieurs développements en coentreprise avec la Gécamines. En juillet 2003, l'American Mineral Fields a négocié un contrat de coentreprise avec la Gécamines, et le contrat a été ratifié par le gouvernement de la RDC en novembre 2003.¹¹⁵ Il est anticipé qu'une fois que les dernières études de faisabilité seront terminées, le traitement et la collecte des tailings commenceront en 2005.¹¹⁶
- La mine de cuivre Kov reste détenue à 100% par la Gécamines. Des minerais de haute qualité extraits de cette mine sont traités à Kolwezi depuis 1952.

- La mine de cuivre de Lonshi est détenue par First Quantum Minerals Ltd.
- Les mines de cuivre-cobalt de Kindsenda et Musoshi sont détenues par Sodimco.
- La mine de cobalt de Luiswishi est détenue par la Gécamines et L'Entreprise Générale Malta Forrest, une filiale de la société à capitaux privés George Forrest International. La mine est exploitée à plein régime depuis mai 2003 et a un contrat d'approvisionnement exclusif avec OMG qui traite le cobalt de la mine en Finlande.
- La mine de cuivre-cobalt de Shinkolobwe au Katanga est également riche en uranium et en germanium. Voir la partie 10.2.10 pour plus de détails sur l'uranium.
- Le gisement de cuivre-cobalt de Tenke et Fungurume est l'un des plus grands sites miniers potentiels du Katanga. En mai 2001, Phelps Dodge Corp. s'est joint à BHP World Exploration Inc. dans un contrat à option avec Tenke Mining Corp et la Gécamines pour développer les gisements.¹¹⁷

Il y a un petit nombre de centres de traitement du cuivre-cobalt dans le pays qui sont les suivants:

- L'usine de traitement du cuivre et du cobalt de Kabwe exploitée par Orion Mining and Exploration Ltd jusqu'en 2002 lorsqu'une chute des cours du cuivre et du cobalt mena à la fermeture de l'usine.
- L'usine de traitement de carbonate de cobalt EXACO à Lubumbashi. EXACO détient également un intérêt de 55% dans le gisement de minerai cuivre de Kalumbwe-Myunga à Kolwezi.¹¹⁸
- La raffinerie Shituri de concentrés de cuivre-cobalt à Likasi est détenue par la Gécamines mais est louée à KMC, une société en coentreprise créée par la Gécamines et Tremalt Ltd.

Routes du commerce

La plupart des mines sont situées autour de Lubumbashi, Likasi et Kolwezi.¹¹⁹ Le cuivre et autres minerais extraits de ces mines sont principalement transportés par les lignes ferroviaires du Katanga décrites en partie 11.4. Sinon, les minerais sont également transportés depuis les mines par camion vers la Zambie et au-delà par la ville de Sakania près de la frontière entre la RDC et la Zambie. Des études de l'économie parallèle menée pendant la fin des années 90 ont également révélé que le cobalt et autres marchandises étaient passés en contrebande du Zaïre en Zambie en passant par Sakania.¹²⁰

La RDC exporte la majorité de son cuivre et de son cobalt non traités. La plupart du cuivre et du cobalt a été traditionnellement transportée le long d'une des routes suivantes :

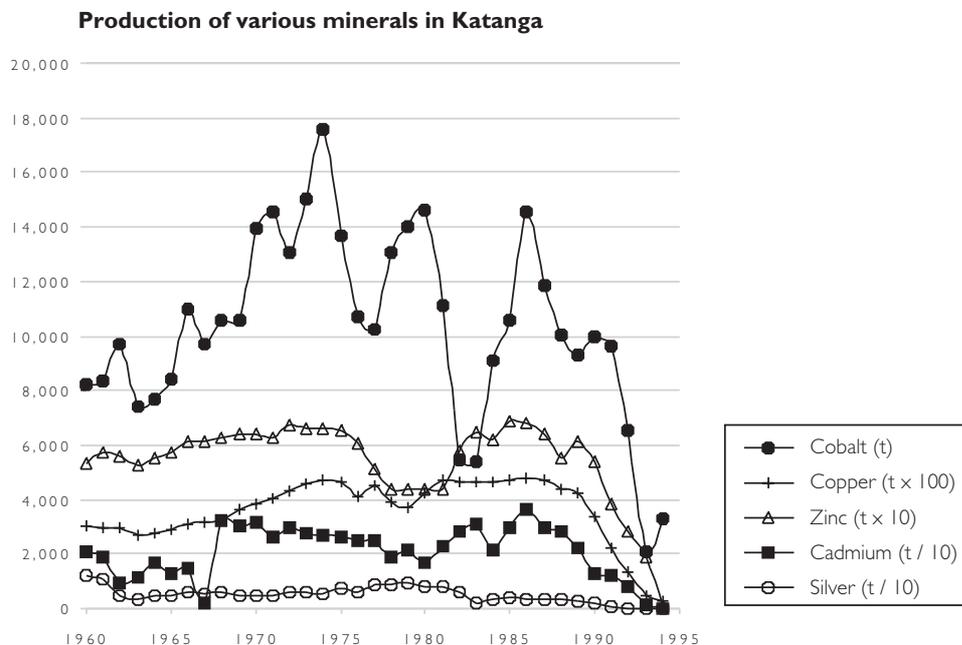
- La *Voie Nationale*, la voie route-rail-bateau de la ceinture de cuivre à Matadi.
- La voie orientale traversant la Zambie sur la voie ferroviaire de Tazara à Dar es Salaam en Tanzanie.
- La route du sud à travers la Zambie sur les lignes ferroviaires menant aux ports sud-africains.¹²¹

Statistiques des échanges

Les statistiques montrent que la production de cuivre et de cobalt a constamment devancé les autres minerais qui se trouvent dans la ceinture de cuivre depuis les années 60. Toutefois, il y a une chute considérable des niveaux de production de cuivre, de cobalt et de zinc depuis le début des années 60, conséquence de la crise politique et économique expérimentée pendant les dernières années de la présidence de Mobutu et la mauvaise gestion des opérations d'exploitation du cuivre et du cobalt. Le Graphique 1 illustre la chute importante de la production de cuivre, de cobalt et de zinc qui eut lieu après le boom de la production au milieu des années 80.

Graphique 1: Evolution de la production minière au Katanga en tonnes (t)

Source: Groupe d'intellectuels de Kolwezi (1996) *La Gécamines: Quel Avenir? Réflexions sur la privatisation*, p. 43.



Le Tableau 4 montre qu'après 1995 la production de cobalt a repris légèrement avec des augmentations notables entre 1997 et 1998 et qui coïncident avec l'accès de Laurent Kabila à la présidence.

Tableau 4: Production minière de cobalt en RDC

Année	Production de cobalt (tonnes métriques, estimation)
1994	2.000
1995	1.650
1996	2.000
1997	3.500
1998	5.000
1999	6.000
2000	7.000
2001	4.700
2002	4.000

Source: Shedd, K. (2002) «Cobalt – 2002.» *United States Geological Service*, p. 20.17, tableau 8.

En 2001, la RDC avait la capacité pour raffiner 17.000 tonnes métriques de cobalt par an, la plus forte capacité de tous les pays. (Comparer: la Finlande (10.000 tonnes métriques), la Zambie (9.000 tonnes métriques), la Russie (8.000 tonnes métriques).)¹²² Cependant, comme le Tableau 5 le démontre, le niveau de production de cobalt raffiné est bien en dessous de sa capacité.

Tableau 5: La production de cobalt raffiné en RDC

Année	Métaux de cobalt raffiné (tonnes métriques; exclut la production de cobalt en alliage blanc, matte, et scorie qui demanderait un raffinage supplémentaire)
1997	2.808
1998	4.490
1999	5.180
2000	4.320
2001	4.071
2002	n/a
2003	N/a

Source: Shedd, K. (2002) "Cobalt – 2001." *United States Geological Service*, p.20.18, Tableau 9.

De la fin de 2001 jusqu'à la fin de 2002 les cours du cobalt furent bloqués à un niveau général de 6 -7 dollars /livre, une des pires années de l'histoire du cobalt. Les cours ont repris légèrement à la hausse en 2003, et sont actuellement dans une fourchette de 8 – 9 dollars/livre.

La production de cobalt de la RDC en termes de volume est restée constante au cours des 4 années après 1999. Cependant, le prix unitaire du cobalt a chuté depuis 2000, entraînant dans son sillage une baisse des revenus gagnés par la RDC. Toutefois, jusqu'à juin 2003, la production de cuivre et de cobalt de la RDC stagnait à tout juste 1.095 tonnes et 400 tonnes par mois.¹²³

Tableau 6: Exportations de cobalt de l'Afrique centrale en 2002 (Valeur et poids, par pays fournisseur)

Pays d'exportation	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f, nominale)			
Zambie	125	96	79	70
RDC	84	87	56	35
Congo (Bz)	33	90	30	10
Tanzanie	4	6	6	9
Autres	1	7	6	7
	Poids (milliers de tonnes)			
Zambie	3,9	3,5	4,1	4,5
RDC	3,1	3,8	3,2	3,3
Congo (Bz)	1,2	3,6	1,8	0,7
Tanzanie	0,1	0,2	0,3	0,6
Autres	0,0	0,3	0,3	0,5
	Prix unitaire (USD/kg, c.i.f, nominale)			
Zambie	32	28	19	16
RDC	27	23	17	11
Congo (Bz)	28	25	16	14
Tanzanie	28	26	20	15
Autres	31	26	21	15

Source: *World Trade Atlas*, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbook of import statistics

Note 1: code marchandise HS -8105

Note 2: statistiques arrondies au chiffre rond le plus proche

Malgré des niveaux de production comparativement bas de cuivre raffiné, la RDC reste le second fournisseur de l'Afrique après la Zambie.

Tableau 7: Cuivre (raffiné) – exportations de l'Afrique centrale en 2002

Pays d'exportation	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f, nominale)			
Zambie	192	200	222	189
RDC	4	5	17	10
Congo (Bz)	8	7	3	5
Tanzanie	7	12	4	2
Zimbabwe	12	4	4	1
	Poids (milliers de tonnes)			
Zambie	121	108	128	115
RDC	10	3	10	7
Congo (Bz)	8	4	2	4
Tanzanie	5	6	2	1
Zimbabwe	8	2	2	1

Source: *World Trade Atlas*

Note 1: Code marchandise HS – 7403

Note 2: statistiques arrondies au chiffre rond le plus proche

Tableau 8: Exportations de cuivre raffiné

Pays d'importation	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f. nominale)											
Belgique	328	244	51	7	2	0	0	0	2	1	0	1
Italie	37	20	3	3	6	1	7	2	1	3	9	4
Etats-Unis	2	5	30	0	0	0	0	0	1	0	4	0
Allemagne	87	16	5	0	2	0	0	0	1	0	0	0
Autres	24	16	11	16	16	15	7	4	1	1	5	7
	Poids (milliers de tonnes)											
Belgique	142	108	27	4	1	0	0	0	1	0	0	1
Italie	14	9	11	1	2	0	3	1	0	2	5	2
Etats-Unis	1	2	15	0	0	0	0	0	7	0	2	0
Allemagne	37	7	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres	10	8	5	7	5	6	3	3	1	1	3	6

Source: World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

Note 1: Code marchandise HS – 7403

Note 2: déclarations du pays d'importation présumées correspondre 1:1 aux exportations déclarées par le pays fournisseur

Note 3: statistiques arrondies au chiffre rond le plus proche

La Belgique et l'Italie sont actuellement les principaux importateurs du cuivre raffiné de la RDC comme le démontre le Tableau 8. Le tableau montre également clairement la baisse considérable des volumes de cuivre exportés après 1992. En 1991, la Belgique importait 142.000 tonnes de cuivre raffiné. En 1993 le volume chuta à 27.000 tonnes, et en 1994 à peine 4.000 tonnes furent importées. Entre 1996 et 1998, et en 2000 et 2001 la Belgique n'a pas importé de cuivre de la RDC.

Depuis 1996, la valeur totale moyenne c.i.f. des importations de cuivre raffiné de la RDC a été d'environ 8,5 millions de dollars par an. Ceci n'est qu'une petite fraction de la valeur totale en 1991 de 478 millions de dollars.

Ces statistiques indiquent qu'avec un investissement et des contrôles fiscaux appropriés, et s'il y a des développements sur les marchés internationaux, le secteur cuivre/cobalt de la RDC a le potentiel d'être un grand générateur de revenus d'exportations pour le gouvernement de la RDC.

Contrôle politique

La ceinture de cuivre du Katanga est restée sous la tutelle du gouvernement pendant toute la durée du conflit actuel. Cependant, selon les rapports du Groupe d'experts, le Zimbabwe a bénéficié d'un traitement préférentiel dans l'allocation des concessions minières et autres opportunités d'affaires aux Katanga en rémunération de l'assistance militaire que le Zimbabwe procura au gouvernement à partir de 1998.¹²⁴ De 1998 à 2001, la majorité des troupes zimbabwéennes étaient situées dans les régions du Katanga et du Kasai.¹²⁵

L'influence zimbabwéenne a également été marquante dans la gestion de la Gécamines. Par exemple, l'homme d'affaires zimbabwéen Billy Rautenbach fut nommé Directeur Général de la Gécamines en 1998 à la demande du Président Laurent Kabila.¹²⁶ Le Groupe des experts des Nations Unies a rapporté que, pendant le mandat de M. Rautenbach, Gécamines a payé des primes aux forces armées zimbabwéennes.¹²⁷ Lorsqu'il a été questionné à ce sujet cependant, M. Rautenbach a nié toute implication dans le paiement des soldats zimbabwéens.¹²⁸

M. Rautenbach a été remplacé par l'homme d'affaires belge George Forrest en tant que PDGI de la Gécamines en novembre 1999 (jusqu'au mois d'août 2001). M. Rautenbach a continué de jouer un rôle actif dans le secteur minier de la RDC depuis qu'il a quitté la

Gécamines. En 2001, la société de M. Rautenbach, Ridgepointe International, reçut les droits d'exploitation minière sur les concessions de la Gécamines à Shinkolobwe.¹²⁹

Le premier Groupe d'experts des Nations Unies a rapporté que M. Rautenbach avait des liens avec M. John Bredenkamp.¹³⁰ Le groupe a mentionné qu'en 2001 M. Rautenbach, M. Bredenkamp, le Président du parlement du Zimbabwe et le président du Zanu-PF, M. Munangwana rencontrèrent le Président Laurent Kabila deux semaines avant son assassinat pour négocier un contrat sur la concession de cuivre-cobalt de Kambove-Kakanda appartenant à la Gécamines au Katanga.¹³¹ Cependant, M. Rautenbach a déclaré que le gouvernement du Zimbabwe n'a jamais eu aucun intérêt dans les activités de Ridgepointe en DRC et n'en a pas non plus tiré profit.¹³²

M. Bredenkamp contrôle Tremalt Ltd qui détient 80% de la coentreprise Kababancola Mining Company (KMC) constituée avec la Gécamines. KMC exploite la mine de cuivre-cobalt de Kababankola, un des avoirs les plus riches de la Gécamines. Selon le Groupe d'experts des Nations Unies, les bénéfices de KMC sont divisés entre le gouvernement de la RDC (34%), le Zimbabwe (34%) et Tremalt (32%).¹³³ Le Groupe d'experts a également clamé que Tremalt Ltd achetait des équipements au profit des Forces de défense zimbabwéennes (ZDF) et des Forces armées congolaises (FAC), dont elle déduisait les coûts de leur part des bénéfices de KMC.¹³⁴ En réponse aux rapports du Groupe d'experts, Tremalt Ltd., M. John Bredenkamp et KMC ont déclaré que « le rôle des gouvernements zimbabwéen et congolais dans la conclusion de la coentreprise KMC était en accord avec les dispositions de l'Accord intergouvernemental entre ces deux parties. »¹³⁵

Avenir de l'exploitation minière du cuivre et du cobalt

Les vastes gisements de cuivre et de cobalt du pays pourraient constituer des sources significatives de revenus pour le gouvernement de la RDC. La Gécamines continue d'être une source majeure de revenus pour le gouvernement mais ce revenu ne provient pas de la production de cuivre, de cobalt et minerais associés comme il le faisait dans les années 60. Depuis la fin des années 90, le revenu est plutôt venu principalement des paiements faits par les sociétés minières étrangères pour des accords de prospection en

coentreprise avec la Gécamines. En 2001 le Groupe d'experts des Nations Unies rapportait :

...le montant du paiement est une des considérations les plus importantes pour le gouvernement à cours de liquidités lorsqu'il accorde des concessions. De ce fait, des opérations minières insoutenables et présentant des risques pour l'environnement caractérisent actuellement les activités minières de cuivre et de cobalt de la Gécamines. L'avenir de ce qui fut autrefois le géant de l'économie du pays paraît sombre.¹³⁶

L'investissement étranger en RDC et l'implication de sociétés étrangères de bonne réputation sont essentiels au développement de l'économie de la RDC. Les sociétés minières étrangères qui prennent des intérêts dans la ceinture de cuivre de la RDC sont confrontées à plusieurs challenges importants. Premièrement, les cours bas du cuivre et du cobalt ne sont pas de bon augure pour le développement des industries extractives basées autour de ces minerais en RDC. Le cobalt a particulièrement connu une augmentation régulière de sa production mondiale depuis 1993. Entre 1993 et 2000, la demande mondiale de cobalt a augmenté, en particulier à cause de la forte demande de batteries rechargeables et d'une croissance de la consommation de cobalt en Asie. Cependant, malgré cette croissance, la tendance générale des cours est à la baisse depuis 1995 car l'offre augmente à un rythme plus rapide que celui de la demande. On anticipe que si l'offre continue d'augmenter plus vite que la demande, la pression de baisse des cours continuera.¹³⁷

Méfiantes de cette réputation d'instabilité et de corruption, les sociétés minières étrangères ont été réticentes à investir en RDC. Celles qui prennent la peine d'investir connaissent des difficultés à lever des capitaux suffisants pour mener leurs activités d'exploitation. D'autres se méfient du « déplacement des objectifs visés » expérimenté à la fin des années 90 lorsque des concessions minières furent annulées par le gouvernement de Laurent Kabila.¹³⁸ La guerre a également forcé la suspension de plusieurs projets d'exploitation minière et d'exploration du minerai.

Global Witness recommande que d'autres études soient menées sur les transactions de coentreprise minière qui ont été conclues depuis 1998, particulièrement sur la manière dont les accords ont été passés conformément au nouveau code minier et sa réglementation. Des études futures doivent également examiner la relation entre les nouveaux ministères du gouvernement de transition et l'allocation des concessions minières ; la capacité du gouvernement à faire respecter le code et sa réglementation aux niveaux régional et local ; la compréhension des degrés de « fuite » et des activités de corruption dans le secteur minier et une enquête sur l'influence actuelle du Zimbabwe dans le secteur cuivre/cobalt.

Le cadmium

Le cadmium est produit principalement en tant que sous-produit de l'exploitation, la fusion et le raffinage du minerai de zinc, et à un degré moindre du plomb et du cuivre. Environ trois quarts du cadmium sont utilisés dans les batteries NiCd ; le quart restant est utilisé pour les pigments, les revêtements et les stabilisateurs du plastique. La RDC n'a jamais été un grand exportateur de cadmium et aucune information spécifique à la RDC n'a été trouvée au cours de cette étude.

L'argent

L'argent est utilisé depuis des milliers d'années pour les ornements et ustensiles, pour le commerce et comme base pour de nombreux systèmes monétaires. L'argent a beaucoup d'applications industrielles, comme dans les miroirs, les produits électriques et électroniques, et la photographie qui est le plus grand consommateur de l'argent. L'argent est exploité dans environ 56 pays, les

plus grandes réserves d'argent se trouvant aux Etats-Unis, au Mexique, au Pérou et en Chine. L'argent est habituellement associé au plomb, au cuivre, au zinc ou à l'or.

En RDC, le minerai d'argent est trouvé avec le cuivre dans la mine de Dikulushi au Katanga près de la frontière entre la RDC et la Zambie. Dikulushi a été décrit comme contenant un des minerais d'argent inexploités de la plus grande qualité à l'échelon mondial et elle est détenue par la société minière australienne, Anvil Mining NL.¹³⁹ La détérioration de la sécurité a mené Anvil à arrêter les travaux 1998 mais à la suite de discussions avec le gouvernement de Joseph Kabila en 2001, Anvil a effectué une étude faisabilité et a sécurisé le financement par RMB Ressources Ltd qui fait partie du Rand Merchant Bank Group d'Afrique du Sud, pour le développement de sa mine. Les ressources forées à Dikulushi sont estimées contenir 266 g/t d'argent et 1,9 m/t avec une teneur de 8,6% de cuivre. La production a augmenté régulièrement en 2002 et les derniers chiffres montrent qu'entre janvier et mars 2003, la mine de cuivre-argent de Dikulushi a produit 185 g/t d'argent et 8,33% de cuivre.¹⁴⁰

Le zinc

Environ 75% du zinc sont utilisés en tant que métal, principalement en tant que revêtement pour protéger le fer et l'acier de la corrosion et en tant qu'alliage pour fabriquer le bronze et le laiton. Les 25% restants sont utilisés comme composés du zinc, principalement par les industries du caoutchouc, l'industrie chimique, les peintures et l'agriculture.¹⁴¹

Le zinc est produit dans 40 pays, les premiers producteurs étant la Chine, l'Australie, le Pérou, le Canada et les Etats-Unis. Le minerai se trouve habituellement en association avec le cuivre, le plomb ou les deux à la fois.

En RDC, le zinc se trouve dans la région de la ceinture de cuivre qui s'étend de Kolwezi à Lubumbashi, dans les provinces du Katanga. Il y a deux mines de zinc dans la zone : la mine souterraine de zinc-cuivre de Kipushi, située à 30 km au sud-ouest de Lubumbashi, adjacente à la frontière avec la Zambie et la mine de zinc de Kolwezi qui est également située au sud du Katanga.

L'exploitation de la mine de Kipushi était rentable entre 1925 et 1993, lorsqu'elle fut placée en état de « entretien et maintenance » à cause d'un taux de change insuffisant pour maintenir ses opérations.¹⁴² Les deux mines sont détenues conjointement par la Gécamines et l'American Mineral Fields qui travaillent actuellement au réaménagement de la mine de Kipushi. Bien que le zinc soit produit en tant que sous-produit du cuivre, les réserves de zinc à Kipushi sont substantielles et il est attendu que la mine produise principalement du zinc dans un proche avenir.

L'uranium

Les gisements d'uranium se trouvent dans la mine de cuivre de Shinkolobwe (également appelée mine de Kasolo) près de Lakasi au Katanga. Cette mine fut exploitée par l'UMHK de 1915 à 1960. En 1939, le Congo fournit de l'uranium provenant de la mine de Shinkolobwe aux Etats-Unis. On dit que c'est cet uranium qui fut utilisé dans les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki.^{142a} De l'uranium fut également fourni pour un réacteur nucléaire de « recherche » construit par les Belges à Kinshasa en 1958 dans le cadre du Programme pour la paix atomique du Président des Etats-Unis Eisenhower.

La mine fut fermée officiellement au début des années 60 à la suite d'inondations. Cependant, il a été rapporté que de l'uranium a été extrait et vendu depuis 1965. En 2002 le journal *The Guardian* a rapporté que de l'uranium provenant de la mine était livré par Mobutu à la Libye.¹⁴³ En 1998 il a été rapporté que le gouvernement de Laurent Kabila avait accordé une

concession pour l'extraction minière près de Shinkolobwe à la République démocratique du peuple de Corée en échange de la formation des troupes congolaises. Le gouvernement de la RDC a démenti plus tard qu'un tel marché avait été conclu.¹⁴⁴

Comme les autres mines de la « ceinture de cuivre », la mine de Shinkolobwe est située dans une zone qui est restée sous la tutelle du gouvernement depuis 1998. En 2002 le Groupe d'experts a indiqué que la sécurité était très stricte autour de la mine, actuellement détenue par la Gécamines et la société de Billy Rautenbach Ridgepointe International, et qu'elle était sous la tutelle des troupes zimbabwéennes.¹⁴⁵ En réponse aux allégations du Groupe d'experts des Nations Unies, M.

Rautenbach a déclaré que le gouvernement du Zimbabwe n'avait jamais eu d'intérêts dans les activités de Ridgepointe en RDC et n'en avait pas non plus tiré profit.¹⁴⁶

Depuis 2002, le gouvernement de la RDC négocie avec les Etats-Unis pour que des experts retirent l'uranium contenu dans le réacteur de Kinshasa et de la mine de Shinkolobwe. Cependant, en mars 2004, il a été rapporté que des activités soutenues d'extraction artisanale continuaient à Shinkolobwe. Des composés extraits de la mine de Shinkolobwe sont transmis aux exploitants de fonderies indiens, pakistanais, chinois et sud coréens pour être fusionnés à Likasi ou pour être exportés directement.¹⁴⁷

9.3 Diamants

L'existence de longue date d'une économie parallèle et des réseaux de contrebande de diamants bien établis signifient que les statistiques du gouvernement ne donnent pas une représentation exacte et totale des revenus générés par les diamants en RDC. Le problème a été aggravé par le contrôle que divers groupes de rebelles et armés détenait sur de grandes régions diamantifères depuis 1998. Dans toute l'Afrique centrale les diamants sont une des sources de revenus les plus faciles à obtenir pour les belligérants armés et les réseaux criminels. Leur petite taille les rend faciles à passer en contrebande ; ils ont un prix relativement constant et reconnu à l'échelon international ; et ont un ratio valeur/poids plus élevé que presque tout autre ressource naturelle de la RDC.

La RDC est membre du Processus de Kimberley (PK), ayant été impliquée depuis le stade de la négociation. Cependant, reste à voir si les dispositions du PK seront mises en application, contrôlées et respectées. A part les difficultés pour contrôler le commerce des diamants des zones détenues par les rebelles dans l'Est de la RDC, le gouvernement lui-même fait face à des défis énormes pour mettre un terme à la corruption endémique.

Evolution historique de l'industrie des diamants en RDC

Le premier diamant congolais fut découvert en 1907 dans la province du Kasai.¹⁴⁸ La même année la *Société Internationale Forestière et Minière du Congo* (Forminière) commença l'exploitation minière de diamants au Congo.¹⁴⁹ Peu après, des études géologiques révélèrent que d'autres gisements de diamants étaient également situés plus à l'est à Mbuji-Mayi et en l'espace de dix ans, Mbuji-Mayi devint la capitale des diamants du Congo. En 1929, le Congo belge était le second producteur mondial de diamants après l'Afrique du Sud.¹⁵⁰

Dans les années 60 Mobutu créa la MIBA, une compagnie d'Etat d'exploitation minière des diamants afin de gérer les principales concessions minières à Mbuji-Mayi. La MIBA a fourni la majeure partie des diamants de la RDC destinés à l'exportation jusqu'en 1982 lorsque le commerce des diamants fut libéralisé.

Avant 1982, les mineurs artisanaux pouvaient seulement vendre des diamants à l'intérieur des zones officielles des mines où De Beers détenait un monopole d'achat et d'exportation. Ceci mena à la contrebande de diamants à l'extérieur de ces zones pour les vendre sur le marché parallèle. La Libéralisation permit aux mineurs congolais de faire la demande de licences d'exploitation minière et d'exportation. Ainsi, à partir de 1982, tous les Congolais purent posséder et transporter des diamants mais la loi exigeait que les diamants soient vendus à des sociétés d'exportation sous licence situées dans les villes principales de la RDC.¹⁵¹ Le but de Mobutu était de

restreindre la contrebande et de réorienter le commerce via les circuits officiels contrôlés par le gouvernement.

L'impact de la libéralisation fut double.

Premièrement, la politique encouragea un afflux de mineurs artisanaux et d'intermédiaires vers les champs diamantifères. Deuxièmement, la nouvelle réglementation créa une hiérarchie d'entrepreneurs qui profitèrent de la prospection et du déplacement des diamants depuis les zones d'exploitation minière jusqu'aux marchés. Pour éviter cette nouvelle classe de bureaucratie, les gens continuèrent à passer des diamants en contrebande à l'extérieur du pays via les réseaux parallèles bien établis.

Plutôt que d'empêcher la contrebande, en un an, l'exploitation minière artisanale devança la production de la MIBA et l'économie parallèle des diamants se renforça au détriment de l'économie officielle. La mauvaise gestion de l'économie nationale par Mobutu, les pratiques rapaces sur la MIBA par son réseau d'élite composé de fonctionnaires corrompus, et le fait qu'il ne soit pas parvenu à réinvestir les bénéfices dans le secteur minier officiel entraîna qu'en 1985 les diamants représentaient seulement 11% des revenus d'exportation du Zaïre. Au début des années 90, la production de diamants en RDC a chuté à 6,5 millions de carats par an par rapport à une production de 8 millions en 1980 et 12 millions dans les années 70.¹⁵²

Pendant l'avancée de l'ADFL sur Kinshasa en 1996, Laurent Kabila alloua des concessions diamantifères et des contrats d'exportation comme moyen d'obtenir des revenus et de renforcer le soutien politique. En février 1998, dans une tentative de lever des revenus provenant des diamants, Kabila changea la loi pour que tous les comptoirs aient à payer un titre de 25.000 dollars et tous les impôts d'avance.¹⁵³ Ensuite, en janvier 1999, le ministère des Mines annula tous les permis d'achats de diamants, interdit l'accès des étrangers aux zones minières et centraliser les échanges de diamants à Kinshasa pour pouvoir imposer un contrôle plus strict. Seuls les Congolais eurent le droit de redemander des permis.¹⁵⁴ En même temps, les ventes de devises et de diamants ne furent plus permises en dollars américains, la monnaie préférée.

Malgré ces mesures, le gouvernement fut incapable de stopper la baisse des revenus provenant des ventes et des exportations de diamants. La révocation des licences des *comptoirs* pourrait avoir conduit à ce que le commerce des diamants passe encore davantage par l'économie parallèle. Les achats de diamants diminuèrent de moitié: de juin 1997 à décembre 1998, ils s'élevaient à 599 millions de dollars et entre janvier 1999 et juillet 2000 ils s'élevèrent seulement à 291,1 millions de dollars. Le commerce des diamants artisanaux baissa également de 20%, et la valeur moyenne par carat baissa de 32%, pendant la même période.¹⁵⁴

Les gisements de diamants

Les diamants se trouvent soit dans la roche volcanique, la kimberlite, qui nécessite une exploitation minière et qui est une opération nécessitant beaucoup d'équipements chers, soit dans les dépôts alluvionnaires ou la kimberlite se désintègre et les diamants sont transportés par les cours des fleuves et rivières et déposés sur de grandes zones voir même au fond de la mer. Environ 74% des diamants sont exploités à partir des formations de kimberlite. Les 26% restants de la production mondiale proviennent de dépôts alluvionnaires.¹⁵⁵ Par conséquent, les diamants alluvionnaires peuvent être extraits du lit des fleuves et des plaines alluvionnaires, normalement à un coût réduit. Ils peuvent aussi être facilement exploités dans les zones de guerre car cela ne demande que peu ou pas d'équipement mais ils y sont plus rares et cela rend le calcul des réserves difficile.

La RDC est reconnue depuis longtemps comme étant la plus grande source de diamants à usage industriel d'origine alluvionnaire, provenant principalement de la province du Kasai occidental. Les zones de diamants de kimberlite en RDC suivent une bande large mais décousue depuis le Sud-Ouest en passant par le Nord et le Nord-Est du pays. Certaines zones du pays sont particulièrement riches en diamants et hébergent les mines principales. Ces zones sont : Mbuji-Mayi (Kasai oriental), Tshikapa (Kasai occidental), et Kisangani (Province orientale, depuis 1987).¹⁵⁶

La carte suivante illustre l'emplacement des principaux gisements de diamants. On trouve également des gisements de taille considérable dans la Province orientale (Bafwasende et Watsa), Province de l'Equateur (à Gbadolite), dans la province du Kasai oriental (Lodja), au Bandundu (Tembo), au Maniema (à Punia et Lubutu), à Tshela et Luozi au Bas-Congo. Récemment, on a également trouvé des diamants dans la Province orientale qui partage une frontière avec l'Ouganda.¹⁵⁷

L'exploitation minière artisanale des diamants

L'exploitation minière artisanale concerne normalement l'extraction des pierres précieuses par de petits exploitants dans des milliers de petites mines à travers la RDC. Les diamants exploités dans ce secteur s'accumulent généralement autour des cours d'eau locaux. Les négociants achètent les diamants aux mineurs artisanaux, les amassent en colis plus grands et

puis les revendent. Les petits négociants vendent à des négociants plus grands qui probablement les revendent encore à de plus grands négociants. Les comptoirs étrangers attendent généralement que les négociants accumulent ces plus gros colis de diamants avant de les acheter. De ce fait, les diamants se déplacent avec les négociants depuis les mines locales jusqu'aux centres d'échanges plus importants comme Tshikapa où les comptoirs étrangers sont implantés. Cependant, si ces comptoirs offrent des prix bas, les négociants peuvent emmener leurs diamants à Kinshasa ou choisir de les vendre à des étrangers en Angola ou au Congo-Brazzaville. Les négociants opèrent normalement dans une économie en dollars.

Une fois que les diamants sont vendus à un comptoir, ils sont exportés à Anvers ou ailleurs.¹⁵⁸ Lorsque les diamants sont sur le marché international, ils sont alors vendus à différents distributeurs qui les taillent et les polissent dans le monde entier.

La production et le commerce de diamants à usage commercial

La compagnie minière coloniale *Forminière* exploita les diamants à Tshikapa à partir de 1913, et à peu près à la même période BCK découvrit des champs encore plus riches en diamants à Bécéké.¹⁵⁹ A partir des années 30, le Congo fut le fournisseur de plus de la moitié des diamants à usage industriel dans le monde.¹⁶⁰

Aujourd'hui, les diamants de la RDC sont exploités à des fins commerciales par les sociétés de l'Etat, la MIBA (*La Société Minière de Bakavanga*) et la Sengamines. Le seul centre officiel de production pour l'exploitation minière de diamants à usage commercial est à Mbuji-Mayi au Kasai oriental. Outre l'exploitation minière commerciale, des dizaines de milliers de mineurs opèrent dans toutes les régions diamantifères de la RDC.

L'exportation de diamants bruts de la RDC est officiellement autorisée par le nouveau CEEC (Centre d'Évaluation, d'Expertise et de Certification des métaux précieux), formé pour endiguer la contrebande et la corruption généralisée.¹⁶¹ Les diamants sont évalués par la *Société Internationale de Diamants Congolais* (SIDC) à laquelle le gouvernement a octroyé le contrat d'Évaluateur des Diamants du Gouvernement en juin 2003.¹⁶²

Les acteurs commerciaux les plus importants de l'exploitation minière en RDC aujourd'hui incluent la MIBA, la Sengamines et De Beers.

Source: Hard Currency, Dietrich, C.



La MIBA est un des plus grands producteurs de diamants à usage industriel, avec une production de 9 millions de carats par an.¹⁶³ 97% de leur production sont des diamants à usage industriel tandis 3% sont des pierre précieuses.¹⁶⁴ Mais depuis 1999, la production de pierre précieuses (ou semi-précieuses) a progressivement diminué ; en 2001, elles ne représentaient que 1,8% de la production totale.¹⁶⁵

La MIBA aurait d'autres problèmes avec lesquels elle devrait se débattre qui incluraient le creusage artisanal illégal dans les zones de ses concessions. Le Groupe des experts des Nations Unies a rapporté en 2001 que la plupart de la production de la MIBA était détournée par ses propres responsables, voire même des fonctionnaires de l'Etat.¹⁶⁶ Le Groupe a également rapporté que la MIBA avait effectué plusieurs versements en faveur de sociétés qui vendent des munitions et des armes afin d'en fournir à l'ADFL.¹⁶⁷ Plus récemment, un rapport préparé par la société privée Overseas Security Services (OSS) prétend que la MIBA pratique une « sous-évaluation systématique et le vol de diamants » coûtant à la MIBA des dizaines de millions par an.¹⁶⁸ En août 2003, il a également été rapporté que plus de 10 millions de dollars étaient « manquants » des caisses de la MIBA.¹⁶⁹ En réponse, les responsables de la MIBA auraient mentionné que les diamants n'avaient pas disparu mais qu'ils avaient été exportés à Anvers.¹⁶⁹

De Beers a eu des activités en RDC. Sous Mobutu, excepté pendant une brève période au début des années 80, De Beers obtint un contrat de commercialisation exclusive de trois à cinq ans avec la MIBA pour l'achat de toute la production de la compagnie d'Etat. Ceci continua jusqu'à l'expulsion de Mobutu et Laurent Kabila mit un terme au monopole de De Beers en 1997.

Actuellement, De Beers détient une participation de 20% dans la Sibeka, une société de négoce de diamants, les autres 80% des actions étant détenus par le géant belge Umicore. La Sibeka elle-même, détient 20% de la MIBA.

Sengamines a reçu les droits commerciaux d'exploiter une concession de diamants à Mbuji-Mayi au Kasai oriental qui étaient exploités auparavant par la MIBA.¹⁷⁰ Les concessions accordées à Sengamines sont deux des gisements les plus riches en diamants de la RDC. La société a récemment investi 110 millions de dollars dans sa concession à environ 40 km au sud-ouest de Mbuji-Mayi qui, selon les estimations, seraient l'un des plus grands gisements de kimberlite du monde, d'une valeur d'environ 2 milliards de dollars.¹⁷¹

Diamants illicites et diamants du conflit en RDC

Des batailles entre les groupes rebelles furent très fréquentes dans les régions diamantifères et par conséquent, le contrôle de ces zones y fut très fluide.

L'Ouganda, le Rwanda, et les groupes rebelles que ces pays soutiennent, ont été actifs dans les zones diamantifères depuis 1998. L'Ouganda a eu une présence particulièrement notable autour de Kisangani et d'autres zones d'exploitation dans la Province orientale, alors que le RPA et les groupes rebelles associés ont détenu le contrôle de Maniema et d'une partie significative du Kasai.¹⁷² La volatilité des alliances et les conflits permanents rendent difficile la description précise de l'état actuel du contrôle des zones productrices de diamants en raison de l'absence d'études sur le terrain.

Depuis 1998, les diamants ont été communément passés en contrebande à travers la zone de Nord Ubangi (Province de l'Equateur) qui constitue la base du groupe rebelle MLC soutenu par l'Ouganda, et à travers la ville de Kisangani (Province orientale), effectivement sous la tutelle du RPA. Pour éviter les taxes du RCD-Goma et du RPA, les diamants des zones détenues par le

MLC/l'Ouganda étaient transportés directement vers Entebbe et Kampala. Les statistiques des exportations ougandaises de diamants confirment cette tendance : aucune exportation de diamants n'a été enregistrée entre 1987 et 1996, cependant entre 1997 et 2000, les exportations de diamants atteignaient jusqu'à 1,7 millions de dollars par an.¹⁷³ D'après les chiffres officiels, le Rwanda et l'Ouganda, des pays qui n'ont pas leur propre production de diamants, ont exporté 3,7 millions de dollars vers la Belgique en 2001.¹⁷⁴

Selon certaines sources, rien qu'en 2000, presque 85% de la production de diamants de la RDC (854 millions de dollars sur un total de 1,02 milliards) furent passés en contrebande à l'extérieur du pays.¹⁷⁵

Routes du négoce international

Les centres principaux du négoce des diamants sont Anvers, Londres, New York, Lucerne, Johannesburg, Dubaï, Tel Aviv et Bombay. Anvers est de loin le plus important avec 80% des diamants mondiaux passant par cette ville. Plus de 88% des diamants certifiés par le CEEC de la RDC sont envoyés à Anvers. Le reste va à Tel-Aviv et Dubaï.¹⁷⁶ Les Etats-Unis sont le plus grand distributeur mondial de diamants taillés et polis (suivis de la région Asie-Pacifique), et l'Inde, la Thaïlande et la Chine sont les centres les plus importants pour la taille et le polissage des diamants.¹⁷⁷

Les pays voisins ont des relations de longue date avec les flux de commerce illicites et officiels de diamants. Le Congo-Brazzaville s'est particulièrement avéré comme étant un intermédiaire important de la RDC.

Brazzaville et Kinshasa ont eu, d'un point de vue historique, des relations étroites en ce qui concerne le flux de diamants. Etant seulement séparés par le fleuve Congo, leur proximité fait de ces deux villes des centres naturels d'échanges. Les comptoirs de diamants furent créés dans les années 30 à Brazzaville et plus tard ces comptoirs exportèrent les diamants du Congo-Kinshasa aux tailleurs de pierres précieuses et aux bijoutiers. Malgré le fait qu'il n'avait que très peu de gisements de diamants, le Congo-Brazzaville devint alors un exportateur important à l'échelle mondiale. Suite à la libéralisation du secteur des diamants en 1982, les taxes sur les diamants diminuèrent progressivement au Congo-Kinshasa. Cependant, les taxes étaient encore plus basses de l'autre côté du fleuve à Brazzaville, ce qui fit augmenter la contrebande des diamants à destination de Brazzaville.

Aujourd'hui, les diamants continuent de voyager facilement entre Kinshasa et Brazzaville.¹⁷⁸ Brazzaville est maintenant un des nombreux pays de transit que le conflit congolais et les diamants illicites utilisent en route vers Anvers et ailleurs ; les statistiques compilées pendant les années 90 montrent que la République du Congo exporte bien au-delà de sa capacité de production, principalement vers Anvers. L'écart entre les chiffres montre que les droits d'exportation peu élevés et une réglementation permissive en République du Congo lui ont permis de siphonner les pierres précieuses de ses voisins producteurs qui tentent d'exercer des contrôles plus stricts sur leur commerce.¹⁷⁹

Le MLC a fréquemment utilisé Bangui en République centrafricaine comme la base arrière de ses échanges de diamants et de café contre des armes jusqu'au renversement du Président Patasse en 2003.¹⁸⁰

Les diamants sont également transportés vers l'Afrique-du-Sud par avion, d'où ils sont envoyés en Belgique, au Pays-Bas, en Israël et au Royaume-Uni.¹⁸¹ Bujumbura, Lusaka, Harare, Kampala, Kigali et Dar es Salaam accordent également des licences et des permis d'exportation pour les diamants de la RDC,¹⁸² et de petits centres de diamantaires à l'Ile Maurice et en Inde reçoivent les diamants de la RDC.¹⁸³

Statistiques des échanges

Le Groupe des experts des Nations unies a estimé qu'un tiers du total de la production mondiale de diamants bruts de la RDC (environ 300 millions de dollars) est passé en contrebande vers la République centrafricaine et le Congo-Brazzaville, en raison des droits à l'exportation qui y sont moins élevés.¹⁸⁴ Le Tableau 9 illustre les estimations de Partnership Africa Canada de la valeur des exportations de diamants illicites depuis 1995. Rien qu'en 2000, un montant estimé à 288 millions de dollars de diamants illicites fut exporté de la RDC.

La République du Congo ne produit pas ses propres diamants et c'est une plaque tournante importante pour les trafics de diamants provenant d'autres pays africains. En tant que tel, il est difficile de déterminer avec précision la valeur et le poids des diamants illicites de la RDC qui ont été exportés depuis Brazzaville passant pour des diamants de la République du Congo.

Tableau 9: *Exportations de diamants par rapport aux exportations totales de la RDC (millions USD)*

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Exportations totales officielles (toutes marchandises)	1562	1546	1448	1442	807	792
Exportations officielles de diamants	331	347	385	451	290	240
Montant estimé des exportations de diamants illicites	400	417	462	541	348	288
Exportations officielles de diamants (% des exportations)	21%	22%	27%	31%	36%	30%
Importations officielles	870	1089	769	1102	568	596
Balance (exportations moins importations)	692	457	679	320	239	196

Source: Partnership Africa Canada¹⁸⁵Tableau 10: *Importations belges de diamants bruts provenant de la RDC et des exportations de diamants de la République du Congo de 1995 à 2001 en carats et en dollars*

Année	RDC		République du Congo	
	Carats	USD	Carats	USD
1995	18.644.000	646.190.000	4.469.000	407.890.000
1996	15.184.000	667.090.000	7.572.000	612.560.000
1997	15.845.000	553.230.000	inconnu	inconnu
1998	20.887.000	614.529.000	526.000	41.212.000
1999	23.403.000	758.751.000	71.000	14.639.000
2000	17.044.000	629.857.000	2.845.000	116.585.000
2001	19.636.953	495.308.805	5.409.820	223.848.014

Source: Partnership Africa Canada¹⁸⁶Tableau 11: *Exportations de diamants de la RDC (valeur et poids par pays d'importation)*

Pays d'importation	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f. nominale)											
Belgique	408	300	384	625	658	653	540	606	758	722	751	981
Etats-Unis	80	90	50	40	9	93	94	76	77	11	11	25
Afrique du Sud	0	1	72	86	79	102	96	0	0	0	0	0
Autres	2	2	1	1	1	8	2	1	0	0	0	0
	Poids (millions de carats)											
Belgique	14	10	10	13	19	15	16	21	23	20	25	31
Etats-Unis	2,8	1,4	1,3	0,6	1,0	0,7	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,1
Afrique du Sud	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source: World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

Note 1: Code marchandise HS – 7102

Note 2: Les déclarations du pays d'importation sont présumés correspondre 1:1 aux chiffres des exportations données par le pays fournisseur

Note 3: Les statistiques sont arrondies au chiffre rond le plus proche (valeur et poids au-dessus de 3 millions de carats) sinon un chiffre après la virgule

Note 4: 5 carats = 1 gramme

9.4 L'or

En RDC, l'or fut tout d'abord découvert à Namoya en 1931. De 1931 à 1947, l'exploitation fut alluvionnaire. En 1951, la méthode d'extraction changea pour ouvrir des mines souterraines, mais neuf ans plus tard la mine de Namoya ferma lorsque les expatriés belges quittèrent le Congo après l'Indépendance. Depuis l'Indépendance, seulement quelques autres projets d'exploration et d'extraction de l'or ont commencé, et la majorité de ceux-ci ont été confinés à l'Est et au Nord-est du pays.¹⁸⁷ Néanmoins, l'or a été identifié comme étant une des ressources naturelles les plus prometteuses qui pourrait procurer des recettes pour le pays.

Les principales concessions des mines d'or sont les suivantes :

- La mine de Kamituga-Mobale au Sud-Kivu. Cette mine d'or souterraine fut inondée en 1997 et depuis elle est restée inexploitée.
- Les concessions minières de Kilo et de Moto près de Bunia dans l'Ituri (Province orientale) sont considérées comme prometteuses mais les hostilités ont empêché toute exploration ou exploitation officielle. Il y a 10 vieilles mines d'or dans la région de la concession dont les plus grandes sont les mines souterraines de Agbarabo et de Gorumbwa. La mine d'Agbarabo fut fermée en 1982 en raison d'inondations. Gorumbwa fut ouverte en 1955 et elle est toujours exploitée aujourd'hui. Barrick a acheté les titres d'exploration à l'*Office des Mines d'or de Kïlomoto* (OKIMO).

La mine de zinc-cuivre de Kipushi au Katanga a également des gisements d'or. Celle-ci est exploitée par l'American Mineral Fields et la Gécamines.

Des travaux d'exploration sont actuellement menés par la petite société sud-africaine Gold Fields à Kinsenge au Katanga.¹⁸⁸ D'autres explorations de l'or sont effectuées par Banro Resource Corporation au Sud-Kivu et au Maniema à Lugushwa, Kamituga, Twangiza et Namoya.¹⁸⁹ La société minière Sominki a extrait de petites quantités d'or des mines de Kamituga, Lugushwa et Namoya jusqu'en 1998.¹⁹⁰ AngloGold et Barrick Gold se sont lancés dans une grande étude d'exploration et de faisabilité au Nord-est de la RDC le long des frontières avec le Soudan et l'Ouganda. Les progrès ont été sévèrement entravés par le conflit armé dans cette partie du pays.¹⁹¹

En 1997 Banro Resource Corporation a acquis 93% de la *Société Aurifère du Kivu et du Maniema* (Sakima), le gouvernement de la RDC détenant les 7% restants. Sakima est le nouveau nom de la Sominki, une société créée en 1976 regroupant neuf autres sociétés. La Sakima a 47 concessions d'exploitation au Sud-Kivu et au Maniema principalement le long de la ceinture d'or qui s'étend sur 180 km de Namoya à Twangiza. Les concessions de Banro furent ensuite expropriées le 31 juillet 1998 par le gouvernement Kabila. Banro entama une action en justice et chercha à obtenir des dommages et intérêts de la part du gouvernement de la RDC à l'*International Centre for the Settlement of Investment Disputes*. (Centre international pour le règlement des litiges d'investissement). Le gouvernement de Joseph Kabila rendit les concessions à Banro en 2003.¹⁹²

La majorité de la production d'or en RDC vient du nord-est du pays, une zone contrôlée par des groupes rebelles qui ne font pas partie du gouvernement de transition. Pendant les derniers jours de Mobutu il y eut des tentatives de privatisation des mines d'or par des accords de coentreprise semblables à ceux négociés pour le cobalt et le cuivre. Cependant, dans le sillage de la guerre de 1996, l'extraction minière industrielle fut presque totalement immobilisée.¹⁹³ L'extraction artisanale de l'or a toujours été plus répandue que l'exploitation industrielle en RDC.¹⁹⁴ Dans le nord-est du Congo, la plupart de l'or est extraite par des

exploitations minières à petite échelle, souvent sous la tutelle des belligérants armés ou de leurs associés en affaires. Par conséquent, la production officielle de l'or et les statistiques des exportations ne donnent pas une représentation précise des niveaux d'extraction et de la valeur de l'or provenant de la RDC.

Dans les Kivus, les zones d'extraction aurifère (et diamantifère) de Kandole, Bengamisa et Lakutu ont toutes été le centre de confrontation prolongée entre le RCD-Goma soutenu par le Rwanda et ses groupes alliés Maï-Maï contre le RCD-ML qui eux sont les alliés du MLC soutenu par l'Ouganda.¹⁹⁵ Il y a également des gisements d'or au nord-est du Katanga et du Maniema, ce qui motive encore davantage l'établissement de contrôle militaire de ces deux régions. Dans ces zones, le RCD-Goma et le RPA sont implantés depuis longtemps et semblent avoir étendu leur contrôle de territoire, d'actifs, de recettes fiscales et de richesses en minerais. Fréquemment, des batailles ont eu lieu entre le RCD-Goma et le RPA contre les groupes Maï-Maï soutenus par le gouvernement près des zones d'extraction de l'or et du coltan à Shabunda et à Kitutu près de Kamituga. Le Groupe des experts des Nations Unies a rapporté en mai 2002 que « divers groupes Maï-Maï ont adopté une stratégie d'attaque des sites des activités minières contrôlés par le RCD-Goma ou le RPA, dans un effort de ravir le contrôle de ces régions ou de les perturber pour les rendre moins rentables. »¹⁹⁶

Alors que l'exploitation minière artisanale a eu lieu dans toutes les régions aurifères des Kivus, du Maniema et de l'Ituri pendant des décennies, les guerres de 1996 et de 1998 ont apporté de nouveaux niveaux d'autorité militaire et la perturbation de la vie de beaucoup de mineurs locaux à moindre échelle. Le Groupe d'experts a décrit que certaines communautés ont été déplacées par la force afin que les milices et forces armées puissent prendre le contrôle des zones riches en ressources. Les mineurs artisanaux de la région furent expulsés des petites exploitations minières par les belligérants armés afin qu'ils puissent établir leurs monopoles sur la production de l'or (et du coltan).¹⁹⁷ Dans la province de l'Equateur, les mineurs artisanaux de la région furent recrutés par le MLC et utilisés comme « main d'œuvre pouvant être persuadée » d'exploiter l'or et les diamants.¹⁹⁸ De jeunes hommes furent recrutés par « l'armée de développement » du MLC soutenue par l'Ouganda afin d'exploiter l'or dans la région de Bondo dans la province de l'Equateur.¹⁹⁹

Les soldats ougandais ont également été directement impliqués dans l'extraction de l'or congolais. Le premier Groupe d'experts a décrit des exemples de soldats ougandais exploitant l'or près de Watsa dans la Province orientale.²⁰⁰ En 2001, dans le district de Kilo-Moto, des commandants ougandais et certains soldats qui gardaient les différentes entrées des zones minières permettaient à la population locale de travailler dans la mine voire l'encourageaient à y travailler. Le Groupe des experts a rapporté qu'une moyenne de 2.000 personnes travaillaient dans les mines d'or de la concession six jours par semaine, fournissant une moyenne de 2 kg d'or quotidiennement à la personne responsable du réseau dans le district.²⁰¹ Le Groupe d'experts a également rapporté que des généraux et des colonels ougandais manipulèrent le conflit entre les milices hema et lendu dans la Province orientale afin de maintenir le contrôle de la région aurifère de Nyaleki.²⁰² En octobre 2002, le Groupe a rapporté aussi qu'avant que l'UPDF ne se retire officiellement du Congo en février 2002, les forces ougandaises attaquèrent les villageois à Geti avec le soutien financier d'hommes d'affaires hema de Bunia. Le motif de l'attaque fut pour établir le contrôle des gisements d'or dans le voisinage.²⁰³

Le Groupe des experts a étayé les allégations d'une implication de l'Ouganda dans l'exploitation de l'or de la RDC en décrivant les augmentations considérables de

la quantité d'or exportée de l'Ouganda depuis 1998 (voir le Tableau 12 ci-dessous). Pour sa défense, le gouvernement de l'Ouganda a déclaré que les augmentations étaient dues à la libéralisation des ventes de l'or en 1993. Toutefois, il est probable que l'augmentation des exportations (qui dépassent les statistiques de la production nationale d'or) sont la preuve que l'or exploité par les mineurs artisanaux du nord-est de la RDC est passé en contrebande à Kampala par des éléments de l'UPDF ou leurs associés, et puis vendu sur les marchés internationaux.²⁰⁴

Statistiques officielles du commerce

Il est difficile d'estimer de façon précise le poids et la valeur de l'or qui est commercialisé par les groupes rebelles à l'est de la RDC. En avril 2001, le Groupe d'experts des Nations Unies a analysé les statistiques minières du RCD-Goma et est arrivé à la conclusion qu'en 1999 en moyenne 60 kg d'or par mois étaient extraits de la zone par le RCD. En 2000, les niveaux d'extraction augmentèrent jusqu'à 100 kilogrammes par mois.²⁰⁵

Ce tableau montre que les exportations d'or de la RDC ont augmenté considérablement à la fois en poids et en valeur en 2000 et ont continué d'augmenter en 2001 bien qu'elles aient chuté en 2002. Les statistiques corroborent également l'opinion du Groupe d'experts que l'Ouganda a été impliqué dans l'exploitation de l'or du Congo au cours des dernières années car la valeur de leurs exportations est passée de zéro en 2001 à 4 millions de dollars en 2002 alors qu'au même moment les exportations de la RDC chutaient.

Tableau 12: Exportations et production de minerai de l'Ouganda entre 1994 et 2000

Année	Exportations d'or (tonnes)	Production d'or (tonnes)
1994	0,22	0,0016
1995	3,09	0,0015
1996	5,07	0,003
1997	6,82	0,0064
1998	5,03	0,0084
1999	11,45	0,0047
2000 (janvier à octobre)	10,83	0,0044

Source: S/2001/357, page 20 (statistiques du ministère ougandais de l'Énergie et du Développement minier).

Tableau 13: Part de l'or de la RDC dans les exportations provenant d'Afrique centrale

Pays d'exportation	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f. nominale)				
RDC	7	2	7	8	5
Burundi	0	10	1	1	1
Congo	1	4	2	0	1
Tanzanie	0	0	0	0	96
Ouganda	0	4	1	0	4
Zimbabwe	64	51	35	16	2
Autres	0	0	2	0	0
	Poids (tonnes)				
RDC	1,0	0,3	0,8	0,9	0,6
Burundi	0,0	1,2	0,2	0,1	0,1
Congo	0,1	0,4	0,2	0,0	0,1
Tanzanie	0,0	0,0	0,0	0,0	18,0
Ouganda	0,0	0,5	0,1	0,0	0,6
Zimbabwe	6,5	5,4	3,8	1,9	0,2
Autres	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0

Source: World Trade Atlas

Note 1: Code marchandise HS – 7108

Note 2: Le tableau ci-dessous exclut les exportations (vers le R.U.) d'une grande quantité d'or provenant de Tanzanie en 2002

Note 3: Statistiques arrondies au chiffre rond le plus proche (valeur) et un chiffre après la virgule (poids)

Tableau 14: Exportations d'or de la RDC (valeur et poids, par pays d'importation)

Pays d'importation	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f. nominale)											
Belgique	1,4	3	1,2	2	5	0,4	9	7	1,9	0,6	0,1	0,7
Royaume-Uni	0	0,7	13	9	0,6	0	0	0	0,3	0	0	1,2
Etats-Unis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	8	3
Autres	0	0	0	0	0	0,4	0	0	0	0	0	0
	Poids (tonnes)											
Belgique	0,1	0,1	0,1	0,2	0,4	0,0	1,0	1,0	0,2	0,1	0,0	0,1
Royaume-Uni	0,0	0,1	1,3	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Etats-Unis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	0,9	0,4
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source: World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division

Note 1: Codes marchandise HS – 7108

Note 2: Les déclarations du pays d'importation sont présumées correspondre 1:1 aux chiffres d'exportations donnés par le pays fournisseur

Note 3: Statistiques arrondies un point après la virgule (poids et valeurs inférieurs à 1,5 million USD mais supérieurs à zéro, sinon arrondies au chiffre rond le plus proche)

Routes commerciales

L'or du territoire détenu par le RCD-Goma est vendu sur les marchés internationaux en passant par Dar es Salaam via le réseau financier et logistique du RCD-Goma. Le Groupe d'experts a rapporté que le RCD-Goma accompagnait les envois d'or et de diamants avec des documents d'apparence officielle du gouvernement de la RDC indiquant que l'approbation avait été émise à Kinshasa et à Lubumbashi. L'or vendu par le RCD-Goma en échange de devises ou d'armes aurait été expédié par l'aéroport international de Dar es Salaam à des acheteurs du Sri Lanka. Il semble que ce réseau de négoce des ressources fonctionnait sans l'intervention directe des fonctionnaires rwandais.²⁰⁶

L'or est également transporté des Kivus à Bujumbura au Burundi via Bukavu, Fizi et Uvira soit par avion soit par bateau traversant le lac Tanganyika.²⁰⁷ Comme il a

été décrit précédemment, ces routes du commerce avaient été utilisées depuis longtemps par les marchands d'esclaves arabes pendant le XIX^e siècle, ainsi que par les réseaux de l'économie parallèle qui se sont développés sous le règne de Mobutu. Le Groupe d'expert a indiqué qu'à Bujumbura, « les négociants en or provenant de pays tels que le Sénégal, le Pakistan et la Grèce achètent cet or passé en contrebande qu'ils transportent ensuite personnellement vers l'Europe et d'autres destinations. »²⁰⁸ Cependant, il a été observé que tandis que le Burundi était de loin le point de transit le plus important pour les exportations d'or de la RDC au début des années 90, ce rôle a récemment été repris par l'Ouganda. Le moment fatidique de ce transfert fut lorsqu'il y eut l'imposition d'un embargo commercial de la région contre le Burundi en 1997.²⁰⁹

9.5 Le pétrole et le gaz

L'exploration de pétrole et de gaz en RDC commença peu après l'indépendance le long des 22 kilomètres de côte jusqu'à l'estuaire du fleuve Congo. La RDC produisit d'abord du pétrole en 1976 lorsque ses champs offshore (près du port de Matadi et de l'enclave pétrolière angolaise de Calinda) entrèrent en exploitation. L'industrie pétrolière a constamment contribué de façon significative à l'économie nationale.

Cependant, la perturbation causée par le conflit actuel, l'effondrement de l'Etat sous le régime de Mobutu ainsi que des années de corruption et d'instabilité politique ont abouti à un environnement d'exploitation trop difficile que pour les sociétés étrangères puissent fonctionner en RDC. Par exemple, au début des années 90, Chevron Texaco fut forcé d'abandonner ses installations on shore en raison des troubles sociaux et de l'instabilité militaire.

La RDC a une raffinerie de pétrole à Mouanda qui fonctionne actuellement à 50% de sa capacité. La raffinerie est exploitée par la *Société Congo Italienne de Raffinage* (SOCIR) (ex-*Société Zaïro-Italienne de Raffinage* (SOZIR)). Le pétrole est transporté à la raffinerie par des barges depuis le dépôt de Ango-Ango jusqu'à Matadi. Les produits pétroliers destinés à être utilisés en RDC sont pompés par un oléoduc entre Matadi et Kinshasa, et sont ensuite transportés par barges vers Mbandaka, Bumba et Kisangani et distribués au-delà de ces points par route ou par le train. Dans la partie est du Congo les camions citernes se font rare car beaucoup ont été piégés ou abandonnés au Rwanda et au Burundi en raison des troubles politiques permanents.²¹⁰

Chevron Texaco produit 70% du pétrole brut de la RDC.²¹¹ Etant donné que la production moyenne de Chevron Texaco en 2001 était de 8.900 barils par jour, la quantité de pétrole brut que la RDC exporte est du même ordre que la production de pétrole brut du pays.²¹²

Relations entre le conflit et le pétrole

Comme le pétrole brut de la RDC est produit principalement par les plates-formes offshore du Bas-Congo détenues par le gouvernement, les conflits de 1996 et de 1998 n'ont pas eu d'incidence directe sur les installations pétrolières. Cependant, au cours des phases initiales du conflit de 1998, l'Angola créa une coentreprise pour la distribution et les ventes au détail du carburant et des produits pétroliers de la RDC. Sonangol-Congo est l'exemple le plus marquant des activités commerciales de l'Angola en RDC après son intervention militaire pour venir à l'aide du Président Laurent-Désiré Kabila.²¹³ Le premier rapport du Groupe d'experts des Nations Unies mentionnait que les

gouvernements de la RDC et de l'Angola ont également signé une lettre d'intention pour exploiter conjointement le pétrole de leurs côtes « lorsque la paix reviendrait dans la région ».²¹⁴

La découverte de pétrole dans le lac Albert et le commencement des activités d'exploration par Heritage Oil of Canada ont potentiellement aggravé les tensions dans l'Ituri. Bien qu'il ne soit pas certain que l'on puisse extraire de pétrole de la région, il a été rapporté que des contrats ont été signés entre les officiers ougandais et les hommes politiques congolais de la région. Les combats se sont également propagés à des zones où on s'attend à découvrir du pétrole.²¹⁵ Le *Pole Institute* a décrit la situation de la manière suivante :

La possibilité que les industries extractives les plus hautement capitalistiques du monde entrent dans une des zones de conflit le plus complexe du monde change radicalement les perspectives de reconstruction économique. Les opportunités d'affaires et d'investissements dans la région pourraient être transformées. Toutefois, en augmentant la valeur économique des territoires disputés et en aggravant encore des situations politiques déjà tendues, les rivalités politiques et militaires pourraient être exacerbées. L'intensification de la guerre dans l'Ituri... où tout au moins qu'une des parties concernées a des intérêts directement liés au pétrole semble être un signal d'avertissement.²¹⁶

Statistiques commerciales

Le Tableau 15 illustre que les Etats-Unis sont le principal partenaire commercial de la RDC pour le pétrole. Le tableau montre également qu'il y a eu une chute considérable de la valeur du pétrole exporté en 1998, peut-être une conséquence du recommencement des hostilités entre Laurent Kabila et les rebelles soutenus par l'Ouganda et le Rwanda en 1998.

Le gaz

Il y a des réserves de gaz naturel dans la région du Kivu en RDC qui n'ont pas encore été exploitées. Avant le début des hostilités en 1998, il y avait eu des accords régionaux de coopération énergétique signés entre le Congo et le Rwanda. La RDC signa un accord de coentreprise avec le Rwanda pour l'exploitation et la commercialisation de méthane trouvé dans le lac Kivu pour créer la *Société Internationale d'Exploitation, de Transport et de Commercialisation du Gaz Méthane du Lac Kivu* (SOCIGAZ). Cependant, l'instabilité politique actuelle dans la région a laissé ces accords de coopération en suspens.²¹⁷ L'impact de l'existence des réserves de gaz sur le conflit actuel n'est pas connu.

Tableau 15: *Exportations de pétrole brut de la RDC (valeur et poids par pays d'importation)*

Pays d'importation	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f, nominale)											
Etats-Unis	167	111	128	107	127	124	159	70	102	168	114	110
France	0	0	0	0	0	0	0	0	1	12	0	32
Espagne	0	6	0	6	11	0	0	0	0	0	0	23
Autres	15	13	6	4	5	33	6	0	0	0	0	27
Poids (millions de tonnes)												
Etats-Unis	1,2	0,9	1,1	1,0	1,1	0,9	1,2	0,8	0,9	0,9	0,7	0,6
France	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
Espagne	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Autres	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1

Source: *World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics*

Note 1: Code HS de marchandise – 2709

Note 2: Déclarations du pays d'importation présumés correspondre 1:1 aux chiffres d'exportations communiqués par le pays fournisseur indiqué

Note 3: Les statistiques sont arrondies au chiffre rond le plus proche (valeur) sinon un chiffre après la virgule (poids)

Note 4: 7,2 barils = 1 tonne; 1 baril = 157 litres

9.6 Le bois

Les forêts couvrent 135.110.000 hectares de la superficie de la RDC²¹⁸ faisant d'elles pas seulement les réserves de forêts les plus étendues d'Afrique mais la deuxième après l'Amazonie. Il y a des forêts d'arbres à feuilles persistantes, des forêts marécageuses et de type montagneux qui contiennent toutes des espèces de bois de grande valeur. Près de 40% des forêts de la RDC sont sous la tutelle du gouvernement, les 60% restants étant dans le territoire détenu par les rebelles.²¹⁹ Comme pour les autres ressources, l'exploitation du bois pendant la guerre est allée de pair avec les divisions géopolitiques : les territoires du nord-est et du nord-ouest détenus par les rebelles et le territoire détenu par le gouvernement au sud d'une ligne partant à peu près de Pweto jusqu'à Mbandaka.

Bien que l'exploitation commerciale du bois ait été connue dans certaines zones depuis le siècle dernier, l'exploitation industrielle du bois destiné à l'exportation commença vers 1970.²²⁰

Système des concessions

Les cartes de concessions fournies par le SPIAF (*Service permanent d'inventaire et d'aménagement forestiers*) du ministère de l'Environnement, bien qu'étant une source précieuse d'informations, ont été dessinées à la main (il n'y a pas de système informatisé) et il est possible qu'elles soient imprécises et incomplètes. Les sociétés prédominantes incluent SIFORCO, SOFORMA, SCIBOIS, SICOBOIS, AGRIPRO et BBC qui représentent ensemble plus de 5,2 millions d'hectares, environ la moitié de toutes les concessions actives.²²¹

Au cours de la période récente de conflit et d'instabilité 44 millions d'hectares de concessions furent alloués dont seulement 6 millions étaient aux mains de sociétés de bonne réputation (d'après l'estimation de la Banque mondiale), laissant 38 millions d'hectares aux mains de spéculateurs (probablement des sociétés que la Banque mondiale considérait comme n'étant pas engagées dans une gestion durable des forêts).²²¹

A la fin de 2002, Global Witness a été informé que le gouvernement, sous la pression de la Banque mondiale, a adopté une stratégie de réduction de la zone des concessions détenues par les spéculateurs. Le gouvernement a imposé un moratoire sur les concessions en transition entre le dépôt d'une demande de

concession et l'octroi d'une licence temporaire, ce qui a ramené 22 millions d'hectares sous la tutelle du gouvernement mais a laissé encore 16 millions d'hectares qui avaient déjà été alloués en tant que concessions pour 25 ans aux mains des spéculateurs.²²²

Pour encourager les spéculateurs à renoncer aux zones des concessions inactives, le gouvernement a proposé une augmentation de la taxe foncière passant de 0,14 dollar pour 100 hectares à 0,50 dollar pour 100 hectares qui, par exemple, ferait passer le coût annuel d'une concession de 200.000 hectares de 280 dollars à 100.000 dollars. Ceci entraîna immédiatement un flot de plaintes du secteur privé, incitant la Banque mondiale à suggérer une introduction graduelle de la nouvelle taxe : 0,25 dollar en 2003, s'élevant à 0,50 dollar en 2004. La Banque mondiale espère que cela aboutira au retour des 16 millions d'hectares restants, libérant une surface totale de 54 millions d'hectares pouvant être réalloués selon les conditions du nouveau Code forestier.²²²

A part la consommation domestique, le gros du bois récolté est exporté en rondins car la capacité de transformation de la RDC est de loin dépassée par l'offre potentielle ; il n'y a qu'une seule usine de fabrication de contreplaqué.

L'effet de la guerre sur l'industrie du bois

La guerre civile a presque mis fin à l'industrie de l'exploitation commerciale du bois comme divers groupes rebelles ne contrôlaient pas seulement les meilleures forêts mais ils pillèrent également ou détruisirent les infrastructures restantes de l'industrie du bois. La principale artère du transport, le fleuve Congo, était aussi contrôlée par les groupes rebelles (bien que le port de Matadi soit resté aux mains du gouvernement). Ailleurs, le réseau routier en mauvais état entrava ou empêcha les déplacements à grande échelle. Les concessions qui restèrent dans les zones sous la tutelle du gouvernement continuèrent leur exploitation mais à un niveau réduit, surtout à cause d'une forte diminution de la demande du marché domestique du bois. Dans l'est de la RDC, de grandes quantités de bois furent exportées des zones sous le contrôle rwandais et ougandais, et ceci continue à un niveau réduit. Une grande partie de ce bois est destiné aux marchés ougandais et kenyan et une

partie est même vendue sur les marchés internationaux jusqu'en Allemagne et en Italie particulièrement.

Les risques post-conflit

Un rapport récent de l'ARD, à la demande de l'US AID, a mentionné que la paix pourrait être le signe du commencement d'un assaut sur les dernières grandes réserves de bois de l'Afrique.²²²

Le recommencement des activités de la Siforco dans la province de l'Equateur en 2002, une zone sous le contrôle des rebelles, avec l'approbation de la Banque mondiale entre d'autres, est un exemple du réamorçage prématuré de l'économie dans une zone qui n'a ni contrôle réglementaire ni contrôle fiscal. L'exploitation industrielle du bois dans une telle zone dans les conditions actuelles mènerait certainement à une exploitation peu viable et hors de contrôle.

Une activité semblable d'exploitation du bois se développe ailleurs bien que le gouvernement ait toujours une capacité très limitée pour financer les pratiques d'exploitation des forêts. L'échelle du défi réglementaire auquel la RDC doit faire face est énorme, surtout si on considère que les autres pays de la région comme le Cameroun, continuent d'avoir des problèmes importants de gestion et de respect de la réglementation des forêts et ce malgré de nombreuses années sans guerre et des millions de dollars d'aide internationale au développement pour leurs secteurs forestiers.

Le Nord-Est

La communauté diplomatique à Kinshasa pense généralement que l'exploitation du bois dans le nord-est est une production artisanale à moindre échelle et peu importante.²²³ C'est loin d'être le cas ; l'exploitation dans la région revêt trois formes principales.

1. Il y a deux entreprises qui semblent avoir des équipements et une capitalisation suffisants pour récolter, transformer et transporter de grandes quantités de bois : l'ENRA qui est implantée légalement dans la région depuis 1969, et Dara Forest, qui exploiterait sans la permission de Kinshasa mais coopérerait étroitement avec le groupe rebelle RCD-ML à Beni.²²⁴
2. Le système de « permis de coupes » par lequel les individus obtiennent auprès des autorités locales des permis de couper le bois.²²⁵ Les détenteurs de permis vendent le bois directement aux acheteurs, souvent à l'UPDF qui transporte le bois directement vers l'Ouganda, et également aux intermédiaires qui vendent le bois à l'UPDF et aux entreprises locales de transformation.
3. L'exploitation anarchique, par laquelle divers acteurs y compris les soldats rebelles et de l'UPDF, et des civils, coupent le bois où ils le peuvent, y compris dans la concession de l'ENRA et dans les parcs nationaux comme celui de Virunga.

Dans tous ces cas, l'exploitation a été contrôlée par les groupes rebelles, notamment le RCD-ML et le RCD-N qui prélèvent des taxes sur cette exploitation. Le Directeur général de l'ENRA a fait remarquer qu'il a payé ses taxes régulièrement, presque sans interruption, depuis l'ère Mobutu et à toutes les autres factions qui ont suivi et contrôlé la région. Ce système survit principalement parce que les collecteurs d'impôts restent les mêmes ; il n'y a que l'autorité qui change.²²⁴

Le premier rapport du Groupe d'experts des Nations Unies, publié en 2001, mentionnait que sur « la base de récits de témoins oculaires, d'images satellite, de l'aveu par des acteurs-clés » il était manifeste que l'extraction du bois dans la Province Orientale était directement associée à la présence de l'armée ougandaise.²²⁶ Pendant la période d'occupation ougandaise, l'UPDF contrôlait les importations et les exportations, les officiers

supérieurs profitant personnellement de l'exploitation des ressources essentiellement le bois, le coltan et l'ivoire.

Le modus operandi habituel était que l'officier de l'UPDF responsable d'une zone particulière, Beni ou Butembo par exemple, contrôlait le trafic et le transport des ressources de cette zone. Bien que les forces d'occupation se soient retirées, il est probable que les réseaux commerciaux qui se sont développés pendant l'occupation restent pour la plupart intacts. L'Ouganda fournit des marchandises générales à Beni et Butembo livrées par la route par conteneurs.²²⁵ La majorité de ces conteneurs repartent chargés de bois (avec d'autres biens y compris des produits de contrebande comme l'ivoire), sur lesquels l'UPDF prélevait une taxe d'environ 10 dollars par m³. Le transport aérien fut utilisé comme intermédiaire pour le bois du conflit à Kisangani lorsque les Ougandais contrôlèrent la zone. Plusieurs des avions de ravitaillement qui atterrirent, détenus par des personnalités politiques et d'affaires ougandaises, retournaient en Ouganda chargés d'assamela, d'iroko et peut-être même de sapelli qui était destiné aux marchés des parquets prestigieux en Allemagne et en Italie. Ce commerce improbable en apparence était rendu possible à la fois grâce à des prix élevés pour des bois de haute qualité et à des coûts de fret relativement bas facturés pour le vol de retour. Un commentateur basé à Kampala a fait remarquer que l'aéroport militaire d'Entebbe était surnommé comme étant la plus grande forêt d'Ouganda à cause des si grandes quantités de bois qui en décollaient.²²⁷

Dans le nord-est de la RDC, il n'y a pas de statistiques qui prouvent l'ampleur du commerce, mais sans aucune exception, les personnes interviewées par Global Witness fin 2002 ont décrit la destruction des forêts résultant de l'exploitation, comme étant généralisée et « dévastatrice ». L'ENRA estime que les deux tiers de leur concession se sont gravement détériorés. De plus, les mouvements des IDP ont également détruits de grandes zones forestières. Des rapports indiquent que lorsque l'exploitation fut la plus intense les prix du bois tombèrent en Ouganda, indiquant que le commerce était extrêmement actif.²²⁵

Province de l'Equateur et le Nord-Ouest

La guerre a mis fin aux activités de l'industrie officielle du bois dans le nord-ouest de la RDC, ce qui a abouti à un arrêt complet de l'exploitation à échelle industrielle. Les rebelles du MLC et autres saisirent les stocks de bois appartenant aux sociétés comme ceux de la Siforco et de Safboi et le passèrent en contrebande en République centrafricaine par le cours des fleuves.²²⁸ L'exploitation du bois fut réduite car les rebelles détruisirent ou pillèrent les équipements, les pénuries de carburant empêchèrent les machines de fonctionner, et le fleuve Congo, la voie principale pour l'exportation du bois, fut fermée à tout trafic et sinon, le bois traversa le territoire détenu par le gouvernement pour atteindre la mer.

Lors de la préparation pour la création d'un gouvernement de transition il y a eu des pressions pour faire redémarrer l'exploitation du bois afin de relancer l'activité économique dans le nord-ouest. La Siforco a commencé à exploiter de nouveau près de Bumba et elle paie des taxes à la fois au gouvernement de Kinshasa et au MLC.²²⁹

Les parcs nationaux : Etude du cas Virunga

Le parc national de Virunga est à cheval sur la frontière entre l'Ouganda et la RDC, et a souffert en raison de l'établissement des populations, de l'exploitation forestière, du braconnage et de l'impact des réfugiés.²³⁰ L'UPDF a organisé et facilité l'exploitation du bois dans le parc. En juillet 2001, par exemple, 1250 m³ d'exportations de bois furent enregistrés au poste de frontière de Kasindi, à la lisière du parc. Malgré le fait que les origines officielles du bois variaient, les responsables du parc ont déclaré que la plupart de ce

bois avait été abattu dans le parc.²³¹ De plus, selon de nombreuses sources, les exportations officielles enregistrées par les postes des douanes sont sous-déclaré parfois jusqu'à 100%. Les gardes du parc n'ont aucun pouvoir pour intervenir car ils furent désarmés en 1996 lors du déclenchement de la guerre.

Deux officiers supérieurs de l'UPDF ont ordonné à un nombre de citoyens ougandais de leurs propres groupes ethniques, les Konzo et les Hema, de s'installer du côté congolais du Virunga-Nord. Les Konzo vivent toujours en Ouganda mais ont commencé à cultiver des terres dans le parc en traversant la frontière. Les Hema représentent un problème plus grave. Un nombre estimé à 500 familles et leurs 2.800 bovins posent un risque très grave à l'intégrité du parc. Il y a entre 1.000 et 2.000 rebelles ougandais appartenant aux groupes ADF (*Allied Democratic Front*) et NALU (*National Army for the Liberation of Uganda*). Face à ces problèmes, la gestion du parc est presque impossible, et les effets sur le parc ont été désastreux.²³²

Le territoire détenu par le gouvernement

Des recherches limitées indiquent que l'industrie du bois sur le territoire détenu par le gouvernement a continué bien que les circonstances aient changé. Dans plusieurs régions, des petits exploitants dont les activités sont légitimes et illicites (certains sont apparemment en possession de permis de coupe annuels), ont reçu des fonds et des équipements par les détenteurs des grandes concessions et autres exploitants industriels de bois pour continuer à fournir des matières premières à l'industrie de transformation à Kinshasa et dans sa région.²³²

Les sociétés d'exploitation officielle du bois qui détiennent des concessions dans le territoire détenu par le gouvernement ont été affectées par la guerre mais pas trop gravement²³³. Il y a deux effets notables.

Premièrement, certaines entreprises ont dû changer de source d'approvisionnement lorsque les rebelles ont pris le contrôle des sources existantes. Deuxièmement, le marché domestique du bois a fortement baissé parce que

les clients potentiels n'ont pas les fonds nécessaires pour acheter le bois provenant de sources officielles. Ceci a rendu une grande partie de l'industrie dépendante du marché à l'export. Ceci signifie probablement que l'offre domestique utilise largement des sources illégales et donc moins cher.²³³

Le bois du conflit dans les zones détenues par le gouvernement – la filière zimbabwéenne

Global Witness et les Groupes d'experts des Nations Unies ont déjà rapporté que depuis 1998 les entreprises liées à l'armée zimbabwéenne ont conclu des transactions pour une exploitation potentielle énorme du bois avec le gouvernement de Kinshasa et des acteurs privés. Le plus substantiel de ces accords a vu la Socebo (l'entité née d'une coentreprise ZDF/congolaise) recevoir quatre concessions dans la région du Katanga qui représentent environ un million d'hectares, avec un potentiel d'augmenter sa couverture à un niveau stupéfiant de 33 millions d'hectares.²³⁴ La Socebo est une filiale de Cosleg, elle-même une coentreprise entre la Sengamines et Operation Sovereign Legitimacy (OSLEG) qui est largement contrôlée par l'armée zimbabwéenne et Comiex-Congo.

Cependant, à part les concessions du Katanga, il ne semble pas que la transaction avec la Socebo ait abouti à des activités d'exploitation massive du bois. Selon la SPIAF, l'exploitation de la Socebo est quasiment au point mort car il semble que beaucoup de ces concessions étaient dénuées de stocks de bois viables au point de vue commercial. De plus, la SPIAF n'a pas de preuve écrite d'une concession officielle attribuée à la Socebo, indiquant que cette transaction a été faite en dehors des structures officielles de l'Etat.²³⁰ Vers le milieu ou la fin de 2002 il a été rapporté que la Socebo essayait de brader de petits stocks, juste avant le retrait des troupes zimbabwéennes.²³⁵ Ceci montre un contraste avec le fait qu'en 2002 la Socebo prétendait produire

Tableau 16: Exportations de bois RDC (valeur et cubage en volume réel, par pays d'importation)

Pays d'importation	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f. nominale)											
Portugal	16	19	18	26	37	30	22	25	10	10	11	11
Italie	22	16	11	14	16	13	7	6	5	3	3	3
Royaume-Uni	5	5	8	12	11	11	5	2	1	0	0	
Allemagne	12	10	7	10	12	7	5	4	2	2	1	2
France	3	5	5	10	8	6	9	8	3	4	2	3
Belgique	2	3	4	6	5	8	7	6	2	2	4	7
Autres	5	8	5	7	10	10	7	3	2	1	1	1
Cubage en volume réel (millions m ³)												
Portugal	52	59	57	78	105	93	90	77	34	44	43	43
Italie	53	36	27	31	32	28	17	11	10	6	5	6
Royaume-Uni	12	11	19	26	22	31	13	4	2	0	0	0
Allemagne	27	19	17	23	24	17	14	9	5	8	2	5
France	8	13	14	25	20	18	27	24	10	16	7	10
Belgique	5	6	9	15	10	19	19	15	7	5	12	18
Autres	14	21	23	17	28	24	21	11	4	5	2	2

Source: World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

Note 1: Code marchandise HS – 44

Note 2: déclarations du pays d'importation présumées correspondre 1:1 aux exportations déclarées par le pays fournisseur

Note 3: Le cubage en volume réel (roundwood equivalent volume) est déterminé en multipliant le volume de bois par un facteur de conversion standard par ex 1,8 (bois scié)

Note 4: La densité du bois exporté provenant de la RDC est présumé être 1,5 m³ par tonne

Note 5: Les estimations basées sur le poids ou la valeur ont été faites lorsque les données en volume paraissent présenter une anomalie

Note 6: Statistiques arrondies au chiffre rond le plus proche

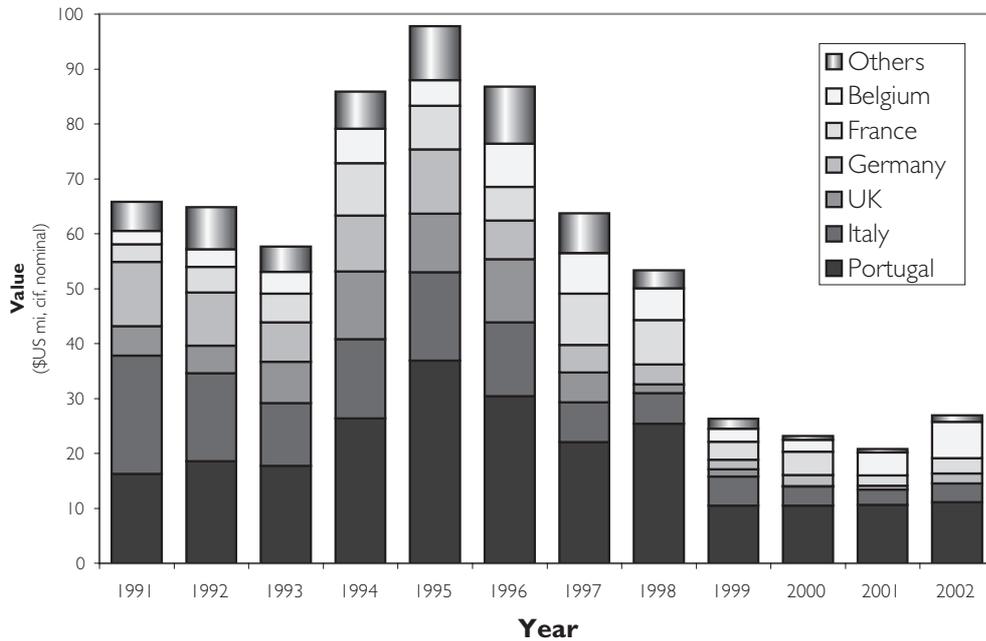
11.000 m³ de bois par mois au Katanga; Global Witness n'a pas pu vérifier ces chiffres.

L'exploitation du bois dans la province du Katanga était effectuée auparavant par l'armée zimbabwéenne en coopération avec la SAB Congo (une coentreprise de la Socebo). En août 2002, le *Timber Trades Journal* a écrit que plusieurs conteneurs de bois dur étaient exportés par mois vers l'Europe par les opérations de la SAB Congo au Katanga.²³⁶

Statistiques commerciales

Les volumes des exportations enregistrées confirment que le conflit récent a mis fin à l'exploitation et les importations de bois, surtout parce qu'une grande partie de la forêt était dans des territoires contestés ou occupés par les rebelles, et l'artère principale de transport, le fleuve Congo était fermé au trafic à l'export. Bien que certaines exportations de l'est de la RDC soient enregistrées à certains postes de frontière avec l'Ouganda, toutes les preuves disponibles indiquent que des exportations significatives provenant de cette région ne sont pas enregistrées.

DR Congo – timber exports
(value, by importing country)

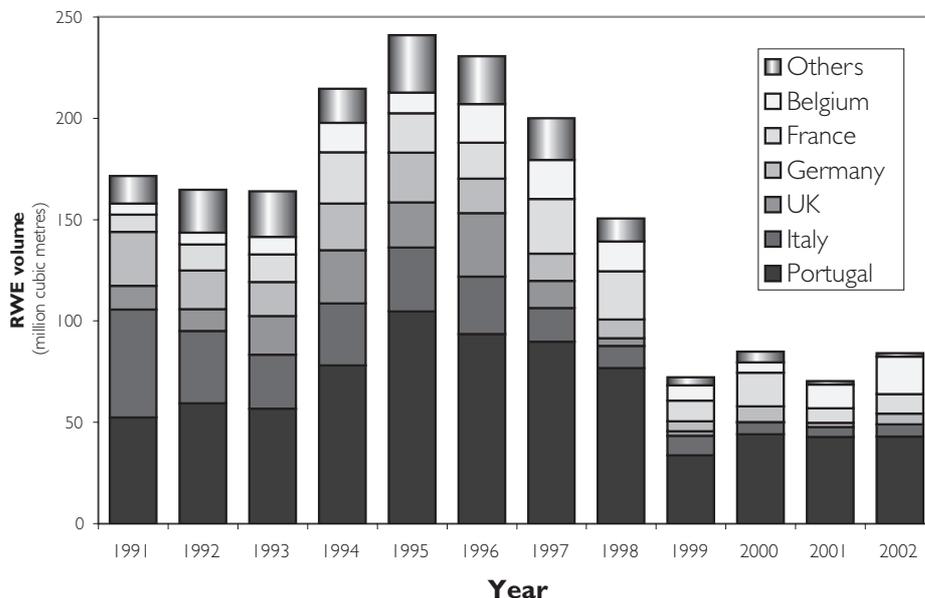


Note: based 1:1 on declared import statistics

Source: World Trade Atlas, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

DR Congo – timber exports

(roundwood equivalent volume, by importing country)



Note: based 1:1 on declared import statistics and converted to estimate roundwood equivalent volume

Source: World Trade Atlas, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

9.7 Ressources de « moindre importance »

Le charbon

Très peu d'informations sur le charbon ont été trouvées pendant notre recherche documentaire malgré le fait que le charbon est souvent mentionné sur les listes des principales ressources naturelles de la RDC.

Les études géologiques montrent qu'il y a des gisements de charbon au Katanga. En 1995, le *US Geological Service* a rapporté qu'il y avait une mine de charbon exploitée à Luena, au sud-est de Kamina. Cependant, la production de charbon a diminué de façon significative en raison des conflits ethniques au Shaba et de la diminution de la demande par les usines de la Gécamines.

Il est probable que le charbon, tout comme le cuivre et le cobalt extraits au Katanga, sont transportés par camion et par le train vers le sud en Zambie. Cependant, nous n'avons pas pu établir si le charbon est toujours extrait de la mine de Luena ou s'il y a d'autres endroits où le charbon serait exploité. Également, le charbon n'est pas représenté dans les récentes statistiques du commerce collectées sur la RDC.

Le plomb

Bien que le plomb apparaisse sur plusieurs cartes géologiques de la RDC et que de nombreux documents répertorient le plomb parmi les nombreux minéraux que l'on trouve dans l'est du pays, nous n'avons pas trouvé d'informations supplémentaires disponibles sur cette ressource.

Les cartes indiquent que le plomb pourrait être localisé en association avec le zinc au sud du Katanga, en particulier dans la mine de Kipushi près de Lubumbashi. Cependant, les propriétaires de la mine, American Mineral Fields, ne font référence qu'au cuivre et cobalt et AME Research²³⁷ ne répertorie aucune mine de plomb en RDC.

Le minerai de fer

Aucune information n'a été trouvée pendant cette étude sur l'extraction, la transformation ou le commerce de minerai de fer. Les études géologiques montrent qu'il y a des gisements de minerai de fer dans la province de l'Équateur et au Katanga. Cependant, Global Witness n'a pas trouvé d'informations indiquant que la RDC produit ou exporte du minerai de fer provenant de ces gisements. Les statistiques du commerce n'ont pas révélé non plus de chiffres indiquant qu'il y a des exportations de minerai de fer.

Le manganèse

Le Manganèse (Mn) est essentiel à la production du fer et de l'acier à cause de ses propriétés désoxydantes et facilitant les alliages, et la fabrication de l'acier représente entre 85% et 90% de la demande totale en manganèse.

La plupart du manganèse aujourd'hui est obtenu à partir des minerais trouvés en Russie, en Australie, au Brésil, en Afrique du Sud, au Gabon et en Inde, bien qu'il soit produit en petites quantités en RDC.

On trouve le manganèse en deux endroits dans la province du Katanga, dans le sud-est de la RDC mais jusqu'à présent, seulement un site près de Kisenge a été exploité. L'exploitation de manganèse dans cette région remonterait à la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'il était transporté le long du corridor Kisenge-Manono-Rwinkwavu via Bujumbura et il était ensuite transporté par avion en Belgique pour la fabrication de plaques de fer pour les tanks.²³⁸

La mine de Kisenge était autrefois la propriété de la société belge, BCK Manganèse, mais elle fut nationalisée en 1974. Le manganèse était transporté, sous la forme de concentré de manganèse, par le chemin de fer reliant la « ceinture de cuivre » au port angolais de Benguela. Cependant, le déclenchement de la guerre civile angolaise signifia que la ligne de chemin de fer devint inexploitable dans les années 70, perturbant sérieusement la production de manganèse à Kisenge. Des ventes sporadiques eurent lieu entre 1975 et 1994 provenant des stocks énormes de minerai accumulés avant la guerre civile angolaise. Au début des années 90, une certaine quantité de manganèse fut transportée à l'intérieur du pays pour fournir une usine de batteries à piles sèches et en 1995, la Kisenge Manganese Company (basée à Lubumbashi) signa un accord avec une société sud-africaine, le groupe Benatar, pour expédier une partie de ce minerai par la ligne ferroviaire de Tazara jusqu'au port de Dar es Salaam²³⁹.

Cependant, depuis le milieu des années 90, la mine est complètement inactive²⁴⁰. En 2000, Cluff Mining (Afrique du Sud) a conclu un contrat de coentreprise avec la Kisenge Manganese Company pour relancer la mine de Kisenge à un rythme de production de 40.000 t/an et il est anticipé que cela se réalise avec l'établissement d'un nouveau gouvernement de transition en RDC.

10 Transports

LA PARTIE 6.2 décrit le développement de l'économie parallèle et du commerce de matières premières comme l'or sous l'autorité de Mobutu. Comme il a été démontré, le développement des réseaux parallèles de commerce datent d'avant le conflit actuel. Les parties suivantes donnent un aperçu des voies aériennes, ferroviaires, fluviales et routières à l'intérieur de la RDC.

10.1 Les routes

Le transport routier de longue distance est limité, et dans certaines zones, il est dangereux. Des décennies de sous investissement dans l'entretien des routes pendant le règne de Mobutu a laissé l'infrastructure de transport terrestre dans un état chroniquement sous-développé et délabré. En 1980, le réseau routier pouvant être emprunté en toute saison s'était réduit à 20% de ce qu'il était en 1960.²⁴¹

Les transports ferroviaire et aérien ont depuis longtemps devancé le transport routier comme moyens de transport les plus efficaces et les plus fiables. Le transport aérien en particulier est devenu vital là où les routes sont impraticables et là où il n'y a pas de transport fluvial ou ferroviaire.

De plus, particulièrement dans le nord-est et l'est de la RDC, le transport routier est devenu fatal car les groupes armés ont ciblé les routes comme moyen d'imposer des « taxes » à l'exportation des marchandises qui y circulent. Le contrôle des réseaux routiers est également un élément clé des stratégies militaires et sécuritaires des milices et groupes rebelles. Les routes permettent d'attaquer et de se retirer, et en exerçant un contrôle des flux entrants et sortants du trafic routier dans une zone, un groupe armé peut exercer son pouvoir sur la population habitant dans cette zone.

10.2 Les rivières et les lacs

Le fleuve Congo a été rouvert sous la surveillance des Nations Unies en août 2003 après avoir été fermé aux barges civiles pendant cinq ans. La réouverture du fleuve a rétabli une route vitale pour l'aide humanitaire et les biens de consommation des villes et des communautés habitant le long du fleuve, et ouvre une voie potentielle à l'exportation de ressources telles que l'or, le bois et les diamants. La reprise de l'activité du commerce le long du fleuve Congo devrait mener à une baisse du prix des matières premières. D'autres recherches sont nécessaires pour déterminer si ces ressources descendent maintenant le fleuve et ses affluents vers Kinshasa et ailleurs.

Le Congo et l'Ubangi sont les voies fluviales les plus importantes. Les centres de commerce le long du réseau fluvial de la RDC incluent:

- Le Congo : Kinshasa, Mbandaka, Makanza, Lisala (relié par la route à la ville du nord de Gemena), Bumba (reliant à ligne ferroviaire Bumba – Isiro – Mungbere), Burumbu, Yangambi, Kisangani (un centre de négoce important), et Ubundu;
- L'Ubangi : Dongo, Libenge et Zongo (de l'autre côté du fleuve se trouve Bagui, la capitale de la République centrafricaine); et
- Le Kasayi : Bandundu et Ilebo (reliant à la ligne ferroviaire Ilebo – Lubumbashi).

Les voies de navigation qui traversent le lac Tanganyika jusqu'en Tanzanie et au Burundi, qui traversent le lac Kivu jusqu'au Rwanda, et le lac Albert jusqu'en Ouganda sont également importantes.

Traditionnellement, le commerce transfrontalier depuis le sud-est du Congo traversait le lac Tanganyika par bateau jusqu'en Tanzanie, utilisant les voies traditionnelles du commerce des esclaves et de l'ivoire établies par les marchands arabes et swahili de Zanzibar.²⁴² Sur le lac Tanganyika, les principaux ports sont Moba, Kalémié (reliant à la ligne de chemin de fer Kabolo – Kalémié), et Uvira (en face de Bujumbura, la capitale du Burundi). Fizi, un poste de contrôle douanier important au point de vue stratégique sous la tutelle du RCD-Goma, est également proche du lac Tanganyika le long d'une route reliant Uvira à Kalémié. Bukavu (Sud-Kivu) et Goma (Nord-Kivu) sont situées au bord du lac Kivu, et sont proches de la frontière rwandaise. Plus au nord, Bunia est reliée au lac Albert par la route jusqu'à Kasenye sur la rive ouest du lac. Il y a un autre centre de navigation à l'extrémité nord du lac au port de Mahagi.

Bien que l'armée zimbabwéenne en République Démocratique du Congo soit principalement reliée au Zimbabwe par voie aérienne, la Zambie a accordé un accès terrestre à l'armée zimbabwéenne pour transporter les équipements lourds par son réseau ferroviaire et la route nationale entre Kasumbalesa et Chirundu, bien que cela soit démenti par les autorités. On ne sait pas exactement ce que l'armée transporte lorsqu'elle utilise cette route.

10.3 Transport aérien

Les conditions lamentables du réseau routier de la RDC a signifié que le transport aérien est devenu un moyen vital de transporter toutes sortes de matières premières à travers le pays. Alors que les routes reliant la RDC à l'Ouganda, au Rwanda et à la Zambie sont toujours utilisées pour le transport des personnes et des biens, le transport aérien est devenu le mode de choix pour l'exportation et la contrebande de ressources naturelles et d'armes. Les diamants, le bois, l'or, le coltan et les produits agricoles sont transportés par avion depuis l'est de la RDC jusqu'au Rwanda (Kigali ou Kanembe) et l'Ouganda (Entebbe et Kampala), et ces mêmes lignes sont utilisées pour le transport des troupes, des équipements, des approvisionnements et des armes vers la RDC. Le Groupe d'experts des Nations Unies a rapporté qu'il y a peu ou pas de contrôles douaniers effectués à l'aéroport militaire d'Entebbe.²⁴³

Cette dépendance vis-à-vis du transport aérien signifie un changement de dépendance par rapport à la période avant 1998 où on comptait sur les routes et les lacs Kivu et Tanganyika pour passer les marchandises à l'intérieur et à l'extérieur de la RDC.²⁴⁴ Le groupe d'experts des Nations Unies a également identifié un changement des entreprises impliquées dans le transport transfrontalier. En particulier après 1998, de nouvelles compagnies aériennes contrôlées ou détenues par les dirigeants politiques ou militaires et leurs familles et amis ont été créées.²⁴⁵ Par exemple, la belle soeur du président Museveni (la femme du Général Salim Saleh) dirigeait Air Alexander, une compagnie qui exploitait des vols entre Entebbe et Kisangani.²⁴⁶

Cependant, depuis la publication des rapports du Groupe d'experts des Nations Unies, les compagnies aériennes européennes sont très méfiantes d'exploiter des avions cargos en RDC. En réponse aux rapports indiquant que le coltan était transporté directement de la RDC vers la Belgique, les compagnies aériennes Sabena et Swiss Air ont annoncé une interdiction d'utiliser leurs avions pour transporter le coltan à la fin de 2001.

L'Appendice 1 contient une liste des aéroports et aérodromes connus en RDC.

Il est évident que les groupes rebelles qui contrôlent les zones riches en ressources ont des intérêts

commerciaux à préserver et font en sorte que le transport aérien soit maintenu. L'aéroport de Goma qui a été endommagé après l'éruption volcanique de janvier 2002, en est un parfait exemple. En février 2003, un projet de 12 mois pour réhabiliter l'aéroport a été lancé et il est financé par la fondation Katebe, dirigée par Raphael Soriano Katebe Katoto, un homme d'affaires milliardaire congolais, leader de l'opposition politique et membre du RCD-Goma soutenu par les Rwandais.

10.4 Les lignes ferroviaires

Les parties précédentes sur l'historique de l'extraction des ressources en RDC contiennent des précisions sur la période pendant laquelle les lignes ferroviaires principales du pays furent construites. La RDC possède les lignes de chemin fer suivantes bien qu'il faille indiquer que le sous-investissement dans l'infrastructure du réseau ferroviaire a entraîné que peu de ces lignes sont opérationnelles:

- Kinshasa – Matadi (via Kasangulu, Madimba et Songolobo au Bas-Congo);
- Bondo – Bumba (via Likati et Aketi) traversant la Province Orientale puis la Province de l'Equateur et rejoignant le fleuve Congo à Bumba;
- Mungbere – Aketi (via Isiro, Bengé, Rubi et Buta) traversant le nord-est de la Province Orientale pour descendre jusqu'à la ligne Bondo – Bumba ;
- Titusi – Rubi – Buta dans la Province Orientale;
- Kisangani – Ubundu (via Bairo, Maliabo et Kabeta) dans la Province Orientale;
- Kindu – Kabalo (via Kibombo et Kongolo) traversant le Maniema pour descendre jusqu'au nord du Katanga;
- Kabalo – Kalémié au Katanga, reliant le nord du Katanga jusqu'à un port du lac Tanganyika;
- Kabalo – Kamina au Katanga;
- Ilebo – Kamina – Lubumbashi (via Kananga, Tshimbulu et Tenke Fungurume) reliant le fleuve Kasayi à Ilebo au Kasai Occidental, les sites principaux au Kasai Oriental et le Katanga; et
- Dilolo – Lubumbashi – Kipushi/Sakanika (via Kolwezi, Tenke Fungurume et Likasi) au Katanga, reliant encore les mines principales avec les réseaux ferroviaires angolais et zambien.

Les chemins de fer au Katanga sont particulièrement essentiels à l'exportation de minerais tels que le cuivre et le cobalt. Les minerais sont généralement transportés par le train à travers la Zambie jusqu'en Afrique du Sud, ou via le lac Tanganyika jusqu'au port tanzanien de Dar es Salaam, ou encore plus loin au nord-est vers le port kenyan de Mombasa. Les matières premières ne sont plus transportées via l'Angola car la ligne ferroviaire entre Dilolo et le port angolais de Benguela a été presque totalement détruite pendant la guerre civile angolaise.²⁴⁷

11 Résumé sur le commerce international de la RDC

11.1 Remarque sur la méthodologie statistique

La RDC ne publie pas les statistiques de ses exportations par matière première et par pays. Vu l'absence de ces statistiques, Global Witness a compilé les données publiées par les pays d'importation pour donner une estimation de la quantité des exportations de la RDC dans chaque ressource donnée. Se baser sur ces données c'est admettre l'hypothèse que la quantité déclarée par le pays importateur est identique à la quantité qui aurait été déclarée par le pays fournisseur. Global Witness a fait des recherches dans les statistiques de tous les pays publiées par le World Trade Atlas et la Division statistique des Nations Unies, et a réalisé un abrégé de la valeur et de la quantité (poids ou volume) de toutes importations provenant de la RDC que ces pays déclarent. En d'autres termes, les données sur les échanges commerciaux présentées ici sont basées directement sur les importations directes enregistrées par les pays d'importation. Les sources utilisées pour ces données sont le World Trade Atlas, Eurostat, La Division statistique des Nations Unies, et le Global Trade Atlas. Il se peut donc que les données basées sur les échanges des principaux pays d'importation sous-estiment le total.

Dans ce rapport, le mot valeur signifie la valeur d'importation (c.i.f.). Il est peu probable que la valeur d'exportation (f.o.b.) soit plus élevée que la valeur d'importation (c.i.f.). Le rapport entre la valeur c.i.f. et la valeur f.o.b. peut varier d'un pays à l'autre et d'une matière première à l'autre, et donc les tableaux sont établis pour fournir, en tant que première itération, une indication de la valeur relative d'exportation de plusieurs matières premières. Par exemple, le Tableau 17 indique que la valeur d'exportation des diamants exportés de la RDC est bien plus élevée que celle des exportations d'or ; l'écart de leurs valeurs d'importation est si grand qu'il est peu probable qu'elle soit représentée par l'écart de leurs ratios respectifs c.i.f. : f.o.b.

Les données statistiques fournies ne sont, en général, pas supérieures à celles qu'un pays donné déclare avoir importé directement. La documentation douanière tend à être intéressée par le pays d'où la marchandise importée a été exportée plutôt que par le lieu de fabrication/montage/origine de la marchandise (ou de ses composants). Il se peut que les documents douaniers traitent une marchandise qui a été réexportée (c à d. que la marchandise a été importée par un pays tiers et puis exportée de ce pays sans avoir été transformée ou utilisée d'aucune façon) comme ayant été exportée par ce pays tiers. Les règles régissant le pays d'origine/les expéditions adoptées par les services douaniers des pays d'importation peuvent être différentes d'un pays à l'autre.

Aux fins de ce rapport, on part de l'hypothèse que le pays fournisseur concerné dans les statistiques des échanges est le pays d'origine de la marchandise particulière (et probablement mais pas nécessairement (à moins qu'elles soient la même chose), également sa matière première) qui est importée. Ainsi, les diamants extraits en RDC qui sont expédiés via le Congo-Brazzaville ou la République centrafricaine seront déclarés par les pays d'importation (la Belgique par exemple) comme provenant du Congo-Brazzaville ou de la République centrafricaine. De même, les diamants extraits en Angola mais importés de la RDC seront déclarés comme provenant de la RDC. Si on connaissait la quantité (et la qualité) des diamants importés (légitimement et par la voie parallèle) en RDC, la quantité (et la qualité) exportée (légitimement et par la voie parallèle) de la RDC et la quantité (et la qualité) consommée localement, alors on pourrait avoir une idée plus précise du pays d'origine des diamants importés de RDC par la Belgique pour reprendre l'exemple précité.

11.2 Les exportations de la RDC

Le Tableau 17 indique que les diamants représentaient environ les trois quarts des exportations de la RDC (en valeur). Par conséquent, un contrôle adéquat du commerce des diamants (à l'intérieur de la RDC) devrait être la priorité de ceux qui cherchent à maximiser le revenu national de la RDC. Les exportations de pétrole brut et de cobalt représentent 10% supplémentaires d'exportations pour la RDC. Cependant, il faut noter que l'impact du secteur de l'extraction du pétrole sur les économies nationales de l'Afrique centrale est minimal malgré la quantité très importante (valeur) du pétrole exporté : le comportement du secteur est directement lié à la mauvaise gouvernance dans ces pays.

Ce tableau ne prend pas en considération les tendances quantitatives (poids/volume) de chaque marchandise exportée par la RDC. Le tableau ne tient pas compte des fluctuations des valeurs unitaires sur la période concernée.

Pour ce qui est des diamants, le ratio moyen entre les valeurs unitaires c.i.f. et f.o.b. des diamants de la RDC entre 1996 et 2000 était en moyenne 2.4. pour les exportations sur les cinq années de 1996 à 2000. Le ratio entre les valeurs c.i.f. et fob pendant cette période était en moyenne de 2.4. Cependant, si la qualité des diamants que la Belgique a importés de la RDC différait beaucoup de la qualité que la RDC exporte, alors les ratios calculés pourraient être trompeurs. Cependant, si on admet l'hypothèse que l'Angola produirait des diamants d'une qualité assez supérieure (/ en valeur unitaire) à ceux que la RDC produit et exporterait ces diamants par la RDC, alors cela tendrait à rendre le niveau du ratio c.i.f. : f.o.b. obtenu encore plus élevé que le niveau réel. Ainsi, il se peut que le niveau moyen de 2.1 vise haut.

Si on part de l'hypothèse que le ratio réel c.i.f. : f.o.b. pour les exportations de diamants de la RDC est 2, alors même si le ratio c.i.f. : f.o.b. pour tous les autres produits étaient 1, les diamants représenteraient quand même les exportations les plus importantes si on considère la valeur des exportations.

Le ratio réel c.i.f. : fob peut ne pas être significatif. Etant donné la valeur unitaire très élevée des diamants, le ratio c.i.f. : fob pour les diamants est probablement inférieur pour les diamants que pour les autres marchandises que la RDC exporte. Même si le coût de l'assurance augmente en proportion directe par rapport à la valeur unitaire, il est peu probable que le coût du fret augmente également. En outre, les diamants exportés par le marché parallèle ne sont probablement pas autant assurés que ceux qui sont exportés par la voie officielle mais ceci peut ne pas avoir d'importance si la proportion des diamants du commerce parallèle dans les importations d'un pays est faible. Ainsi, il se peut que le ratio c.i.f. : f.o.b. ait été plus bas que pour la plupart des autres marchandises exportées par la RDC. Si tel était le cas, les diamants pourraient représenter une proportion encore plus élevée de la valeur des exportations de la RDC que le tableau ne l'indique.

Le tableau indique également que, si la valeur des diamants illicites est prise en compte ainsi que la production de la MIBA et les achats officiels provenant des mines artisanales, la quantité de diamants exportés de la RDC dépasse de loin la quantité que les pays d'importation déclarent importer de la RDC. Les importations de pays tiers (notamment par le Congo-Brazzaville et, à une échelle moindre, par la République centrafricaine) représentent une proportion importante de ce surplus. Des déclarations erronées (d'exportations provenant de la RDC) peuvent être responsables de la différence restante. Ceci tend encore à confirmer que le revenu national de la RDC est bien plus dépendant du secteur des diamants que de tout autre secteur.

Tableau 17: Exportations de la RDC de 1991 à 2002 (valeur, par marchandise)

Matière première	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f, nominale)											
Diamants	490	393	506	753	747	854	732	683	835	732	762	1,007
Pétrole	183	130	133	117	143	156	165	70	103	180	114	192
Cobalt	146	138	114	109	205	196	157	127	134	167	140	105
Bois	55	53	47	73	86	75	56	48	25	24	25	27
Cuivre	478	302	103	27	35	17	14	6	5	5	17	12
Café	92	62	68	104	200	102	50	52	40	29	12	5
Or	1	3	15	12	6	1	9	7	2	7	8	5
Coltan	1	4	1	0	1	0	0	1	0	5	1	2
Extraits de plantes	14	12	12	13	21	15	9	9	6	24	5	6
Caoutchouc	4	3	3	4	4	8	6	3	2	0	0	0
Étain	3	3	2	4	5	0	0	2	1	2	2	1
Zinc	3	5	2	0	0	0	1	3	1	0	0	0
Cadmium	8	9	0	3	11	0	2	5	5	0	0	0
Grains de Cacao	3	4	3	3	4	3	2	3	2	1	1	1
Tabac	1	4	3	5	2	3	1	0	0	0	0	0
Autres	132	161	74	33	52	22	27	7	9	7	16	10

Source: World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

Note 1: basé sur les importations directes enregistrées par les pays d'importation

Note 2: les déclarations des pays d'importation sont présumées correspondre 1:1 aux exportations déclarées par le pays fournisseur concerné

Note 3: les données entrées dans "Autres" sont composées en grande partie de marchandises non spécifiées importées par la Belgique

Le Tableau 18 indique que la Belgique représente environ les trois quarts des exportations de la RDC et que les États-Unis et la Finlande sont respectivement importateurs de la majeure partie des exportations de pétrole brut et de cobalt de la RDC, soit la plupart du reste.

La concentration du commerce de la RDC sur un si petit nombre de pays et de produits est bien sûr avantageuse pour ceux qui cherchent, par le commerce, à influencer la gouvernance et maximiser les revenus nationaux. La production de pétrole brut et, à moindre échelle, de cobalt demande des investissements importants en équipements. Les sites, sur lesquels ces ressources sont produites et stockées avant l'exportation, sont remarquables. En revanche, les diamants (en RDC) ne sont pas produits à grande échelle dans le secteur de l'économie parallèle et avec peu d'investissement en capitaux (mis à part la protection des approvisionnements contre les concurrents), mais sont aussi très susceptibles d'être passés en contrebande (car ils ont une valeur unitaire très élevée par unité de poids/volume).

Tableau 18: Exportations de la RDC entre 1991 et 2002 (valeur, par pays d'importation)

Pays d'importation	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f, nominale)											
Belgique	827	679	467	652	694	659	556	617	796	758	776	1.003
États-Unis	334	272	275	195	200	248	289	171	217	211	153	147
Finlande	8	7	23	1	15	47	52	54	50	83	91	80
France	53	31	19	33	50	29	16	12	7	19	6	36
Japon	77	80	60	57	81	82	53	38	16	19	10	31
Italie	100	75	60	93	156	78	52	46	38	28	22	12
Allemagne	139	70	34	30	58	66	20	22	5	3	2	3
Netherlands	20	9	4	11	20	19	8	7	6	35	7	2
UK	16	15	23	25	20	22	8	7	5	1	1	2
Afrique du Sud	0	4	78	93	99	104	98	3	1	1	2	1
Autres	39	43	44	71	130	98	79	48	28	29	33	56

Source: World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

Note 1: basé sur les importations directes enregistrées par les pays d'importation

Note 2: les déclarations des pays d'importation sont présumées correspondre 1:1 aux exportations par le pays fournisseur concerné

Le Tableau 19 illustre les flux des principales exportations de la RDC. Les échanges déclarés de la RDC avec ses voisins sont peu significatifs.

Tableau 19 : Principales exportations de la RDC en 2002 (valeur, par marchandise et par pays d'importation)

Matière première	Cobalt (matte)	Cobalt (minerai)	Grains de cacao*	Café	Coltan	Cuivre (raffiné)	Pétrole brut	Diamants	Or	Extraits de Plantes chouc*	Caout-chox*	Etain*	Bois	Tabac*	Zinc*
Code HS	8105	2605	1801	90111	261590	7403	2709	7102	7108	divers	4001	2609	44	2401	7901
Pays d'importation	Valeur (millions USD, c.i.f, 2002)														
Belgique	6			0,3		1		981		5			0,7		
Chine	2	8			2	1							0,5		
Finlande	18	62													
France	0,9			0,1			32								
Italie			0,8	4		4									
Japon	2					2	27								
Malaisie												0,7			
Pays-Bas	1													0,3	
Portugal															
Afrique du Sud	0,7														0,3
Espagne				0,1			23				0,1				
Taiwan						3									
Royaume-Uni									1				1		
Etats-Unis	4						110	25	3	0,7			3		

Source: World Trade Atlas

Note 1: déclarations du pays d'importation présumées correspondre 1:1 aux exportations déclarées par le pays fournisseur

Note 2: l'entrée pour les marchandises marquées d'un astérisque se rapporte au pays qui importe le plus régulièrement la marchandise concernée (en plus grande quantité)

Note 3: Données arrondies au chiffre rond le plus proche pour les chiffres supérieurs à 1 ou un chiffre après la virgule

Le Tableau 20 montre les tendances dans la composition et la valeur des exportations de la RDC au cours des 12 dernières années. La forte réduction des exportations de cuivre au début des années 90 est particulièrement saillante. Dans l'ensemble, la valeur des exportations annuelles de la RDC semble avoir été plutôt constante.

Tableau 20: Exportations de la RDC (valeur, par matière première)

Matière première	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
	Valeur (millions USD, c.i.f, nominale)											
Diamants	490	393	506	753	747	854	732	683	835	732	762	1.007
Pétrole	183	130	133	117	143	156	165	70	103	180	114	192
Cobalt	146	138	114	109	205	196	157	127	134	167	140	105
Bois	55	53	47	73	86	75	56	48	25	24	25	27
Cuivre	478	302	103	27	35	17	14	6	5	5	17	12
Café	92	62	68	104	200	102	50	52	40	29	12	5
Autres	170	208	115	77	105	52	58	40	27	48	34	26

Source: World Trade Atlas, Eurostat, UN Statistical Division, national yearbooks of import statistics

Note 1: Sur la base des importations directes enregistrées par les pays d'importation

Note 2: déclarations du pays d'importation présumées correspondre 1:1 aux exportations déclarées par le pays fournisseur

12 Conclusion

CE RAPPORT DÉMONTRE que le pillage récent des ressources naturelles pendant le conflit, qui a entraîné la mort de millions de Congolais depuis 1998, n'est pas un phénomène nouveau. Global Witness a replacé la question de la gouvernance des ressources dans son contexte historique pour illustrer que les habitudes passées perdurent aujourd'hui. En effet, c'est seulement en remontant dans le passé jusqu'au règne du roi Léopold que l'on peut trouver les racines du contrôle militarisé des ressources naturelles. Les habitudes établies pendant l'ère de Léopold, et qui ont continué sous le colonialisme belge et Mobutu, ont constitué la base des activités comme la corruption, le pillage, et la contrebande qui sévissent aujourd'hui en RDC.

Ce rapport marque le début d'un grand projet qui examinera la gouvernance des ressources naturelles en République démocratique du Congo. C'est le premier d'une série de rapports que Global Witness publiera pendant la période de transition pour mettre en relief des défis spécifiques et opportunités de changement pour la RDC.

Ce rapport tire également la sonnette d'alarme pour avertir la communauté internationale diplomatique, des bailleurs de fonds et des affaires : les ressources naturelles n'ont jamais été exploitées au profit du peuple congolais et à moins que les habitudes de gouvernance ne soient changées maintenant, les ressources continueront d'être une malédiction plutôt qu'un remède aux maux de la RDC. On ne peut faire abstraction des questions de gouvernance des ressources naturelles si on veut obtenir une paix et un développement durables.

Global Witness identifie une ouverture de changement d'importance critique pour rompre avec les schémas habituels de pauvreté, de corruption, de violence et de contrôle militarisé résultant de l'exploitation des ressources naturelles en DRC. C'est également une opportunité unique pour la communauté internationale de travailler ensemble pour, cette fois, bien faire les choses pour les Congolais. Les ressources naturelles sont comptées parmi les raisons principales du conflit ; la gouvernance de ces ressources sera donc la clé du succès de toutes les mesures prises pour ramener la paix.

13 Citations

- Adriamirado, S. "Les nababs." *Jeune Afrique*. 7 février 1996 : 25 – 27.
- Africa Action (21 juin 2002) *Summary of Hard Currency Report*. [<http://www.africaaction.org/docs02/cent0206.htm>] (téléchargé le 7 août 2003).
- Africa News. "Security Council Condemns Renewed Fighting in Ituri Africa News." 26 décembre 2002.
- African Mining Intelligence. "Arthur Ditto." 25 juin 2003.
- Afrique Express. "RD Congo: Diamants". (octobre 2002)
[<http://www.afrique-express.com/archive/CENTRALE/rdcongo/rdcongoeco/257diamantslardcongo.htm>]
(téléchargé le 14 août 2003).
- Agence France Presse. "Rebel dissidents pull out of RDCongo peace talks." 29 novembre 2002.
- AME Research. [www.ame.com.au/mines] (téléchargé le 12 septembre 2003).
- American University. *DRC Diamond Mining and Conflict Report*. [<http://www.american.edu/TED/ice/congo.htm>] (téléchargé le 27 août 2003).
- Amnesty International. (2003) *Democratic Republic of the Congo: "Our brothers who help kill us."*
[[http://web.amnesty.org/aidoc/aidoc_pdf.nsf/Index/AFR620102003ENGLISH/\\$File/AFR6201003.pdf](http://web.amnesty.org/aidoc/aidoc_pdf.nsf/Index/AFR620102003ENGLISH/$File/AFR6201003.pdf)] (téléchargé le 22 août 2003).
- Anvil Mining. (2003) *Report for Quarter Ended 30 March 2003*.
[<http://www.anvil.com.au/qtreports/2003/Quarterly%20Report%2030%20March%202003.PDF>] (Téléchargé 22 août 2003).
- Astill, J and R. Carroll. (2002) "African gangs offer route to uranium." *The Guardian*, 25 septembre.
- Baker, M., et al. (2003). "DR Congo Case Study." *Conflict Timber: Dimensions of the Problem in Asia and Africa. Volume III*. Report to the United States Agency for International Development. Burlington, Vermont. (USA): ARD Inc.
- Baracetyse, P. *The Geopolitical Stakes of the International Mining Companies in the Democratic Republic of Congo*.
[<http://members.lycos.co.uk/Artrus/minerals.htm>] (téléchargé le 15 septembre 2003).
- Bijard, L. "Congo les mines de la violence" (août 2000) [http://www.c-df.org/tribune_mines_violences.html] (téléchargé le 11 août 2003).
- BBC News On-Line. "Timeline: Democratic Republic of Congo." [http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country_profiles/1072684.stm] (téléchargé le 3 septembre 2003).
- Boateng, O. (février 2000) "Congo". *New African*. [<http://www.africasia.com/newafrican/feb00/nacs0202.htm>] (téléchargé le 11 août 2003).
- CENADEP. (août 2002) Final report on the natural resources in DRC. Kinshasa.
- Central African Mining & Exploration Company Plc. (2003) *CAMEC Enters Cobalt and Copper JV in the Congo*. Press release, 30 janvier. [<http://www.camec-plc.com/exaco30-1-03.html>] (téléchargé le 20 août 2003).
- Chevron. *Chevron Texaco in Africa*. [<http://www.chevrontexaco.com/operations/docs/africa.pdf>] (téléchargé le 15 septembre 2003).
- Chevron. (26 janvier 2000). *Chevron to boost investment in Democratic Republic of Congo*.
[http://www.chevrontexaco.com/news/archive/chevron_press/2000/2000-01-26-1.asp] (téléchargé le 15 septembre 2003).
- Coakley, G. (1995) *The Mineral Industry of the Congo*.
- Coakley, G. (1997) "The Mineral Industry of Congo (Kinshasa)." *United States Geological Service, Mineral Information 1997*.
[<http://www.minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/africa.html>] (téléchargé le 20 août 2003).
- Coakley, G. (2001) "The Mineral Industry of Congo (Kinshasa)." *US Geological Services Minerals Yearbook – 2001*.
- Delawala, I. "What is coltan?" ABC News. [http://abcnews.go.com/sections/nightline/DailyNews/coltan_explainer.html&e=7629] (téléchargé le 8 septembre 2003).
- De Sa, Paulo. *Projets d'investissement minier en RDC: Potentiel d'exportation et partage des revenus*. Présentation lors de la Conférence de la Banque mondiale à Kinshasa. DRC. 22 – 23 avril 2002.
- Diamond Intelligence. (juin 2003) *DRC diamond valuator contract awarded*. [<http://www.diamondintelligence.com/default.asp>] (téléchargé le 11 août 2003).
- Dietrich, C. (11 janvier 2002) Belgian Senate Inquiry. [<http://www.senate.be/crv/GR/gr-06.html>] (téléchargé le 15 août 2003).
- Dietrich, C. (juin 2002) *Hard Currency – The Criminalized Diamond Economy of the Democratic Republic of the Congo and its Neighbours*.
[http://action.web.ca/home/pac/attach/hc_report_e.pdf] (téléchargé le 14 août 2003).
- Dietrich, C. *Porous borders and diamonds*. [<http://www.wiss.co.za/Pubs/BOOKS/Angola/16Dietrich.pdf>] (téléchargé le 27 août 2003).
- Economist Intelligence Unit. (1995) *Zaire*. 4th quarter.
- Emizet, K. (1997) "Zaire After Mobutu: A Potential Case of Humanitarian Emergency." *World Institute for Development Economics Research*, Helsinki, p.21.
[<http://www.wider.unu.edu/publications/>].
- EDC News. (décembre 2001) *DRC: links between resource exploitation and conflict*. [<http://www.padrigu.gu.se/EDCNews/Reviews/DRC-UN010412Links-C.html>] (téléchargé le 11 août 2003).
- Emizet, K.N. F. "Confronting Leaders at the Apex of the State: The Growth of the Unofficial Economy in Congo." *African Studies Review*. Volume 41 (1). Avril 1998: 90 – 137.
- Engineering and Mining Journal*. "Current Status of Mining in the Democratic Republic of Congo." 1er mai 2000.
- Engineering and Mining Journal*. "Current Status of Mining in the Democratic Republic of Congo". (1er mai 2000) [<http://e-mj.com/>] (téléchargé le 6 août 2003).
- Engineering and Mining Journal*. "Democratic Republic of Congo (DRC)." 1er avril 2002. [<http://e-mj.com/magazinearticle.asp?magazinearticleid=146976>] (téléchargé le 8 septembre 2003).
- Ewans, M. (2002). *European Atrocity, African Catastrophe: Leopold II, the Congo Free State and its Aftermath*. London: RoutledgeCurzon.
- Global IDP Project on Internally Displaced Persons. (2003). *Plunder of natural resources by warring parties continues to be major factor causing displacement (1998-2003)*. [<http://www.db.idpproject.org/Sites/idpSurvey.nsf/wViewCountries/D25D3FEA689FE329C1256B83005385EC>] (téléchargé le 9 septembre 2003).
- Global Witness. (2002) *Branching Out*.
- Groupe d'intellectuels de Kolwezi (1996). *La Gécamines: Quel Avenir? Réflexions sur la privatisation*. Editeur inconnu.
- Guardian, The*. "Peace talks near collapse in the Congo." 19 avril 2002.
- Hawkins, M. (2003) "Cobalt Production Set to Grow as Price Falls." *Engineering and Mining Journal*, 1er mars.
- Hochschild, A. (1998). *King Leopold's Ghost*. USA: Houghton Mifflin Company.
- Innocenti, N. D. (15 juillet 2003) "De Beers chief signals swift return to Congo". *Financial Times*.
- Insight Publications. *Crystal Clear*. [<http://www.insight-publications.com/congo/web/congo5crystalclear.html>] (téléchargé le 14 août 2003).
- International Peace Information Service (IPIS). (2002) *Supporting the War Economy in the DRC: European Companies and the Coltan Trade*. Antwerp.
- International Peace Information Service (IPIS). IPIS Editorial. (10 septembre 2003) *Power Struggles and Transparency in the Sale of MIBA Diamonds*. Antwerp.
- International Peace Information Service (IPIS). (septembre 2003). *The Political Economy of Resource Trafficking in the DRC*. Antwerp.

IRIN. "New army inaugurated, but without a name." 5 septembre 2003.

Johnson, D. (March 2003) "Shifting Sands: Oil exploration in the Rift Valley and the Congo conflict". Pole Institute. Goma. [www.pole-institute.org (téléchargé le 29 août 2003)] and "Congo-K/Rwanda/Uganda: Proxy wars and Slaughter". (25 octobre 2002) *Africa Confidential*. Vol. 43. N°21.

Katgate.free.fr. "La 44 ème semaine écoulée au cher Grand, Beau et Riche Pays". (Novembre 2002) [http://katgate.free.fr/kg/Archives_Yabilli/Archive6.htm (téléchargé le 27 août 2003)].

Kewisceki, B. "Histoire économique d'une ville coloniale Kisangani: 1877 – 1960." *Les cahiers du CEDAF Bruxelles*. Cahier 5/1978. Série 2: Histoire.

Kennes, E. "Footnotes to the Mining Story." *Review of African Political Economy*. Vol. 29. No. 93/94. décembre 2002.

MacGaffey, J. 1991. *The Real Economy of Zaire*. London and Philadelphia: James Currey and University of Pennsylvania Press.

MacGaffey, J. (1988) *Entrepreneurs and Parasites: The struggle for indigenous capitalism in Zaire*. Cambridge. UK: Cambridge University Press.

Marketplace News Headlines. (avril 2001) *DRC lifts monopoly on diamonds*. [http://www.namibian.com.na/2001/April/marketplace/01E941ED50.html (téléchargé le 11 août 2003)].

Mbendi. "Democratic Republic of Congo – Mining: Zinc and Lead Mining." 4 octobre 2001. [http://www.mbendi.co.za/indy/ming/ldzc/af/zr/p0005.htm (téléchargé le 15 juillet 2003)].

Mbendi. "Dikulushi Copper Project, DRC." 24 janvier 2002 [http://www.mbendi.co.za/proj/p0mz.htm (téléchargé le 21 août 2003)].

Mbendi. (11 juin 2002) "Democratic Republic of Congo – Mining: Gold Mining." [http://www.mbendi.co.za/indy/ming/gold/af/zr/p0005.htm (téléchargé le 18 août 2003)].

Mbendi. "Democratic Republic of Congo – Mining: Nickel and Cobalt Mining." 12 juin 2002. [http://www.mbendi.co.za/indy/ming/nkcb/af/zr/p0005.htm (téléchargé le 2 septembre 2003)].

Mineweb. "Banro's Congo gold sale". (1 Juin 2003) [http://www.mips1.net/ (téléchargé le 28 août 2003)].

Mineweb. "Banro finally ready to roll in DRC." (1 July 2003) [http://m1.mny.co.za/ (téléchargé le 28 août 2003)].

Minesite. "Trivalence Searches For Other Deals Following Joint Venture With Rio Tinto". (15 Mai 2001)

[http://www.minesite.com/archives/features_archive/2001/Mai-2001/trivalence9.htm (téléchargé le 11 août 2003)].

Mining Journal, The. "Kolwezi ownership resolved." 11 juillet 2003.

Mining Weekly. "Kumba insists on rights to DRC copper project." 11 juillet 2003. [http://www.miningweekly.co.za/components/print.asp?id=37962 (téléchargé le 2 septembre 2003)].

Montague, D. (2002) "Stolen Goods: Coltan and Conflict in the Democratic Republic of Congo." *SAIS Review* Vol. XXII (1). [http://www.worldpolicy.org/projects/arms/news/22.1montague.pdf (téléchargé le 9 septembre 2003)].

Moyroud, C and J. Katunga, "Coltan Exploration in Eastern Democratic Republic of Congo" in Lind, J and K. Sturman (eds.) (2002) *Scarcity and Surfeit – The ecology of Africa's conflicts*, African Centre for Technology Studies and Institute for Security Studies (ISS). [http://216.239.39.104/search?q=cache:jj-ykki7F7cj:www.iss.co.za/PUBS/BOOKS/Scarcity%2BSurfeit/Chapter4.pdf+coltan+exploration+in+eastern+drc&hl=en&start=1&ie=UTF-8 (téléchargé le 9 septembre 2003)].

Mubiayi Nkashama, C. 1998. *Situation actuelle de l'artisan minier en R.D.C. face au développement du pays et ses conséquences sur l'activité socio-agricole. Remèdes à apporter par l'Etat*. Kinshasa, DRC (Editeur inconnu).

Nzongola-Ntalaja, G. 2002. *The Congo from Leopold to Kabila: A People's History*. London and New York: Zed Books.

Observer, The. "Among the government-funded militia groups is the Interahamwe, responsible for the 1994 genocide in Rwanda." "How to secure the peace in Africa." 4 août 2002.

Oryx Natural Resources. (Octobre 2002) *ONR responses to UN allegations in October 2002 Expert Groupe Report*. [http://www.oryxnaturalresources.com/UNissues/ (téléchargé le 11 août 2003)].

Parliamentary Briefing on the Great Lakes and Genocide Prevention. (2002) [http://www.appggreatlakes.org/downloads/brief_illegal_minerals.doc (téléchargé le 27 août 2003)].

Pole Institute. (2002) *The Coltan Phenomenon: How a rare mineral has changed the life of the population of war-torn North Kivu province in the east of the Democratic Republic of Congo*. [http://www.pole-institute.org (téléchargé le 8 septembre 2003)].

Reno, W. 1998. *Warlord Politics and African States*. Boulder and London: Lynne Ryder Publishers.

Reno, W. "Mines, Money, and the Problem of State-Building in Congo." *Issue: A Journal of Opinion*, Volume XXVII, 1998: 14 – 17.

Ross, M. (juin 2002) [http://www.polisci.ucla.edu/faculty/ross/OilDrugs.pdf (téléchargé le 15 août 2003)].

Shamelonga, O. 1992. *Le Programme Routier et le Développement du Zaïre. Analyse des cas: Bas-Zaïre, Bandundu, Shaba, Kivu*. Bruxelles, Belgique: Université libre de Bruxelles, Faculté des sciences sociales politiques et économiques.

Shedd, K. (2001) "Cobalt – 2001." United States Geological Service.

Smillie, I. (28 octobre 2002) *The Kimberley Process: The case for proper monitoring*.

[http://www.reliefweb.int/wrwb.nsf/0/09922679fb6675f385256c61005c1fa1?OpenDocument (téléchargé le 11 août 2003)].

SPIAF (Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers). (Décembre 2002) Cartes de concessions.

Timber Trades Journal. "African Odyssey" (17 août 2002). [http://www.tjonline.com].

Tin Technology On-Line. *Tin and its uses*. [http://www.itri.co.uk/tinuses.htm (téléchargé le 10 septembre 2003)].

UN Security Council Panel Report on Sierra Leone. (Décembre 2000) *Conflict Diamonds and Illicit Diamonds*.

[http://www.niza.nl/uk/campaigns/diamonds/docs/sierra_leone/1-3.htm (téléchargé le 15 août 2003)].

Conseil de sécurité des Nations Unies. (2001) *Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*. 12 avril, S/2001/357.

Conseil de sécurité des Nations Unies. (2001) *Addendum to the report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*. 13 novembre, S/2001/1072.

Conseil de sécurité des Nations Unies. (2002) *Interim report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*. 22 mai, S/2002/565.

Conseil de sécurité des Nations Unies. (2002) *Final report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*. 16 octobre. S/2002/1146.

Conseil de sécurité des Nations Unies. (2003) *Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*. 20-23 octobre. S/2003/1027.

Conseil de sécurité des Nations Unies. (octobre 2002) *DRC loses US\$8m pa on diamonds*.

[http://www.globalpolicy.org/security/issues/congo/2002/1028loses.htm (téléchargé le 5 août 2003)].

USAID/ARD. (Mai 2003) *Conflict Timber: Dimensions of the Problem in Asia and Africa*. Vol III.

Département of State des Etats-Unis. (2002). *Background note: Democratic Republic of Congo*. [http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/2823.htm (téléchargé le 21 août 2003)].

US Geological Service. "Zinc Statistics and Information." [http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/commodity/zinc/, (téléchargé le 31 juillet 2003)].

- US Library of Congress. "Democratic Republic of Congo." *Up-Info*. décembre 1993. [<http://www.lupinfo.com/country-guide-study/zaire/zaire135.html> (téléchargé le 15 septembre 2003)].
- Vlassenroot, K and H, Romkema. "The Emergence of a New Order? Resources and War in Eastern Congo." *Journal of Humanitarian Assistance*. 28 octobre 2002. [<http://www.jha.ac/articles/a111.htm> (téléchargé le 18 août 2003)].
- Washington Post. "Diamond Heist". (28 novembre 2001) [<http://www.washingtonpost.com/wp-adv/specialsales/spotlight/congo/diamond.html> (téléchargé le 11 août 2003)].
- Willum, B. (2001). *Foreign Aid to Rwanda: Purely Beneficial or Contributing to War?* Political Science dissertation, University of Copenhagen. [<http://www.willum.com/dissertation/3rpa.PDF> (téléchargé le 10 septembre 2003)].
- Banque mondiale (2003) *Democratic Republic of Congo – Economic Recovery Credit*. Memo from James Wolfensohn, 18 juin.
- Banque mondiale – Operations Evaluation Department (21 janvier 2003) *Evaluation of the World Bank Group's Activities in the Extractive Industries. Factoring in Governance*.
- Banque mondiale. 'Glossaire'. [<http://www.worldbank.org/html/schools/glossary.htm> (téléchargé: 30 octobre 2003)].
- World Information. *DRC Country Profile* [http://www.worldinformation.com/world/print/print_profile.asp?country=243 (téléchargé le 14 août 2003)].
- World Resources Institute. *World Resources 2002-2004 Decisions for the Earth*.
- Woza. (mai 2002). "DRC government tightens diamond trade." [<http://www.woza.co.za/may02/drc09.htm> (téléchargé le 11 août 2003)].
- Zajtman, A. (27 août 2003) "DRC's disappearing diamonds". *BBC News*. [<http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/1/hi/world/africa/3186207.stm> (téléchargé le 27 août 2003)].

14 Interviews

- Interview de Global Witness avec Onno Ruhl, Représentant local de la Banque mondiale (25 novembre 2002). Kinshasa, RDC.
- Interview de Global Witness avec haut responsable des du Service des forêts (novembre 2002). Kinshasa, RDC.
- Interview de Global Witness avec les responsables d'un parc (novembre 2002). RDC.
- Interview de Global Witness avec des industries du bois. (décembre 2002) Kinshasa, RDC.
- Interview de Global Witness avec SPIAF (Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers) (Décembre 2002). Kinshasa, RDC.
- Interview de Global Witness avec un journaliste (décembre 2002). Kampala, Ouganda.
- Interview de Global Witness avec M.Vic King, Managing Director de Gold Fields, 27 août 2003.

15 Liste des organisations contactées

Institut africain, Musée royal de l'Afrique centrale, Bruxelles.
CENADEP
Human Rights Watch
IPIS
RAND
Université de Gand
United States Geological Service (George Coakley)
Banque mondiale

Les conclusions de ce rapport sont basées sur les résultats de l'utilisation du logiciel primé de i2 Limited par Global Witness, qui est utilisé comme norme de référence par les organismes du maintien de l'ordre et du Renseignement dans le monde entier. Le logiciel permet aux organisations d'entreprendre des investigations complexes impliquant des ensembles de données énormes et variés, offrant des outils de visualisation et d'analyse qui sont utilisés par 1500 organisations dans 90 pays. i2 Limited a très généreusement offert ce logiciel à Global Witness, ainsi que ses services de support et de conseil.

Une partie de ces travaux a été rendue possible grâce au soutien apporté par l'Office of Transition Initiatives, U.S. Agency for International Development, selon les conditions d'autorisation N°. DOT-G-00-03-00001-00. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'U.S. Agency for International Development.

Appendice I: Aéroports et Aérodrômes

Province	Aéroport/aérodrome	Province	Aéroport/aérodrome
Kinshasa	*Kinshasa Kimpoko	Kasaï Oriental	Ditu Gandajika †Kabinda Kole †Lodja Lomela Luputa †Lusambo *Mbuji-Mayi
Bandundu	Bagata Bandunda Fatundu †Inongo *Kahemba Kajji †Kenge *Kikwit †Kiri Masi-Manimba †Mushie Ngi *Tembo	Katanga	Dilolo Kabola †Kalemie †Kamina Kaniama Kapanga Kasaji Kasenga *Kolwezi Likasi †Lubudi *Lubumbashi †Manono Mitwaba Mutshasha Pweto Sandoa
Bas Congo	*Boma Kintata Luozi †Matadi †Muanda Tshela	Maniema	Kalima †Kasongo *Kindu †Punia
Equateur	†Basankusu Bikoro Bindja Binga †Boende Bokungu †Bumba Businga Dondo *Gbadolite *Gemena †Ikela Inongo Kiri Lisala Lombo *Mbandaka Nioki Tandala	Orientale	Aba *Bunia *Buta Doruma Dungu Faradje *Isiro *Kisangani Mahagi Shari Watsa Yangambi
Kasaï Occidental	Basongo Dekese †Ilebo Kananga Luebo Luiza *Kananga Mboi Mweka Musese *Tshikapa	Kivu (Nord et Sud)	Beni *Bukavu *Goma Lubero Kamituga Katanda †Rutshuru †Shabunda

* Indique grand aéroport de « 1ère classe »

† Indique aéroport/aérodrome de « 2nde classe »

Références

- 1 Glossaire de la Banque mondiale. <http://www.worldbank.org/html/schools/glossary.htm> (téléchargé: le 30 octobre 2003).
- 2 See Kewisecki, B. (1978) "Histoire économique d'une ville coloniale Kisangani: 1877 – 1960." *Les cahiers du CEDA*, Bruxelles, Cahier 5/1978, Série 2: Histoire, p. 3 – 6.
- 3 Hochschild, A. (1998). *King Leopold's Ghost*. Pan Books.
- 4 Nzongola-Ntalaja, G. (2002) *The Congo: From Leopold to Kabila. A people's history*. Zed Books, p. 13, 20-23.
- 5 *Ibid.*, p. 22.
- 6 Ewans, M. (2002) *European Atrocity, African Catastrophe: Leopold II, the Congo Free State and its Aftermath*. RoutledgeCurzon, p. 159.
- 7 Hochschild, A. *op. cit.*
- 8 Nzongola-Ntalaja, G. *op. cit.*, p. 31.
- 9 Ewans, G. *op. cit.*, p. 237.
- 10 MacGaffey, J. (1988) *Entrepreneurs and Parasites: The struggle for indigenous capitalism in Zaïre*. Cambridge University Press, p. 117.
- 11 Nzongola-Ntalaja, G. *op. cit.*, p. 42.
- 12 *Ibid.* p. 43.
- 13 *Ibidem.* p. 33.
- 14 Hochschild, A. *op. cit.* p. 170 – 172.
- 15 Vlassenroot, K and H. Romkema. (2002). "The Emergence of a New Order? Resources and War in Eastern Congo." *Journal of Humanitarian Assistance*, 28 octobre. [<http://www.jha.ac/articles/a111.htm> (téléchargé le 18 août 2003)].
- 16 Shamelonga, O. (1992) *Le Programme routier et le développement du Zaïre. Analyse des cas: Bas-Zaïre, Bandundu, Shaba, Kivu*. Université libre de Bruxelles Faculté des sciences sociales politiques et économiques, p.7, 11 – 13.
- 17 Ewans, M. *op. cit.* p. 114.
- 18 Nzongola-Ntalaja, G. *op. cit.* p. 30.
- 19 Kewisecki, B. *op. cit.* p. 9 – 10.
- 20 Shamelonga, O. *op. cit.* p. 13 – 14, 16.
- 21 Nzongola-Ntalaja, G. *op. cit.* p. 53.
- 22 Shamelonga, O. *op. cit.* p. 23.
- 23 Nzongola-Ntalaja, G. *op. cit.* p. 141, 147 – 152, 157.
- 24 Reno, W. (1998) *Warlord Politics and African States*. Lynne Rienner Publishers, p. 147.
- 25 Nzongola-Ntalaja, G. *op. cit.* p. 147.
- 26 *Ibid.* p. 148.
- 27 Reno, W. *op. cit.* p. 152.
- 28 Reno, W. *op. cit.* p. 148; Adriamirado, S. (1996) "Les nabobs." *Jeune Afrique*, 7 février, p. 25-17.
- 29 Emizet, Kisangani N. F. (1998) "Confronting Leaders at the Apex of the State: The Growth of the Unofficial Economy in Congo." *African Studies Review*, 41(1), Avril, p. 107.
- 30 *Ibid.*
- 31 *Ibid.*; et interview de Global Witness avec Jean Omasombo, Institut africain de Bruxelles, septembre 2003.
- 32 Emizet, K. (1997) "Zaire After Mobutu: A Potential Case of Humanitarian Emergency." *World Institute for Development Economics Research*, Helsinki, p.21. [<http://www.wider.unu.edu/publications/> (téléchargé le 20 août 2003)].
- 33 Par exemple, voir MacGaffey, J. ed. (1991), *The Real Economy of Zaïre: the contribution of smuggling and other unofficial activities to national wealth*. James Currey/University of Pennsylvania Press; and Emizet, K. (1997) *op. cit.*
- 34 Vlassenroot, K and H. Romkema. *Op. cit.*
- 35 MacGaffey, J. *Op. cit.* p. 53 – 88.
- 36 Vlassenroot, K and H. Romkema. *Op. cit.*
- 37 MacGaffey, J. *Op. cit.* p. 43 – 69, 72 – 83.
- 38 Emizet, K. (1998). *Op. cit.* p. 107.
- 39 *Ibid.*
- 40 Reno, W. *Op. cit.* p.159.
- 41 Economist Intelligence Unit. (1995) *Zaïre*. 4th quarter, p.24.
- 42 Vlassenroot, K. et H. Romkema, *op. cit.*
- 43 Conseil de sécurité des Nations Unies. (2001) *Addendum to the report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*. 13 novembre, S/2001/1072, p. 5.
- 44 Conseil de sécurité des Nations Unies. (2003) *Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of Congo*. 23 octobre, S/2003/1027.
- 45 Conseil de sécurité des Nations Unies. (2001) *Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*. 12 avril, S/2001/357, p. 17 – 18.
- 46 Conseil de sécurité des Nations Unies. (2002). *Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of Congo*. 16 octobre, S/2002/1146. Voir annexe II: Business enterprises considered by the Panel to be in violation of the OECD Guidelines for Multinational Enterprises.
- 47 Conseil de sécurité des Nations Unies (2003). S/2003/1027., *op. cit.* para. 44.
- 48 *The New Vision* (2001). 'President Museveni urges DR Congo rebels to unite,' 18 août.
- 49 *Kinshasa La Référence Plus* (2001). 'Tibasima publishes the new coalition executive team,' 21 novembre.
- 50 Human Rights Watch (2003). *Ituri: Covered in Blood; Ethnically Targeted Violence in Northeastern DR Congo*. 15(11), juillet 2003.
- 51 Human Rights Watch (2001). *Uganda in Eastern DRC: Fuelling Political and Ethnic Strife*. 13(2), mars 2001.
- 52 *African Analysis* (2003). "Subterranean Rumbles Threaten Peace," 10 janvier.
- 53 Human Rights Watch (2003). *Who is Who – Armed Political Groups in Ituri*. [www.hrw.org/campaigns/congo/ituri/armedgroups.htm (téléchargé le 29 octobre 2003)].
- 54 International Crisis Group (2003). "Congo Crisis: Military Intervention in Ituri," *ICG Africa Report* 64, 13 juin.
- 55 Human Rights Watch (2003). *Ituri: Bloodiest Corner of Congo*.
- 56 Department of State des Etats-Unis. (2002). *Background note: Democratic Republic of Congo*. [<http://www.state.gov/r/pa/ci/bgn/2823.htm> (téléchargé le 21 août 2003)].
- 57 "Peace talks near collapse in the Congo." *The Guardian*. 19 avril 2002.
- 58 "Timeline : Democratic Republic of Congo." *BBC News On-Line*. [http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country_profiles/1072684.stm (téléchargé le 3 septembre 2003)].
- 59 "Rebel dissidents pull out of DR Congo peace talks." *Agence France Presse*. 29 novembre 2002.
- 60 "Security Council Condemns Renewed Fighting in Ituri Africa News." *Africa News*, 26 décembre 2002.
- 61 *IRIN* (2003). "New army inaugurated, but without a name." 5 septembre.
- 62 Banque mondiale (2003) *Democratic Republic of Congo – Economic Recovery Credit*. Memo de James Wolfensohn, 18 juin.
- 63 Département d'évaluation des opérations de la Banque mondiale (21 Janvier 2003) *Evaluation of the World Bank Group's Activities in the Extractive Industries. Factoring in Governance*. para. 5.1.
- 64 *Ibid.* para. 4.11.

- 65 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p.41.
- 66 Vlassenroot, K. and H. Romkema. *Op. cit.*
- 67 *Ibid.*
- 68 Baker, M. et al. (2003) “DR Congo Case Study.” *Conflict Timber: Dimensions of the Problem in Asia and Africa, Volume III*, Final Report to the United States Agency for International Development, p. 13 – 14.
- 69 Conseil de sécurité des Nations Unies. (2002) *Interim report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*, 22 Mai, S/2002/565, p. 7 –8.
- 70 Coakley, G. (1997) “The Mineral Industry of Congo (Kinshasa).” *United States Geological Service, Mineral Information 1997*, p. J1. [http://www.minerals.usgs.gov/minerals/pubs/country/africa.html (téléchargé le 20 août 2003)].
- 71 IPIS (2002) *Supporting the War Economy in the DRC*. p. 9.
- 72 Amnesty International. (2003) *Democratic Republic of the Congo: “Our brothers who help kill us.”* p. 29. [http://web.amnesty.org/aidoc/aidoc_pdf.nsf/Index/AFR620102003ENGLISH/US\$File/AFR6201003.pdf (téléchargé le 22 août 2003)].
- 73 Moyroud, C and J. Katunga, “Coltan Exploration in Eastern Democratic Republic of Congo” in Lind, J and K, Sturman (eds.) (2002) *Scarcity and Surfeit – The ecology of Africa’s conflicts*, African Centre for Technology Studies and Institute for Security Studies (ISS), p.176. [http://216.239.39.104/search?q=cache:ij-ykki7F7c:www.iss.co.za/PUBS/BOOKS/Scarcity%2BSurfeit/Chapter4.pdf+coltan+exploration+in+eastern+drc&hl=en&start=1&ie=UTF-8 (téléchargé le 9 septembre 2003)].
- 74 Willum, B. (2001). *Foreign Aid to Rwanda: Purely Beneficial or Contributing to War?* Political Science dissertation, Université de Copenhague, p. 40 – 41. [http://www.willum.com/dissertation/3rpa.PDF (téléchargé le 10 septembre 2003)].
- 75 Global IDP Project on Internally Displaced Persons. (2003). *Plunder of natural resources by warring parties continues to be major factor causing displacement (1998-2003)*. [http://www.db.idpproject.org/Sites/idpSurvey.nsf/wViewCountries/D25D3FEA689FE329C1256B83005385EC (téléchargé le 9 septembre 2003)].
- 76 Delawala, I. “What is coltan?” *ABC News*. [http://abcnews.go.com/sections/nightline/DailyNews/coltan_explainer.html&e=7629 (téléchargé le 8 septembre 2003)].
- 77 Pole Institute. (2002) *The Coltan Phenomenon: How a rare mineral has changed the life of the population of war-torn North Kivu province in the east of the Democratic Republic of Congo*, p. 8. [http://www.pole-institute.org/ (téléchargé le 8 septembre 2003)].
- 78 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Addendum to the report of the Panel of Experts*, S/2001/1072. *Op. cit.* p. 7
- 79 Montague, D. (2002) “Stolen Goods: Coltan and Conflict in the Democratic Republic of Congo.” *SAIS Review* Vol. XXII (1), p. 107. [http://www.worldpolicy.org/projects/arms/news/22.1montague.pdf (téléchargé le 9 septembre 2003)].
- 80 Moyroud, C and J. Katunga. *op. cit.* p. 174.
- 81 Pole Institute. *Op. cit.* p. 5 – 6.
- 82 Pole Institute, *Op. cit.* p. 6.
- 83 Pole Institute, *Op. cit.* p. 6.
- 84 Pole Institute, *Op. cit.* p. 6.
- 85 Pole Institute, *Op. cit.* p. 6.
- 86 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p. 8
- 87 *Ibid.* p.16.
- 88 Moyroud, C and J. Katunga. *op. cit.* p.175 – 176.
- 89 Willum, B. *op. cit.* p. 28.
- 90 Montague, D. *op. cit.* p. 112.
- 91 International Peace Information Service (IPIS). (2002) *Supporting the War Economy in the DRC: European Companies and the Coltan Trade*, p. 11.
- 92 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p. 30.
- 93 Kennes, E. (2002). “Footnotes to the Mining Story.” *Review of African Political Economy*, décembre, p. 605.
- 94 IPIS. *Op. cit.* p. 11 – 12.
- 95 Pole Institute. *op. cit.*
- 96 Tin Technology On-Line. *Tin and its uses*. [http://www.itri.co.uk/tinuses.htm (téléchargé le 10 septembre 2003)].
- 97 “Current Status of Mining in the Democratic Republic of Congo.” *Engineering and Mining Journal*, 1er mai 2000, p. 8
- 98 Amnesty International (2003). *Op. cit.* p. 29.
- 99 “Democratic Republic of Congo.” *Up-Info* (de la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis), décembre 1993. [http://www.lupinfo.com/country-guide-study/zaire/zaire135.html (téléchargé le 15 septembre 2003)].
- 100 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p. 46.
- 101 Pierre Baracyetse, *The Geopolitical Stakes of the International Mining Companies in the Democratic Republic of Congo*. [http://members.lycos.co.uk/Arrtus/minerals.htm (téléchargé le 15 septembre 2003)].
- 102 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p. 31.
- 103 *Ibid.* p. 11.
- 104 “Democratic Republic of Congo – Mining: Nickel and Cobalt Mining.” *MBendi*, 12 juin 2002. [http://www.mbendi.co.za/indy/ming/nkcb/af/zr/p0005.htm (téléchargé le 2 septembre 2003)].
- 105 Shedd, K. (2001) “Cobalt – 2001.” *United States Geological Service*, p. 20.1.
- 106 Ewans, M. *op. cit.* p. 236 – 237.
- 107 Groupe d’intellectuels de Kolwezi (1996). *La Gécamines: Quel Avenir? réflexions sur la privatisation*. Publisher unknown, p. 22.
- 108 “Democratic Republic of Congo – Mining: Nickel and Cobalt Mining.” *MBendi*, 12 juin 2002. [http://www.mbendi.co.za/indy/ming/nkcb/af/zr/p0005.htm (téléchargé le 8 septembre 2003)].
- 109 Hawkins, M. (2003) “Cobalt Production Set to Grow as Price Falls.” *Engineering and Mining Journal*, 1er mars.
- 110 *Ibid.*
- 111 “Democratic Republic of Congo – Mining: Nickel and Cobalt Mining.” *MBendi*, 12 juin 2002.
- 112 “Kumba insists on rights to DRC copper project.” *Mining Weekly*, 11 juillet 2003. [http://www.miningweekly.co.za/components/print.asp?id=37962]
- 113 *Ibid.*
- 114 “Democratic Republic of Congo (DRC).” *Engineering and Mining Journal*, 1er avril 2002. [http://e-nj.com/magazinearticle.asp?magazinearticleid=146976 (téléchargé le 8 septembre 2003)]; and *American Mineral Fields* [http://www.am-min.com/index3.htm] (téléchargé le 10 mai 2004).
- 115 “Kolwezi ownership resolved.” *The Mining Journal*, 11 juillet 2003.
- 116 *American Mineral Fields* 2004 [http://www.am-min.com/index3.htm] (téléchargé le 1er mai 2004).
- 117 Kim B. Shedd. *Op. cit.* p. 20.6.
- 118 Central African Mining & Exploration Company Plc. (2003) *CAMEC Enters Cobalt and Copper JV in the Congo*. Press release, 30 janvier. [http://www.camec-plc.com/exaco30-1-03.html (téléchargé le 20 août 2003)].
- 119 Groupe d’intellectuels de Kolwezi. *Op. cit.* p. 24.
- 120 MacGaffey, J (ed). *Op. cit.*
- 121 Coakley, G. (2001) “The Mineral Industry of Congo (Kinshasa).” *U.S. Geological Services Minerals Yearbook – 2001*.
- 122 Shedd, K (2001) *op. cit.* p. 20.16, Tableau 7.
- 123 “Arthur Ditto,” *Africa Mining Intelligence*, 25 juin 2003.

- 124 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p. 34.
- 125 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Addendum to the report of the Panel of Experts* S/2001/1072, *op. cit.* p.18.
- 126 *Ibid.* p. 8.
- 127 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p. 33 – 34.
- 128 B. Rautenbach, lettre en réponse à la Résolution 1457 du Conseil de sécurité (2003). Réaction No. 30 – Réponse au rapport final du Groupe d'experts de Nations Unies, reproduite dans l'Addendum 1, 20 juillet 2003.
- 129 Conseil de sécurité des Nations Unies. (2002) *Final report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo*. 16 octobre, S/2002/1146, p. 9.
- 130 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p. 35. Remarquer que dans sa réponse adressée au Groupe d'experts des Nations Unies, M. Rautenbach a démenti tout intérêt dans le groupe KMC ou association avec ce groupe (mentionné plus bas). Voir B. Rautenbach, lettre en réponse à la Résolution du Conseil de Sécurité 1457 (2003). Réaction No. 30 – Réponse au rapport final du Groupe d'experts des Nations Unies. *op. cit.*
- 131 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p. 35.
- 132 B. Rautenbach, lettre en réponse à la Résolution 1457 du Conseil de sécurité (2003). Réaction No. 30 – Réponse au rapport final du Groupe d'experts des Nations Unies. *op. cit.*
- 133 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Addendum to the report of the Panel of Experts* S/2001/1072, *op. cit.* p.9; et Conseil de sécurité des Nations Unies, *Final report of the Panel of Experts*, S/2002/1146. *op. cit.* p. 10.
- 134 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Final report of the Panel of Experts*, S/2002/1146. *op. cit.* p. 11.
- 135 Lettre en réponse à la Résolution 1457 du Conseil de sécurité (2003). Réaction No. 25 – Réponse au Rapport final du Groupe d'experts des Nations Unies, reproduit dans l'addendum 1 du Groupe d'experts des Nations Unies, 20 juillet 2003.
- 136 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357. *Op. cit.* p. 8.
- 137 Shedd, K. (2001) *op. cit.* p. 20.9.
- 138 Interview de GW avec M. Vic King, Managing Director de Gold Fields, 27 août 2003.
- 139 "Dikulushi Copper Project, DRC." *Mbendi*, 24 janvier 2002 [http://www.mbendi.co.za/proj/p0mz.htm (téléchargé le 21 août 2003)].
- 140 Anvil Mining (2003) *Report for Quarter Ended 30 March 2003*. [http://www.anvil.com.au/qtreports/2003/Quarterly%20Report%2030%20March%202003.PDF (téléchargé le 22 août 2003)].
- 141 "Zinc Statistics and Information." *U.S. Geological Services*. [http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/commodity/zinc/, (téléchargé le 31 juillet 2003)].
- 142 "Democratic Republic of Congo – Mining: Zinc and Lead Mining." *Mbendi*, 4 octobre 2001. [http://www.mbendi.co.za/indy/ning/ldzc/af/zr/p0005.htm (téléchargé le 15 juillet 2003)].
- 142a Pittman, Todd. (2004) "Miners Drawn to Illegal Congo Uranium." *Associated Press*, 1er juin.
- 143 Astill, J and R. Carroll. (2002) "African gangs offer route to uranium." *The Guardian*, 25 septembre.
- 144 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Report of the Panel of Experts*, S/2001/357, *op. cit.* p. 35.
- 145 Conseil de sécurité des Nations Unies, *Final report of the Panel of Experts*, S/2002/1146. *op. cit.* p. 9.
- 146 B. Rautenbach, lettre de réponse à la Résolution 1457 du Conseil de sécurité (2003). Réaction N°. 30 – Réponse au rapport final du Panel des Nations Unies. *op. cit.*
- 146a Pittman, Todd. (2004) "Miners Drawn to Illegal Congo Uranium." *Associated Press* 1er juin; et Mahtani, D. (2004). "Illegal Uranium Mining in Congo, U.N. wants answers." *Rueters*, mars 26.
- 147 *Ibid.*
- 148 Bijard, L. "Congo les mines de la violence" (août 2000) [http://www.c-df.org/tribune_mines_violences.html (téléchargé le 11 août 2003)].
- 149 Boateng, O. (février 2000) "Congo". *New African*. [http://www.africasia.com/newafrican/feb00/nacs0202.htm (téléchargé le 11 août 2003)].
- 150 *Ibid.*
- 151 Dietrich, C. (juin 2002) *Hard Currency – The Criminalized Diamond Economy of the Democratic Republic of the Congo and its Neighbours*. p.5 [http://action.web.ca/home/pac/attach/hc_report_e.pdf (téléchargé le 14 août 2003)].
- 152 *Ibid.* p. 7
- 153 *Ibid.*, p. 10.
- 154 *Ibid.* p. 11
- 155 Strabrawa, A. (2003). *Environmental Endowment and Conflict: The Case of Diamonds in the Democratic Republic of the Congo*. [http://www.uvm.edu/~shali/drc.pdf (téléchargé le 1er octobre 2003)].
- 156 Dietrich, C. *op cit.* p. 4.
- 157 "Diamond Heist". *Washington Post*. (28 novembre 2001) [http://www.washingtonpost.com/wp-adv/specialsales/spotlight/congo/diamond.html (téléchargé le 11 août 2003)].
- 158 Dietrich, C. *op cit.* p. 6.
- 159 Ewans, M. (2002) *European Atrocity, African Catastrophe: Leopold II, the Congo Free State and its Aftermath*. London: RoutledgeCurzon, p. 236 – 237.
- 160 Ewans, M. *Ibid.* p. 237.
- 161 Insight Publications. *Crystal Clear*. [http://www.insight-publications.com/congo/web/congo5crystalclr.html (téléchargé le 14 août 2003)].
- 162 Diamond Intelligence. (juin 2003) *DRC diamond valuator contract awarded*. [http://www.diamondintelligence.com/default.asp (téléchargé le 11 août 2003)].
- 163 Mbendi. [http://www.mbendi.co.za/orgs/cah4.htm (téléchargé le 11 août 2003)].
- 164 *La 44^{ème} semaine écoulée au cher Grand, Beau et Riche Pays*. (novembre 2002) [http://katgate.free.fr/kg/Archives_Yabili/Archive6.htm (téléchargé le 3 novembre 2003)].
- 165 Conseil de sécurité des Nations Unies. *Addendum to the report of the Panel of Experts* S/2001/1072. p. 9
- 166 *Ibid.* p. 9.
- 167 Conseil de sécurité des Nations Unies. *Addendum to the report of the Panel of Experts* S/2001/1072. p. 7
- 168 *Financial Times* (29 octobre 2003). "Africa's Conflict Diamonds."
- 169 A. Zajzman. "DR Congo's disappearing diamonds." *BBC News* (27 août 2003). [http://news.bbc.co.uk/go/pr/fr/-/1/hi/world/africa/3186207.stm (téléchargé le 28 août 2003)].
- 170 Oryx Natural Resources, Informations sur la société. http://www.oryxnaturalresources.com/company/ (site consulté le 9 juin 2004).
- 171 Conseil de sécurité des Nations Unies. *Addendum to the report of the Panel of Experts* S/2001/1072. p.9.
- 172 CENADEP. (août 2002) *Final report on the natural resources in DRC*. p. 8.
- 173 Conseil de sécurité des Nations Unies. *Addendum to the report of the Panel of Experts* S/2001/1072. *op. cit.* p. 11.
- 174 Smillie, I. *op. cit.* p. 7.
- 175 Marketplace News Headlines. (avril 2001) *DRC lifts monopoly on diamonds*. [http://www.namibian.com.na/2001/April/marketplace/01E941ED50.html (téléchargé le 11 août 2003)].
- 176 Insight Publications. *Crystal Clear*. [http://www.insight-publications.com/congo/web/congo5crystalclr.html (téléchargé le 14 août 2003)].
- 177 American University. *DRC Diamond Mining and Conflict Report*. [http://www.american.edu/TED/ice/congo.htm (téléchargé le 27 août 2003)].
- 178 Dietrich. *Op Cit.* p. 5.
- 179 *IPIS* (2003). "Congo-Brazzaville: Data, Comptoirs and Main Players." 10 October; and Smillie, I. (28 octobre 2002) *The Kimberley Process: The case for proper monitoring*. [http://www.reliefweb.int/w/rwb.nsf/0/09922679fb6675f385256c61005c1fa1?OpenDocument (téléchargé le 11 août 2003)].
- 180 Partnership Africa Canada (2003). *Diamonds in the Central African Republic: Trading, Valuing and Laundering*.

- 181** Rapport du Groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la Sierra Leone. (décembre 2000) *Conflict Diamonds and Illicit Diamonds*. [http://www.niza.nl/uk/campaigns/diamonds/docs/sierra_leone/1-3.htm (téléchargé le 15 août 2003)].
- 182** Africa Action (21 juin 2002) *Summary of Hard Currency Report*. [http://www.africaaction.org/docs02/cent0206.htm (téléchargé le 7 août 2003)].
- 183** Conseil de sécurité des Nations Unies. (novembre 2001) *Addendum to the report of the Panel of Experts S/2001/1072*. p. 10.
- 184** *DRC government tightens diamond trade*. (mai 2002) [http://www.woza.co.za/may02/drc09.htm (téléchargé le 11 août 2003)].
- 185** Dietrich, C. *op. cit.* p. 13.
- 186** *Ibid.* p.17.
- 187** Mbendi. (11 juin 2002) *Democratic Republic of Congo – Mining: Gold Mining* [http://www.mbendi.co.za/indy/ning/gold/af/zr/p0005.htm (téléchargé le 18 août 2003)].
- 188** Entretien de Global Witness avec Vic King, Managing Director de Gold Fields (27 août 2003).
- 189** "Banro finally ready to roll in DRC". *Mineweb*. (1 juillet 2003) [http://m1.mny.co.za/ (téléchargé le 28 Août 2003)].
- 190** "Current Status of Mining in the Democratic Republic of Congo". *Engineering and Mining Journal*. (1er mai 2000) [http://e-mj.com/ (téléchargé le 6 août 2003)].
- 191** Mbendi. *op. cit.*
- 192** "Banro's Congo gold saga". *Mineweb*. (1er Juin 2003) [http://www.mips1.net/ (téléchargé le 28 août 2003)].
- 193** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Addendum to the report of the Panel of Experts S/2001/1072*. *op. cit.* p. 8.
- 194** IPIS. (septembre 2003) *The Political Economy of Resource Trafficking in the DRC*. p. 15.
- 195** Conseil de sécurité des Nations Unies. (mai 2002) *Interim Report of the Panel of Experts on the Illegal Exploitation of Natural Resources and Other Forms of Wealth of the Democratic Republic of the Congo. S/2002/565*. p. 8.
- 196** *Ibid.* p. 9.
- 197** *Ibid.* p. 9.
- 198** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Report of the Panel of Experts, S/2001/357*. *op. cit.* p. 12.
- 199** *Ibid.* p. 12.
- 200** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Report of the Panel of Experts, S/2001/357*. *op.cit.* p. 11.
- 201** *Ibid.* p. 12.
- 202** *Ibid.* p. 37.
- 203** *Ibid.* p. 28.
- 204** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Addendum to the report of the Panel of Experts S/2001/1072*, *op. cit.* p. 8.
- 205** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Report of the Panel of Experts, S/2001/357*. *op. cit.* p. 31.
- 206** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Report of the Panel of Experts, S/2001/357*. *Op. cit.* p. 32.
- 207** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Addendum to the report of the Panel of Experts S/2001/1072*. *op. cit.* p. 8.
- 208** *Ibid.* p. 8.
- 209** IPIS. *op. cit.* p. 17-18..
- 210** Mbendi. (18 juillet 2000) *Democratic Republic of Congo: Oil And Gas Industry*.
- 211** Chevron. *Chevron Texaco in Africa*. [http://www.chevrontexaco.com/operations/docs/africa.pdf (téléchargé le 15 septembre 2003)].
- 212** Chevron. (26 janvier 2000). *Chevron to boost investment in Democratic Republic of Congo*. [http://www.chevrontexaco.com/news/archive/chevron_press/2000/2000-01-26-1.asp (téléchargé le 15 septembre 2003)].
- 213** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Addendum to the report of the Panel of Experts, S/2001/1072*. *op. cit.* p. 18.
- 214** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Report of the Panel of Experts, S/2001/357*. *op. cit.* p. 36.
- 215** See Johnson, D. (March 2003) "Shifting Sands: Oil exploration in the Rift Valley and the Congo conflict". Pole Institute. Goma. [www.pole-institute.org (téléchargé 29 août 2003)] and "Congo-K/Rwanda/Uganda: Proxy wars and Slaughter". (25 octobre 2002) *Africa Confidential*. Vol. 43. N°21.
- 216** *Ibid.* p.5.
- 217** Mbendi (2000). "Democratic Republic of Congo: Oil and Gas Industry." [http://www.mbendi.co.za/indy/oilg/af/zr/p0005.htm (téléchargé le 15 août 2003)].
- 218** World Resources Institute. *World Resources 2002-2004 Decisions for the Earth*.
- 219** Interview avec la SPIAF (Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers) (décembre 2002). Kinshasa. RDC.
- 220** USAID/ARD. (mai 2003) *Conflict Timber: Dimensions of the Problem in Asia and Africa*. Vol III.
- 221** Interview avec Onno Ruhl, Représentant local de la Banque mondiale (25 novembre 2002). Kinshasa.
- 222** ARD (2003). *Conflict Timber: Dimensions of the Problem in Africa and Asia. Volume 3: African cases*. [http://www.usaid.gov/hum_response/oti/pubs/vol3afr.pdf (téléchargé le 10 août 2003)].
- 223** Interviews de Global Witness. (décembre 2002). Kinshasa.
- 224** Enquêtes de Global Witness. (décembre 2002). Beni. RDC.
- 225** GW n'a pas suffisamment d'éléments pour savoir si ceci est un vestige de l'ancien système ou si cela a été instauré par les administrateurs actuels du territoire mais nous soupçonnons que ce le premier cas.
- 226** Conseil de sécurité des Nations Unies. *Report of the Panel of Experts, S/2001/357*. *Op. cit.* p. 11.
- 227** Interview de Global Witness avec un journaliste (décembre 2002). Kampala. Uganda.
- 228** Interview avec une source anonyme (novembre 2002). Kinshasa. RDC.
- 229** Interview avec un haut fonctionnaire de l'administration des forêts (novembre 2002). Kinshasa. RDC.
- 230** Interviews avec de nombreuses sources anonymes (novembre et décembre 2002). RDC.
- 231** Interviews avec les responsables du parc (novembre 2002). RDC.
- 232** Interviews avec des sociétés d'exploitation de bois. (décembre 2002) Kinshasa.
- 233** Interviews à Kinshasa (novembre 2002). RDC.
- 234** Global Witness. (2002) *Branching Out*.
- 235** Entre parenthèses, les troupes zimbabwéennes et namibiennes emportèrent presque tous les jeunes arbres des jardins botaniques de Mbandaka lorsqu'ils se retirèrent. Selon les habitants locaux, la seule chose qu'ils ont laissée derrière eux,... « c'est leurs enfants illégitimes. » De nombreuses interviews. (novembre 2002) Kinshasa. RDC.
- 236** *Timber Trades Journal*. "African Odyssey" (17 août 2002). [http://www.ttjonline.com].
- 237** AME Research. [www.ame.com.au/mines (téléchargé 12 septembre 2003)].
- 238** Baracyetse, P. *op. cit.* p. 17.
- 239** Coakley, G. (1995) *The Mineral Industry of the Congo*. p. 2.
- 240** *Ibid.* p. 2.
- 241** Baker, M. et al. (2003) "DRC Case Study," *Conflict Timber: Dimensions of the Problem in Asia and Africa. Volume III*. Final Report to the United States Agency for International Development. Burlington. Vermont. (USA): ARD Inc. p. 15.
- 242** Nzongola-Ntalaja, G. (2002) *The Congo: From Leopold to Kabila. A people's history*. London and New York: Zed Books. p. 15.
- 243** Conseil de sécurité. *Report of the Panel of Experts, S/2001/357*. *Op. cit.* p. 14.
- 244** *Ibid.* p. 14.
- 245** *Ibid.* p. 14.
- 246** *Ibid.* p. 14.
- 247** *Washington Post* (2003). "The Province of Benguela: In the Bloom of Recovery." [http://www.washingtonpost.com/wp-adv/specialsales/spotlight/angola/article17.html (téléchargé le 3 septembre 2003)].

Publications précédentes de Global Witness

également disponibles sur notre site web <http://www.globalwitness.org>

Liberia: Back to the Future — What is the future of Liberia's forests and its effects on regional peace? mai 2004

Broken Vows — Exposing the 'Loupe' Holes in the Diamond Industry's Efforts to Prevent the Trade in Conflict Diamonds mars 2004

Time for Transparency — Coming clean on oil, mining and gas revenues mars 2004

A Conflict of Interests — The Uncertain Future of Burma's Forests octobre 2003

For a Few Dollars More — How Al Qaeda Moved into the Diamond Trade avril 2003

The Usual Suspects — Liberia's Weapons and Mercenaries in Côte d'Ivoire and Sierra Leone — Why it's still Possible, How it Works and How to Break the Trend mars 2003

Forest Law Enforcement in Cameroon — 1st Summary Report of the Independent Observer, May - November 2001 novembre 2002

Logging Off — How the Liberian Timber Industry Fuels Liberia's Humanitarian Disaster and Threatens Sierra Leone septembre 2002

Deforestation without limits — How the Cambodian government failed to tackle the untouchables
juillet 2002

All the Presidents' Men — the devastating story of oil and banking in Angola's privatised war mars 2002

Branching Out — Zimbabwe's Resource Colonialism in Democratic Republic of Congo
février 2002

Can Controls Work? — A Review of the Angolan Diamond Control System décembre 2001

Taylor-made — The Pivotal Role of Liberia's Forests and Flag of Convenience in Regional Conflict septembre 2001

**The Credibility Gap — and the Need to Bridge It
Increasing the pace of forestry reform** mai 2001

Review of the Sierra Leone Diamond Certification System and Proposals and Recommendations for the Kimberley Process for a Fully Integrated Certification System (FICS) avril 2001

Conflict Diamonds — Possibilities for the Identification, Certification and Control of Diamonds juin 2000

Chainsaws Speak Louder Than Words mai 2000

Timber Takeaway — Japanese Over-consumption — the Forgotten Campaign mars 2000

The Untouchables — Forest crimes and the concessionaires—can Cambodia afford to keep them? décembre 1999

A Crude Awakening — The Role of the Oil and Banking Industries in Angola's Civil War and the Plundering of State Assets décembre 1999

**Made in Vietnam — Cut in Cambodia
How the garden furniture trade is destroying rainforests** avril 1999

Crackdown or Pause — A Chance for Forestry Reform in Cambodia? février 1999

A Rough Trade — The Role of Companies and Governments in the Angolan Conflict
décembre 1998

Going Places — Cambodia's Future on the Move mars 1998

Just Deserts for Cambodia — Deforestation & the Co-Prime Ministers' Legacy to the Country juin 1997

A Tug of War — the Struggle to Protect Cambodia's Forests mars 1997

Cambodia, Where Money Grows on Trees — Continuing Abuses of Cambodia's Forest Policy octobre 1996

RGC Forest Policy & Practice — the Case for Positive Conditionality mai 1996

Corruption, War & Forest Policy — the Unsustainable Exploitation of Cambodia's Forests
février 1996

Thai-Khmer Rouge Links & the Illegal Trade in Cambodia's Timber juillet 1995

Forests, Famine & War — the Key to Cambodia's Future mars 1995

Global Witness mène des investigations sur le rôle de l'exploitation des ressources naturelles dans le financement des conflits et de la corruption et l'expose au grand jour. Utilisant des preuves documentaires de première main provenant d'enquêtes sur le terrain et d'opérations secrètes, nous nommons et couvrons de honte ceux qui profitent des troubles et de la défaillance de l'Etat dans le secteur des ressources naturelles. Nous exerçons des pressions aux plus hauts niveaux afin d'adopter une approche internationale cohérente pour gérer les ressources naturelles de façon transparente et équitable. Nous n'avons aucune affiliation politique et sommes impartiaux partout là où nous intervenons. Global Witness a été co-sélectionné pour le prix Nobel de la Paix en 2003 pour ses travaux sur les diamants de la guerre.

Remerciements

Ce rapport d'information a été réalisé avec le soutien financier du Department for International Development (DfID) du Royaume-Uni.

Une partie de ces travaux a été rendue possible grâce au soutien fourni par l'Office of Transition Initiatives, l'Agency for International Development des Etats-Unis, selon les termes de subvention N°.DOT-G-00-03-0001-00. Les opinions exprimées ici sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les avis de l'Agency for International Development des Etats-Unis. Ce rapport est soumis au copyright de Global Witness et ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit sans l'accord de l'organisation par écrit, à l'exception de ceux qui souhaitent l'utiliser pour renforcer la protection des droits de l'homme et de l'environnement.

Conception par Dan Brown (design@dbrown.co.uk).

Cover photo © Michel Gunther / Still Pictures.

Imprimé sur du papier à 100% recyclé et non traité.

© Global Witness Publishing Inc. 2004

ISBN 0 9753582 4 3



global witness

Global Witness Publishing Inc.
8th floor, 1120 19th Street NW
Washington DC 20036
Etats-Unis

<http://www.globalwitness.org/>

Les conclusions dans ce rapport sont fondées sur les résultats obtenus de l'utilisation par Global Witness du logiciel primé de i2 Limited qui est utilisé comme standard par les agences chargées de faire respecter les lois et agences de renseignements dans le monde entier. Le logiciel permet aux organisations d'effectuer des investigations complexes impliquant une quantité énorme et variée de données, fournissant des outils de visualisation et d'analyse qui sont utilisés par 1500 organisations dans 90 pays. i2 Limited a très généreusement fourni ce logiciel à Global Witness, ainsi que des services intensifs de support et de conseil.





global witness

Global Witness Publishing Inc.
8th floor, 1120 19th Street NW
Washington DC 20036
Etats-Unis

<http://www.globalwitness.org/>

© Global Witness Publishing Inc. 2004

ISBN 0 9753582 4 3

